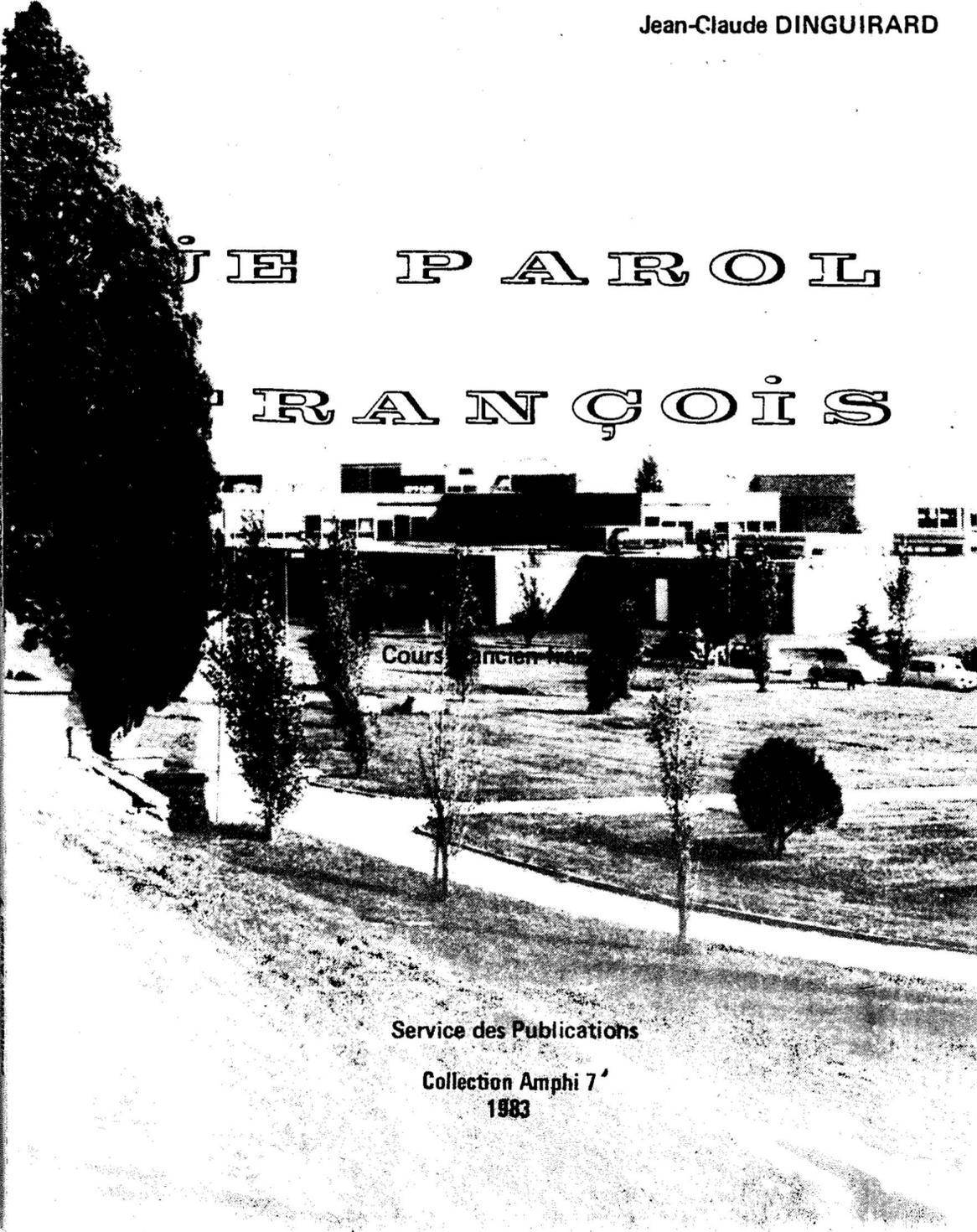




UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL
109 bis, rue Vauquelin 31058 TOULOUSE CEDEX
Tél. (61) 41.11.05

Jean-Claude DINGUIRARD

LE PAROL FRANÇOIS



Service des Publications

Collection Amphi 7
1983

 UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL
109 bis, rue Vauquelin 31058 TOULOUSE CEDEX
Tél. (61) 41.11.05

Service des Publications

Collection Amphi 7

J E P A R O L
F R A N Ç O I S

Cours d'ancien français

Jean-Claude DINGUIRARD

TABLE

Introduction	2
Transcription phonétique	3-7
1. JE PAROL FRANCOIS	
- prime legende	9-12
- secunde legende	13-16
- tierce legende	17-20
- quarte legende	21-24
- quinte legende	25-28
- sixte legende	29-32
Index alphabétique	33-54
Bibliographie	54-55
2. GRIMOIRE ET VERVE	
- exercices	57-61
- solutions	62-69
- texte commenté : <u>Perceval</u>	70-75
- texte commenté : <u>Queste del graal</u>	76-91
Devoirs	92-93
Corrigés :	
- corrigé 1	95-104
- corrigé 2	105-112
- corrigé 3	113-117
- corrigé 4	118-121
Petits Index Morphologiques	122

I.S.B.N. 2-85816-034-1

Tous droits de reproduction de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art. 2 et suivants du Code pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites (loi du 11 mars 1977).

VOTRE TRAVAIL

consistera d'abord à **RAFRAICHIR VOS CONNAISSANCES** : rien ne s'oublie aussi vite qu'une langue, largement étrangère, qu'on n'a jamais l'occasion de pratiquer - ce qui est le cas de l'ancien français. Suivant l'état de vos souvenirs, vous passerez donc rapidement, ou au contraire vous scruterez de près les 55 premières pages du Cours : elles correspondent au Premier Niveau, et il est indispensable d'en avoir absorbé la matière avant d'aborder la suite.

Le Second Niveau consiste en effet en approfondissements et en élargissements des bases préalablement acquises. L'essentiel, qu'impose la nature de la discipline, en est constitué par des textes commentés, mot à mot autant qu'il s'est pu. Ces textes commentés sont précédés d'Exercices (la Solution est jointe) qui vous permettront justement de tester la fraîcheur de vos connaissances, et de décider si vous devez recommencer à zéro ou vous contenter d'un léger recyclage.

PARALLELEMENT

à ce Cours, **LISEZ ET RELISEZ LE TEXTE AU PROGRAMME**, l'un éclairant l'autre. Lorsque vous aurez une bonne connaissance des deux (nous conviendrons arbitrairement que cela doit se situer vers la fin du mois de janvier), vous pourrez vous lancer dans la confection des **DEVOIRS** qui terminent le Cours, aussi bien que dans la confection de ceux qui vous sont proposés dans le D.E.U.G., la Licence ou le Concours que vous préparez.

REVISION : LA TRANSCRIPTION PHONETIQUE

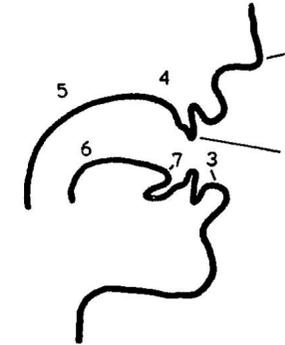
vous connaissez le signe :	qu'on utilise pour transcrire le son :	mais nous utiliserons ici le signe :
[p]	"p" du mot patte : [patə]	[p]
[t]	"tt" du mot patte : [patə]	[t]
[k]	"c" du mot cru : [kry]	[k]
[b]	"b" du mot bon : [bɔ̃]	[b]
[d]	"d" du mot don : [dɔ̃]	[d]
[g]	"g" du mot gai : [ge]	[g]
	<p>* [p, t, k, b, d, g] sont des consonnes occlusives : leur articulation nécessite une fermeture complète du canal respiratoire : au niveau des lèvres pour [p, b], qu'on appelle donc occlusives bilabiales - derrière les incisives pour [t, d], qu'on appelle donc occlusives dentales - tantôt vers le palais dur (p.ex. dans le mot qui), et tantôt vers le voile du palais (p.ex. dans le mot quoi) pour [k, g], qu'on appellera donc, suivant le contexte, tantôt occlusives palatales et tantôt occlusives vélaires.</p> <p>Par ailleurs, [p, t, k] sont des occlusives sourdes, et [b, d, g] sont des occlusives sonores.</p>	
[f]	"f" du mot fête : [fɛtə]	[f]
[s]	"ç" du mot ça : [sa]	[s]
[ʃ]	"ch" du mot chat : [ʃa]	[ʃ]
[v]	"w" du mot wagon : [vagɔ̃]	[v]
[z]	"s" du mot rose : [Ro:zə]	[z]

vous connaissez le signe :	qu'on utilise pour transcrire le son :	mais nous utiliserons ici le signe :
[ʒ]	"ge" du mot gageure : [gazy:ʁə]	[j]
	<p>* [f, s, ʁ, v, z, j] sont des consonnes fricatives ou spirantes. On appelle [f, v] des labio-dentales; [s, z] sont appelées des sifflantes; [ʁ, j] sont appelées des chuintantes. [f, s, ʁ] sont des fricatives sourdes, et [v, z, j] sont des fricatives sonores.</p> <p>Toute occlusive peut se combiner avec une fricative de même point d'articulation pour constituer une affriquée; ainsi l'affriquée [tʃ] du mot Tchèque [tʃɛkə] sera dite chuintante et sourde - l'affriquée [dʒ] du mot bridge sera dite chuintante et sonore - l'affriquée [ts] du mot tsar sera dite sifflante et sourde, etc.</p>	
[R]	"r" du mot cru : [kry]	[r]
[l]	"l" du mot lit : [li]	[l]
[ʎ]	"l mouillé" de l'espagnol llamar : [ʎamar]	[ʎ]
	<p>* [r, l, ʎ] sont appelées consonnes liquides. [l] est appelée liquide latérale, [ʎ] est appelée liquide latérale palatalisée. Nos ancêtres prononçaient cette latérale palatalisée dans les mots fille, taille [fiʎə, taʎə] que nous prononçons aujourd'hui [fiyə, taya]. De même nos ancêtres roulaient les "r" : leur [r] était, comme celui des Espagnols, une apico-dentale vibrante. Notre "r" grasseyé actuel est au contraire une fricative dorso-vélaire que l'on transcrira, si la précision s'impose, par [ʀ].</p>	
[m]	"m" du mot mot : [mo]	[m]
[n]	"n" du mot nez : [ne]	[n]

vous connaissez le signe :	qu'on utilise pour transcrire le son :	mais nous utiliserons ici le signe :
[ɲ]	"ign" du mot oignon : [ɔɲɔ̃]	[ɲ]
	<p>* [m, n, ɲ] sont des consonnes nasales : [m] est la nasale bilabiale; [n] est la nasale dentale; [ɲ] est la nasale palatalisée.</p>	
[a]	"a" du mot patte : [patə]	[a]
[ɑ]	"â" du mot pâte : [patə]	[ɑ]
[ã]	"ent" du mot agent : [aʒã]	[ã]
[ɛ]	"ê" du mot fête : [fɛtə]	[è]
[ɛ̃]	"en" du mot Agen : [aʒɛ̃]	[ɛ̃]
[e]	"ée" du mot fée : [fe]	[é]
[i]	"it" du mot lit : [li]	[i]
[o]	"o" du mot mort : [mɔʀ]	[ò]
[o]	"eau" du mot eau : [o]	[ó]
[u]	"ou" du mot pou : [pu]	[u]
[õ]	"on" du mot bon : [bõ]	[õ]
[œ]	"eu" du mot peur : [pœʀ]	[œ]
[œ̃]	"un" du mot brun : [brœ̃]	[œ̃]
[ø]	"eu" du mot peu : [pø]	[œ]
[y]	"u" du mot cru : [kʀy]	[u]

vous connaissez le signe :	qu'on utilise pour transcrire le son :	mais nous utiliserons ici le signe :
[ə]	"ent" du mot ils prétextent : [pretɛkstə]	[ə]
	<p>* [a, ə] sont les voyelles d'aperture maximale; [i, u, y] sont les voyelles d'aperture minimale. Dans l'aperture moyenne, on distingue le degré ouvert : [è, ò, œ] du degré fermé : [é, ó, œ].</p> <p>Du point de vue de leur lieu d'articulation, les voyelles sont réparties en palatales : [a, è, é, i]; en palatales labialisées : [œ, ó, u]; en vélaire : [â, ò, ó, u]; en nasales : [ã, ê, õ, œ]. Enfin, le [ə] ou "e muet" est à peu près inclassable.</p>	
[j]	"ill" du mot fil le : [fiʝə]	[y]
[w]	"ou" du mot oui : [wi]	[w]
[ɥ]	"u" du mot cuite : [kɥitə]	[w̥]
	<p>* [y, w, w̥] sont des semi-voyelles : [y], qui porte le nom de yod, est la semi-voyelle palatale; [w] est la semi-voyelle vélaire; [w̥] est la semi-voyelle palatale labialisée.</p> <p>Ces trois semi-voyelles ne sont pas autre chose que les trois voyelles [i, u, y], mais dépourvues de toute valeur syllabique : on transforme aisément un [i] en [y] grâce à la synérèse, et un [y] en [i] grâce à la diérèse.</p>	
[']	l'accent tonique	[_]
[:]	l'allongement	[~]

POUR SE SOUVENIR DES TERMES TECHNIQUES :



n°	terme anatomique	adjectif dérivé
1	nez	nasale
2	dent	dentale
3	lèvre	labiale
4	palais dur	palatale
5	voile du palais	vélaire
6	dos de la langue	dorsale
7	apex " ... "	apicale

COMPLÉMENTS :

* En phonétique historique, nous utiliserons en outre les signes > et < . Ex.: ROSAM > rose, ou encore rose < ROSAM. Le signe > se lit "aboutit à", et le signe < se lit "provient de".

* Nous utiliserons aussi un petit nombre de mots techniques, avec lesquels vous pouvez commencer à vous familiariser :

amuïssement : disparition d'un son.

diphthongue : voyelle unique qui change de timbre en cours d'articulation.

voyelle entravée : voyelle suivie de deux consonnes appartenant à deux syllabes.

consonne implusive : consonne suivie d'une autre consonne.

hiatus : contact de deux voyelles dans le même mot.

voyelle libre : voyelle qui, dans sa syllabe, n'est suivie d'aucune consonne.

paroxyton : mot qui porte l'accent tonique sur l'avant-dernière syllabe.

propoxyton : mot qui porte l'accent tonique sur l'avant-avant-dernière syllabe.

J E P A R O L

F R A N Ç O Ï S

Prononciation : [dʒə parɔl frãtsoys]

Traduction : "je parle ancien français".

Avant de commencer, il est absolument nécessaire de maîtriser parfaitement la transcription phonétique.

Prime legende

Prime legende signifié "Première lecture".

Prononciation : [primə lédjɛdə]

Vous pouvez déjà noter que l'ancien français ignore notre son [j] : il ne connaît que l'affriquée [dj]. De même, il ignore notre son [ɛ] et ne connaît que [tɛ]. Par ailleurs, en général, vous prononcerez l'ancien français comme il est écrit, et non comme si c'était du français moderne; ainsi, l'ancienne langue ne confondait pas dans son écriture **en** (= [ẽ], comme dans **Agēn**) avec **an** (= [ǣ], comme dans **agēnt**).

o o o

1 Li cuens est granz.

Prononciation : [li kwɛ̃ts èt grãts]. On prononce [kw̃] comme dans **guite**. Dans **est**, le **s** ne se prononce plus : la graphie **est**, que nous avons pieusement conservée, est un souvenir du latin EST. On notera que les voyelles nasales de l'ancien français sont encore imparfaites : on entend à leur suite un léger appendice consonantique, un peu comme c'est encore le cas dans certaines prononciations méridionales du français actuel. C'est cet appendice consonantique (de caractère dental, dans le cas d'un **n** graphique) que nous avons noté par un [t] dans la prononciation de **cuens** et de **granz**. Notez enfin qu'au Moyen-Âge, le **-z** à la fin d'un mot représente conventionnellement la prononciation [ts].

Traduction : "le comte est grand". Les mots **le comte** et **grand** existent bien en ancien français, mais on ne pourrait pas les employer ici : l'ancien français est une langue à déclinaison, c'est-à-dire que la fonction grammaticale du mot est marquée par le mot lui-même, et non par la place qu'il occupe dans la phrase. Au demeurant, on ne peut rêver déclinaison plus simple : il n'y a que deux cas, le **Cas Sujet** (réservé à la Fonction Sujet, à l'Attribut du Sujet et à l'Apostrophe), et le **Cas Régime** (toutes les autres Fonctions).

L'article, l'adjectif et le substantif se déclinent donc. Pour l'article, au masculin singulier, nous aurons : **li** (Cas Sujet) et **le** (Cas Régime); pour l'adjectif : **granz** (Cas Sujet) et **grant** (Cas Régime). Quelques substantifs, au lieu de varier par une simple marque casuelle, changent complètement de forme dans la déclinaison : c'est le cas de **cuens** (Cas Sujet), qui devient **comte** au Cas Régime.

2 Est li cuens granz ?

Prononciation : [èt li kwèts grãts ?].

Traduction : "le comte est-il grand ?" ou "Est-ce que le comte est grand ?"

On prendra garde que l'inversion, forme de nos jours de moins en moins employée, constitue en ancien français le mode normal de l'interrogation. L'outil interrogatif **est-ce que ?** n'appartient pas à la langue médiévale; par ailleurs, on n'éprouve pas alors le besoin de reprendre le substantif par un pronom, dans l'interrogation.

3 Oïl, granz est li cuens.

Prononciation : [wi, grãts èt li kwèts].

Traduction : "Oui, le comte est grand".

En ancien français, comme il est normal dans une langue à déclinaison, on n'est pas obligé de suivre un ordre des mots aussi contraignant que celui du français moderne. Par ailleurs, j'attire votre attention sur l'adverbe d'affirmation **oïl** (qui est devenu notre **oui**) : dans ce mot, vous reconnaîtrez aisément le pronom personnel **il**. C'est que le fait affirmé est ici exprimé à la 3^e personne. S'il avait été à la 1^e personne, l'ancien français au lieu de **oïl** aurait pu employer **oje**, mot dans lequel il est facile de reconnaître la présence du pronom personnel **je**.

4 Est li ber graindre de lui ?

Prononciation : [èt li bèr grèdre de lWi ?].

Traduction : "Est-ce que le baron est plus grand que lui ?"

En ancien français, le complément d'un comparatif est normalement introduit par la préposition **de**. Vous noterez que notre ancienne langue a conservé de ses origines quelques comparatifs synthétiques : **graindre** (Cas Sujet) est le successeur du latin GRANDIOR (Nominatif); l'Accusatif latin GRANDIÓREM, lui, était devenu **graignour** (Cas Régime) en ancien français. De ces comparatifs synthétiques, nous possédons aujourd'hui encore **meilleur** (latin MELIÓREM), ancien Cas Régime dont le Cas Sujet était **meilldre**; et **pire** (latin PÉIOR), ancien Cas Sujet dont le Cas Régime était **peïour**. Quant à **li ber**, c'est le Cas Sujet du mot dont nous n'avons conservé que le Cas Régime : **le baron**.

5 Nennil, li ber n'est mie graindre del comte, si est plus biax.

Prononciation : [nēni, li bèr n èt mie grèdrədew kōtə, si èt plus byaws]

Attention : le **e** que nous avons l'habitude d'appeler **muet** ne l'est justement pas en ancien français! Remarquez encore qu'un **l** implusif (c'est-à-dire suivi d'une consonne) se prononce [w]. Enfin, notez cette curieuse habitude des scribes médiévaux : ils notent par un **x** la séquence de lettres **us** à la fin d'un mot; le signe graphique **x** correspond donc à la prononciation [ws]. Notre orthographe actuelle a d'ailleurs conservé cette habitude médiévale : si nous écrivons toujours **un cheval**, **des chevaux**, c'est parce qu'en ancien français, lorsque le mot **cheval** était suivi d'un **s** de pluriel, on le prononçait [tævaws] et on l'écrivait donc **chevax**.

Traduction : "Non, le baron n'est pas plus grand que le comte, et pourtant il est plus beau".

Nennil agglomère **non** et le pronom personnel **il** : comme l'affirmation, la négation de l'ancien français varie avec la personne, et à la 1^e personne nous aurions eu ici **naje**, c'est-à-dire **non + je**. Comme second élément de négation, l'ancien français dispose d'un assez vaste éventail de substantifs désignant des objets de taille minime : la **mie** (ou **miette**), la **goutte** (cf. **On n'y voit goutte**); nous utilisons toujours, dans ce rôle, les anciens substantifs **pas** et **point**.

Remarquez dans cette phrase la forme **del**, qui agglomère la préposition **de** et l'article **l'** : elle deviendra notre actuel **du**. Notez aussi le mot **si**, dont l'ancien français fait un usage qui nous déconcerte un peu : suivant la phrase, vous le traduisez par **et**, par **ainsi**, par **si bien que**, par **mais cependant**... Enfin, vous constatez que, contrairement à notre usage, l'ancienne langue ne considère pas que le pronom personnel doive obligatoirement être exprimé devant la forme verbale.

6 L'enfes le comte est granz, mes graindre est li niés au baron.

Prononciation : [l ěfəs le kōt èt grãts, mès grèdr èt li nyés aw barō].

La séquence écrite **au** constitue une diphtongue, prononcée [aw]. Les groupes de lettres **oy** et **ou** sont aussi des diphtongues prononcées [oy] et [ow].

Traduction : "l'enfant du comte est grand, mais le neveu du baron est plus grand".

Le complément de nom s'exprime aussi correctement, en ancien français, par la préposition **à** que par la préposition **de** -et même sans préposition du tout : nous continuons à nommer **Hôtel Dieu** "l'Hôpital de Dieu". **Enfes** et **niés** sont des Cas Sujets dont nous ne connaissons plus que les Cas Régimes : **enfant**, **neveu**. Pourtant, nous avons conservé le féminin de **niés** : la **nièce**.

7 Li oisel chantent mout dolcement et soef, et si li venere berce les oiseax.

Prononciation : [li oydzèw tçātət mowt dowtsamēt é swéf, é si li vénère bærtse léz oydzéaws].

Retenez la prononciation du **c** en ancien français : comme aujourd'hui, il se dit [k] devant **a, o** et **u**; mais il se prononce [ts] devant **e** et **i**.

Traduction : "le chant des oiseaux est doux et agréable, et pourtant on les chasse" (Mot à mot : "les oiseaux chantent fort doucement et agréablement, et pourtant le chasseur tire à l'arc les oiseaux".)

Li oisel est un Cas Sujet Pluriel : le Cas Sujet Singulier est l'**oisels**. Au Cas Régime Pluriel **les oiseax** correspond le Cas Régime Singulier l'**oisel**. Si l'on insère un adjectif entre l'article et le nom, on construira aisément le tableau de la 1^e Déclinaison masculine :

	SINGULIER	PLURIEL
CAS SUJET	li granz oisels	li grant oisel
CAS REGIME	le grant oisel	les granz oiseax

Dans ce tableau, **oisels** et **oiseax** sont deux graphies différentes qui représentent la même prononciation [oydzéaws] : au Moyen-Âge, le même mot est écrit sous des formes bien différentes par les scribes, qui n'avaient pas notre fétichisme orthographique. Vous remarquerez en outre que la déclinaison de l'ancien français est réduite à un minimum insurpassable : non seulement il n'y a que deux cas (s'il y en avait moins, il n'y aurait plus de déclinaison!), mais c'est une marque unique, le **s** final, qui par sa présence ou son absence sert à distinguer les cas.

Vous le constatez, le français moderne n'a plus de déclinaison en dehors des pronoms personnels (Cas Sujet : **il**; Cas Régime Direct : **le**; Cas Régime Indirect : **lui**). En règle générale, notre langue moderne n'a guère conservé que d'anciens Cas Régimes, au singulier comme au pluriel.

Au passage, vous avez également rencontré la 3^e Déclinaison masculine. Avec les mêmes articles, elle comprend les noms qui changent de forme entre le Cas Sujet singulier et le Cas Régime singulier, par exemple : **li graindre cuens** (Cas Sujet singulier), **le graignour conte** (Cas Régime singulier); **li graignour conte** (Cas Sujet pluriel), **les graignours contes** (Cas Régime pluriel).

PRIME LEGENDE

Secunde legende [səkōdə lédjēdə]Li pere, li fix et l'asne. [li pére, li fiws é l'âne]

Notez que si un **s** se prononce devant occlusive sourde (= [p, t, k]), il ne se prononce plus devant occlusive sonore (= [b, d, g]) ni devant liquide (= [l]) ni devant nasale (= [m, n]). On continue pourtant à l'écrire, car dans le mot, la place qu'il a laissée vide en s'amoussant a été aussitôt occupée par la voyelle précédente, qui en a profité pour s'allonger. On écrit donc **resjoï**, **isle**, **nus esmes** ce que l'on prononce [rēdjui , îlə , nuz ēmēs], et **espée**, **vus estes** ce que l'on prononce [espēə , vuz ɛstəs]. La conservation graphique du **s** étymologique est d'ailleurs parfois utile : au Moyen-Âge, on distingue grâce à elle l'**asne** "l'âne" de l'**ane** "le canard".

Traduction : "le père, le fils et l'âne".

o o o

1 — Veez ci le pere Charlou, et apruef est Charles, qui vient le troton ot son asne.

Prononciation : [véyéts tsi læ pére tçarlō, é aprwéf èt tçarlas ki vyet læ troto ot sōnānə].

Traduction : "Voici le père de Charles, et puis Charles qui arrive au trot sur son âne" (Mot à mot : "Voyez ici le père (de) Charles, et après est Charles, qui vient au trot avec son âne").

Charlou est le Cas Régime, **Charles** le Cas Sujet du même prénom. **Apruef** est un mot sans rapport étymologique avec notre "après", mais qui a le même sens. **Ot** "avec" n'existe plus en français. Remarquez, entre le titre et cette première phrase, la déclinaison du mot **pere** : au Cas Sujet singulier **li pere**, au Cas Régime singulier le **pere** : seul l'article permet de faire la distinction, le substantif étant, au singulier, proprement indéclinable.

2 De vostre encontre sui molt liés, biax sire, plus que ne fui onques.

Prononciation : [də vostr ɛkōtrə swi mowt lyés, byaws sire, plus kə nə fui ōkəs].

Traduction : "Je suis heureux de vous rencontrer, plus que je ne l'ai jamais été" (Mot à mot : "de votre rencontre (je) suis très content, beau sire, plus que je ne le fus jamais").

Vous constatez une fois de plus que le pronom de conjugaison n'est pas indispensa-

SECUNDE LEGENDE

ble devant la forme verbale : **sui** signifie "je suis". Pour votre vocabulaire, conservez en mémoire ces mots de l'ancienne langue : **molt** "beaucoup, très", que nous avons déjà rencontré; **liés** "joyeux", que l'on reconnaît dans notre **liesse**. Quant à l'adverbe **onques**, c'est l'une des façons qu'a la langue médiévale d'exprimer la notion de "jamais"; mais **onques** ne s'emploie guère qu'avec une forme verbale au Passé; si la forme verbale était au Futur, l'ancien français dirait **ja** "jamais". Enfin, faites connaissance avec les formules de politesse anciennes : alors que les nôtres font appel au Possessif (**Mon Seigneur, Mon Colonel, Mon Siqur**), celles de l'ancien français utilisent souvent l'adjectif **beau** : nous en avons conservé quelques titres de parenté, où l'esthétique n'a rien à voir (**beau-frère, belle-mère** etc.). Notez aussi le mot **sire** (Cas Sujet), qui faisait au Cas Régime **siour**; une variante de **sire** était **sendre**, qui faisait au Cas Régime **seignour**.

3 - Liés en iés ? Or di moi por coi, biax frere ?

Prononciation : [lyés ěn yés ? or di moy por koy, byaws frĕre ?]

Traduction : "Tu en es heureux ? Et pourquoi donc, cher ami ?" (Littéralement : "Heureux en (tú) es ? maintenant dis-moi pourquoi, beau frère ?")

La Seconde Personne du verbe **estre**, à l'Indicatif Présent, varie un peu suivant que, dans la phrase, elle tombe ou non sous l'accent tonique : on dira ainsi (tu) **es** (Forme Atone) mais (tu) **iés** (Forme Tonique), ainsi que (vus) **estes** (Forme Atone) mais (vus) **iestes** (Forme Tonique). Notez aussi la forme sans **s** de **frere**, bien qu'il s'agisse d'un Cas Sujet singulier : les mots de la 2^e Déclinaison masculine, caractérisés par un **e** final, sont invariables au singulier : **li frere** (Cas Sujet), **le frere** (Cas Régime). Par contre, leur pluriel est différencié suivant le modèle commun de la déclinaison masculine : **li frere** (Cas Sujet), **les freres** (Cas Régime).

4 - Damedé! onques ne vi, en cestui mont o nus esmes,

Prononciation : [damédé ! ōkēs nē vi, ě tsĕstwi mōt u nuz ěmēs ,]

Traduction : "Mon Dieu! Jamais je n'ai vu, en ce monde, " (Mot à mot : "Seigneur Dieu! jamais (je) ne vis, en ce monde-ci où nous sommes").

Le nom de Dieu (**Dex** = [dyĕws] en général, au Cas Sujet) entre dans de nombreuses exclamations; il est ici précédé, malgré les apparences, d'un titre de courtoisie au masculin : **Dame**. Ce mot, qui est le latin **DŌMINUS**, est le même qui s'est conservé dans le nom de nombreuses bourgades appelées **Dampierre, Dammartin** etc., où il signifie alors "Saint-Pierre, Saint-Martin". Cestui est le Cas Régime indirect de **cest**, démonstratif proche. **Nus esmes** est l'une des formes de 4^e personne du verbe **estre**, au Présent de l'Indicatif; mais l'ancien français connaissait aussi **nus soms** et **nus somes**, qui sont plus proches de la forme moderne "nous sommes".

5 tant chetif somier qui portast graignour asne, si com vus festes!

Prononciation : [tāt tĕtĭf somyĕr ki portast gregowr ānē , si kom vuz yĕstēs !]

Traduction : "un si petit âne en porter un si gros!" (Mot à mot : "(un) si misérable bête de somme qui portât(un) plus grand âne, ainsi que vous êtes!").

Chetif (Cas Sujet : **chetis**) peut signifier en ancien français "petit, malingre", mais il signifiera le plus souvent "malheureux, misérable"; une exclamation comme **A! chetis** correspondra à peu près à "Pauvre de moi!".

Notez la Forme Tonique (**vus**) **iestes** : Indicatif Présent, 5^e Personne, du verbe **estre**; la Forme Atone est celle que nous avons conservée : (**vus**) **estes**, avec un accent circonflexe qui commémore aujourd'hui l'ancien **s** implusif.

6 je sui ; tu iés et tu es ; il est ; nus esmes ou nus soms ou nus somes :

vus iestes et vus estes ; ils sont .

Si cette conjugaison a un peu évolué au cours des siècles, l'Indicatif Présent de **avoir** était, en ancien français, strictement identique à celui que nous connaissons aujourd'hui.

Par contre, même dans les verbes réguliers, quelques formes d'Indicatif Présent vous sembleront assez exotiques; voici, par exemple, l'Indicatif Présent du verbe **amer** "aimer" : **j'aim** ; **tu aimes** ; **il, ele aime** ; **nus amons** ; **vus amez** ; **ils, eles aiment**.

7 La Déclinaison masculine est désormais chose familière pour vous. Je récapitule les divers substantifs que nous avons déjà rencontrés :

Première Déclinaison masculine : caractérisée par la désinence **s**, qui marque le Cas Sujet au singulier, mais le Cas Régime au Pluriel : **l'oisels** ; **l'oisel** ; **li oisel** ; **les oisels**. De même : **li fix** ; **le fil** ; **li fil** ; **les filz**, respectivement "l'oiseau" et "le fils".

Deuxième Déclinaison masculine : caractérisée par le fait... qu'elle n'existe pas au singulier, où le Cas Sujet est indiscernable du Cas Régime : **(li) pere** ; **(le) pere** ; **(li) pere** ; **(les) peres**, "le père". Ou bien : **(li) frere** ; **(le) frere** ; **(li) frere** ; **(les) freres**, "le frère". Ou encore : **(l') asne** ; **(l') asne** ; **(li) asne** ; **les asnes**, "l'âne".

Troisième Déclinaison masculine : caractérisée par un changement de forme entre le Cas Sujet singulier et le Cas Régime singulier : **(li) cuens** ; **(le) comte** ; **(li) comte** ; **(les) comtes**, "le comte". Ou : **(li) bar** ; **(le) baron** ; **(li) baron** ; **(les) barons**, "le baron". Ou : **(l') enfes** ; **(l') enfant** ; **(li) enfant** ; **(les) enfants**, "l'enfant". Ou : **(li) niés** ; **(le) nevot** ; **(li) nevot** ; **(les) nevotz**, "le neveu". Ou : **(li) sire** ;

(le) sieur ; (li) sieur ; (les) sieurs, "le seigneur". Ou : Charles ; Charlon, "Charles" (pas de pluriel!).

L'adjectif masculin suit les mêmes modèles de déclinaison, ainsi :

Première déclinaison : SINGULIER : bons (Cas Sujet) ; bon (Cas Régime)
PLURIEL : bon (Cas Sujet) ; bons (Cas Régime).

Deuxième déclinaison : SINGULIER : granz (C. Sujet) ; grant (C. Régime)
PLURIEL : grant (C. Sujet) ; granz (C. Régime)

Troisième déclinaison: SINGULIER : mielldre (C. S.) ; meillour (C.R.)
PLURIEL : meillour (C.S.) ; meillours (C.R.).

8 De même, l'ancien français décline ses substantifs féminins. La Première déclinaison, à proprement parler, n'existe pas, puisque Cas Sujet et Cas Régime y sont indiscernables, tant au singulier qu'au pluriel : on dit la terre aussi bien au C.S. qu'au C.R. singuliers, et les terres aussi bien au C.S. qu'au C.R. pluriels. La Deuxième déclinaison, elle, n'a d'existence qu'au singulier, où l'on distingue la fleurs (Cas Sujet) de la flour (Cas Régime), "la fleur"; le pluriel ne connaît aux deux cas que les fleurs.

De même, la Troisième déclinaison n'a d'existence qu'au singulier, mais ce n'est pas grâce à une désinence que l'on distingue le Cas Sujet du Cas Régime. Ici en effet, comme dans la 3^e déclinaison masculine, c'est la forme du mot qui change d'un cas à l'autre, et l'on décline ainsi "la soeur" :

SINGULIER : la suer (Cas Sujet) ; la serour (Cas Régime)
PLURIEL : les serours (Cas Sujet et Cas Régime).

9 Exercez-vous à lire à voix haute, puis à traduire les phrases suivantes :

A. Ma suer et ses ber ont un fil. B. Li fix ma serour est mes niés. C. J'aim l'enfant a ma serour, et si me fet.

CORRIGE : mot : "et aussi li me fait".
A. "Ma soeur et son mari ont un fils unique" (ber prend le sens de mari; l'article un bien moins fréquent qu'aujourd'hui, signifie souvent "un seul"). B. "Le fils de ma soeur est mon neveu". C. "J'aime l'enfant de ma soeur, et il me le rend bien" (Mot)
I étât a ma serour, e si me fêt []
A. [ma swër e sës bër ot u fil] B. [li fîws ma serour et mës niés] C. [dj è

SECUNDE LEGENDE

Tierce legende [tyèrtsə lédjèda]

Li corbiax et li golpix. [li kòrbyaws é li gowpiws]

- 1 Li corbiax ert sus .i. chasne, qui avoit .i. mol fromage entre ses piez dont manjot.
- 2 Endementiers vint au chasne li golpix, si salue son conpere :
- 3 Biax sire chiers, com estes coinz! dist li traïstre golpix, li terre; Chantez vus hui com soliez pieça ?
- 4 Nenni, ce cuit, qar trop estes lechierres, et tele viande n'esclaire mie la voiz.
- 5 Del chalenge est li corbiax molt plains d'ire, si fina del bec ferir, et qiete .i. bret a laide noise,
- 6 dont chiet a terre li fromages, et li gloz golpix le manje.
- 7 Onques ne vi peiour losengeor com est li golpix; ja n'ert si soz oisiax com fut li corbiax!

Prononciation : [li korbyaws èrt sus ũ tcāne, ki avoyt ũ mow fromadj ètrə sés pyéts dõt mādjt. 2 èdēmētyérs vīt aw tcāne li gowpiws, si saluə sō kōpéra : 3 byaws sire tcyérs, kom èstəs koynts! dist li traïstrə gowpiws, li lérre. tcātéts vuz wī kom solyéts pyétsə ? 4 nēni, tsə kwīt, kar trōp èstəs létscyérs, é téle vyāde n esklèrə miə la voyts. 5 déw tcālédj èt li korbyaws mowt plēs d ira, si fina déw bèk férir, é djyét ũ brèt a lède noyze. 6 dõt tcyét a tэрre li fro mādjes, é li glots gowpiws le mādje. 7 òk əs nə vi péyowr lozédjəowr kom èt li gowpiws; dja n èrt si sots oydzyaws kom fut li korbyaws!]

TIERCE LEGENDE

ar un chêne, qui avait un fromage mou entre ses
diant ce temps arriva au chêne le renard; il sa-
ieur, que vous êtes joli! déclara le traître re-
hui vous chantez comme vous aviez coutume jadis ?
êtes trop gourmand, et une telle nourriture n'est
5 A ce défi, le corbeau se sent plein de colère;
son cri, à bien vilain bruit, 6 le fromage en
le mange. 7 Jamais je ne vis pire flatteur que
u si bête que le corbeau!

MARQUES

la distinction entre anatomie animale et anatomie
e termes est fort récente en français. 2 renard
n commun; Renard est un ancien nom de baptême. Mais
d dans le célèbre roman médiéval, ce nom propre a
e au nom commun. 3 lerre est le Cas Sujet d'un
e Cas Régime : larron. 4 viande désigne à l'ori-
qu'à date récente que ce terme a usurpé le sens
n en justice; défi", passé en anglais au moment de
s Normands, est récemment revenu en français par
mportons largement d'Outre-Manche. 6 gloz est le
nnaissions plus que le Cas Régime : gluten.
; tromperie".

le trouvent les 3 types d'Imparfais de l'Indicatif
: le type irrégulier il *ert* (verbe *estre*); le type
it (verbe *avoir*). Il faut retenir leurs paradigmes:

injoe	j'avoie
injoes	tu avoies
injot	il avoit
injangliens	nus aviens
injangliez	vus aviez
injangoent	ils avoient

l'imparfait et le Futur Simple du verbe *estre* étaient
7, *ert* n'est pas un Imparfait mais, ainsi que l'in-
pici le paradigme : j'*er* (ton.: j'*ier*); tu *ers* (ton.:
s *ermes* (ton.: *iermes*); vus *ertes*; ils *erent* (ton.:
cienne langue réagit contre cette homonymie fâcheu-
tes d'Imparfait (*estole* etc., sur le modèle d'*avoie*)
uelle *serai* etc., mais aussi j'*estrai*, tu *estras*,
, ils *estront*).

TIERCE LEGENDE

UN PEU D'HISTOIRE DE LA LANGUE

Le français, comme les autres langues romanes, est né du latin, tout le monde sait cela. Mais il n'est pas né du latin classique de Cicéron, sur lequel, peut-être, vous avez pâli en classe. Entre le latin parlé dans l'armée romaine et celui qu'écrivaient les littérateurs, il y avait bien plus de différence encore qu'entre le français de San-Antonio et celui de Racine.

Par exemple, le nominatif pluriel de *RŌSA* est *RŌSAE* pour tous les latinistes : et pourtant, nous savons parfaitement que le latin populaire disait *RŌSAS* au lieu de *RŌSAE* -et c'est ce *RŌSAS*-là qui explique pourquoi, en ancien français, le Cas Sujet pluriel est les roses, avec une terminaison *-es* qui ne peut évidemment pas provenir de *-AE*.

Mais, plus encore que la grammaire du latin populaire, c'est sa prononciation qui nous retiendra ici. Par exemple, on sait que *Ē* ainsi que *Ī*, lorsqu'ils étaient en hiatus, se prononçaient [y]; que

H s'était amuī; que l'on continuait à écrire *CŌNSUL*, *ĪNSULA* ce qui se prononçait désormais [isula] et [kōsul]; que le *-M*, désinence d'accusatif, s'était amuī, ce qui rendait le nominatif *RŌSA* indiscernable de l'accusatif *RŌSAM*.

Mais le point le plus important, c'est que le latin classique distinguait entre deux A, deux E, deux I, deux O et deux U -l'un bref et l'autre long. Au contraire, le roman commun (c'est-à-dire le latin réel qui est à l'origine des langues romanes) n'avait plus qu'un [a], qu'un [i] et qu'un [u], cependant qu'il opposait désormais deux [o] et deux [e], non plus en fonction de leur longueur et de leur brièveté, mais en fonction de leur caractère ouvert ou fermé. Au demeurant, le tableau d'équivalence des voyelles latines et des voyelles du roman commun est fort simple :

Latin	Ū	Ū	Ō	Ō	Ā	Ē	Ē	Ī	Ī
Roman	[u]	[o]	[o]	[a]	[è]	[é]	[i]		

et, en somme, les mots latins *HŌDIE* et *ĪNFANS* se prononçaient en roman [ˈodyé] et [ɛnfas], et c'est cette prononciation qui rend compte de celle de leurs successeurs en français, occitan, espagnol, portugais, italien, roumain. Comme cependant le français seul nous occupe ici, c'est l'évolution particulière du latin parlé en Gaule qui nous retiendra.

TIERCE LEGENDE

* Convention importante : tout mot latin s'écrit en capitales. Sa voyelle tonique est signalée par un accent aigu, et l'on doit préciser si elle est longue ou brève.

DU LATIN AU FRANÇAIS : QUELQUES FAITS A RETENIR

1 Le latin possédait des mots proparoxytons (càd. ayant deux syllabes atones après la syllabe tonique) comme ÁSINUM, CÁSSANUM, ÁLTERA, ÓPERA, CŌMITEM, HŌMINEM, CŌLAPUM... Or, on constate qu'en ancien français, ces mots latins sont devenus : asne, chasne, altre, uevre, comte, homme, colp : dans chacun d'eux, l'une des deux syllabes post-toniques a totalement disparu, et on en tire la leçon que, dans le passage du latin au français, TOUT PROPAROXYTON DEVIENT OBLIGATOIREMENT UN PAROXYTON, par effacement de l'une de ses voyelles post-toniques.

2 Les voyelles atones du latin étaient pré-toniques ou post-toniques. Pré-toniques, elles tendent à se conserver en roman commun, tout au moins sous la forme que vous donne le tableau de la page précédente : BARŌNEM aboutit ainsi à baron, ĪNFĀNTEM à enfant, NEPŌTEM à nevoit, etc. Lorsqu'elles étaient post-toniques, au contraire, toutes les voyelles latines s'amuïssent, à l'exception du -A final atone, qui subsiste, mais décoloré en [-ə] : BARŌNE(M) aboutit à baron, qui ne garde plus trace du -E latin; ÁMO aboutit à (j') aim, où le -O latin a disparu, etc. Mais ÁMAS aboutit à (tu) aines et TĒRRA(M) à terre, qui montrent que le -A atone latin s'est conservé en français, il est vrai sous une forme affaiblie.

Mais, direz-vous, d'où vient alors que l'on observe également un [-ə] à la fin des mots asne, comte, pere, qui remontent à ÁSINU(M), CŌMITE(M), PĀTRE(M), tous mots dépourvus de -A atone ? — C'est que l'amuïssement de leur voyelle atone finale a fait, dans ce genre de mots, qu'un groupe consonantique lourd est devenu lui-même final : nos ancêtres ne pouvant prononcer -sn, -mt ni -tr à la fin d'un mot, ils soutinrent l'articulation de ces groupes au moyen d'un [-ə] non-étymologique.

3 Du latin au français, l'évolution des consonnes offre ceci de particulier qu'elle est variable suivant la position de la consonne dans le mot. Une même consonne pourra donc aboutir à des résultats très différents suivant qu'elle est en position faible (càd. à la fin du mot), en position forte (càd. à l'initiale du mot, ou bien intérieure, mais alors appuyée sur une autre consonne qui la précède), ou en position intervocalique (càd. située à l'intérieur du mot et entre deux voyelles). Considérez ainsi les successeurs divers du T latin dans ÁMAT > (il) aime (position faible : le T latin s'est amuï), dans TRĒS > trois et dans ÁLTERAM > autre (position forte : le T latin s'est conservé intact), et dans PĀTREM > père (position intervocalique, le groupe TR ne constituant pas une entrave : le T latin s'est amuï).

Quarte legende [karte lédjɛdə]

S'ensuivent .xi. proverbes [s ɛšivɛt ɔdza provɛrbɛs]

- 1 A bon jour, bone uevre.
- 2 A connoistre qui est folz, n'estuet pas pendre cloche au col.
- 3 A la cort le roi, chascun por soi, et a la Dieu merci.
- 4 Au premier colp ne chiet li chasnes.
- 5 Il set trop de chasse, qui a esté veneor.
- 6 Ja de l'ome mauvés ne fera on prodome.
- 7 La nuit a conseil.
- 8 Les vieilles voyes sont les meilleures.
- 9 L'une main leve l'autre.
- 10 Qui bien ot, bien avra.
- 11 Qui n'a seürté n'a nul bien.

Prononciation : [1 a bɔ̃ djɔr, bon wɛvrə. 2 a konoystrə ki ɛt fɔlz, n ɛstwɛt pas pɛdrə klɔtə aw kɔl. 3 a la kɔrt lə roy, tʁaskɔ̃ pur soj, é a la dyɛw mɛrtsi. 4 aw prɛmyɛr kɔlp nɛ tʁɛt li tʁɛnɛ. 5 il sɛt trop dɛ tʁɛʃ, ki a ɛstɛ vɛnɔr. 6 dʒa dɛ l ɔmɛ mawvɛs nɛ fɛra t ɔ̃ prɔdomɛ. 7 la nɔit a kɔ̃sɛj. 8 lɛs vyɛjɛs voyɛs sɔ̃t lɛs mɛjɔ̃rɛs. 9 l unɛ mɛ̃ lɛvɛ l awtrɛ. 10 ki byɛ ɔt, byɛ avra. 11 ki n a sɛürtɛ n a nul byɛ].

Traduction : 1 "A bon jour, bonne œuvre". 2 "Pour enseigner que quelqu'un est fou, pas besoin de lui pendre une clochette au cou" (litt.: "à reconnaître qui est fou, il n'est pas nécessaire de pendre une cloche au cou"). 3 "A la cour du roi, chacun pour soi, et à la grâce de Dieu". 4 "Ce n'est pas au premier coup de hache que l'on abat un chêne" (litt.: "au premier coup ne choit pas le chêne"). 5 "Il en sait beaucoup sur la chasse, celui qui a été veneur" (à peu près notre actuel : "Ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire des grimaces"). 6 "D'un hom-

me mauvais, on ne fera jamais un homme de bien". 7 "La nuit porte conseil".
8 "Les vieux chemins sont les meilleurs". 9 "Une main lave l'autre". 10 "Celui
qui a eu du bien, il aura du bien". 11 "Celui qui n'a pas la sécurité, il ne pos-
sède rien".

REMARQUES

1 **oeuvre** "œuvre" désigne tout travail. Le verbe correspondant, **ouvrer**, est aujourd'hui bien désuet; nous avons cependant conservé l'adjectif **ouvrable**, qui en est dérivé : un **jour ouvrable** n'est pas un jour où l'on ouvre les magasins, mais un jour où il est licite de travailler, par opposition aux fêtes chômées. 2 **estuet** est l'Indicatif Présent, 3e personne, du verbe **estouvoir** "être nécessaire". 3 **merci** vient du latin **MERCÉDEM**, lequel signifiait "salaire" ou "prix"; le mot a connu une évolution sémantique curieuse, qui l'a amené à signifier d'abord "faveur, grâce" (nous avons conservé la vieille locution **être à la merci de quelqu'un**), puis à se spécialiser dans le sens que nous lui connaissons aujourd'hui. 4 **premier** est, dès l'ancien français, une forme qui concurrence **prime** et qui finira par l'évincer. Si nous avons conservé les formes concurrentes **second** et **deuxième**, le suffixe **commodé -ième** s'est imposé aux autres ordinaux, et nous disons actuellement **troisième**, **quatrième** etc.; nous n'avons guère conservé les anciennes formes que dans des fossiles lexicaux, du type **Charles-Quint**. - **chiet** est l'Indicatif Présent, 3e personne, du verbe **cheoir**, aujourd'hui **choir**, dont nous ne connaissons plus guère que le Participe Passé substantivé (**la chute**) et, grâce au Petit Chaperon Rouge, le Futur (**Tire la bobinette et la chevillette cherra**). 5 **veneor** est normalement un Cas Régime, issu du latin **VENATÖREM**; mais ce Cas Régime a supplanté le Cas Sujet légitime, **venere**, du latin **VENÁTOR**. 6 **prodome** est un terme valorisant de sens extrêmement large : suivant le contexte, il pourra signifier "sage", ou "vaillant", ou "pieux". Son féminin au contraire, **prude**, est très spécialisé. 9 Ne pas confondre **laver** avec **lever** :
LAVÉ : je **lèf**, tu **leves**, il **leve**, nus **lavons**, vus **lavez**, ils **levent**.
LEVER : je **lief**, tu **lieves**, il **lieve**, nus **levons**, vus **levez**, ils **lievent** (cf. **relief**).
Ces paradigmes ont, depuis l'ancien français, subi un alignement sur les formes des 4^e et 5^e personnes, et sont donc devenus réguliers. 10 **avra** est une forme de Futur 3^e personne du verbe **avoir** (autres formes : **il ara**, **il aura**). - **ot** est la 3^e personne du Passé-Simple du verbe **avoir**, dont il faut retenir le paradigme :

j' **oi**
tu **oüs**
il **ot**
nus **oümes**
vus **oüstes**
ils **orent**

QUARTE LEGENDE

AVANT D'ABORDER LA PHONÉTIQUE HISTORIQUE : QUELQUES CONSEILS

La phonétique historique (ou évolution des sons, du latin au français) ne constitue que l'un des chapitres avec lesquels il faut se familiariser lorsqu'on étudie l'ancien français. Ce chapitre - qui a autant, mais pas plus d'importance que les autres : morphologie, syntaxe et sémantique - obsède parfois l'étudiant au point qu'on a l'impression que pour lui, l'année d'initiation à l'ancien français se résume à l'apprentissage de la phonétique évolutive. C'est là une fausse vision des choses : apprendre déclinaisons et conjugaisons; reconnaître certaines constructions caractéristiques; savoir traduire exactement, et connaître certaines évolutions de sens, chacun de ces chapitres est, à lui seul, tout aussi important que la phonétique historique. Au demeurant, cette dernière repose sur un tout petit nombre de règles d'évolution, et la seule difficulté est qu'il faudra les retenir par cœur. Avant d'aborder ces règles d'évolution, voici quelques conseils préalables, ou plutôt quelques réflexes qu'il faut absolument acquérir :

4 Sauf pour le A latin, où cela n'offre aucune espèce d'importance, il faut s'habituer à distinguer soigneusement entre **voyelle tonique longue** et **voyelle tonique brève** du latin (ou, ce qui revient au même, entre **voyelle tonique ouverte** et **voyelle tonique fermée** du roman). Vous avez pu constater par exemple que le Nominatif **SÖROR** et l'Accusatif **SÖRÖREM** ont tous deux un [o] tonique; seulement, dans le premier cas, le [o] tonique est **bref** en latin (ou **ouvert** en roman), tandis que dans le second cas il est **long** en latin (ou **fermé** en roman) : le résultat du Ö latin = [ö] roman est [wé], comme on le voit dans **la suer**; mais il est [ow] pour le Ö latin = [ö] roman, comme on le voit dans **la serour**. Bref, le successeur français d'une voyelle brève latine n'est pas le même que le successeur de cette voyelle latine lorsqu'elle était longue.

5 Il faut soigneusement observer si la **voyelle tonique** est **libre** ou **entravée**. Une voyelle est **libre** lorsqu'elle est suivie d'une **seule consonne** ou de deux consonnes telles que la **première** soit une **occlusive** (= [p,t,k,b,d,g]) et la **seconde** un [r] : c'est-à-dire, en somme, que **toute voyelle qui termine une syllabe sera dite libre**. Au contraire, on appellera **voyelle entravée** toute voyelle suivie de deux consonnes (sauf si ces deux consonnes sont une occlusive suivie d'un [r]) : sera donc dite **entravée** toute voyelle qui, dans sa propre syllabe, sera suivie d'une consonne. En effet, l'évolution d'une **voyelle tonique libre** est généralement très différente de celle que connaît la même **voyelle tonique**, lorsqu'elle est **entravée** : vous avez pu constater que le [a] libre de **PÁTRĒM** se

QUARTE LEGENDE

transforme en [é] dans le *pere*, mais que le [a] entravé de *ÁSINUM* reste [a] dans l'*asne*. Par parenthèse : le Á de *PÁTRĒM* est libre, bien que suivi de deux consonnes, parce que la première d'entre elles est une occlusive, et la seconde un [r] : la coupe syllabique est *PÁ-TREM*, et le Á termine bien sa syllabe. Dans *ÁSINUM* au contraire, nous disons que le Á est entravé, alors qu'il est suivi d'une seule consonne. Mais c'est parce que la transformation de ce proparoxyton en paroxyton a fait disparaître le Í, et que par conséquent on a eu après le Á deux consonnes [sn], qui constituent bien une entrave.

Enfin, il faudra prendre l'habitude d'observer soigneusement l'entourage phonétique de chaque son. Considérons les trois mots *CÓMITĒM*, *MERCĒDEM* et *CÁNTANT*, prononcés respectivement [merkēde, kōmite, kantant] en latin. Nous connaissons leurs successeurs en ancien français : le *comte*, la *merci* et ils *chantent*, prononcés respectivement [kōtə, mertsɛ, tsātət]. Le son unique latin [k], on le constate, s'est conservé lorsqu'il était suivi d'une voyelle vélaire [o]; mais il est devenu [ts] lorsqu'il était suivi d'une voyelle palatale [e], et il s'est transformé en [tɛ] lorsqu'il était suivi d'un [a].

* Il est indispensable de bien se pénétrer des règles 1, 2, 3 (page xii) et 4, 5, 6 (pages xv-xvi) avant d'aborder l'étude des pages suivantes.

Quinte legende [kĩntə lédjēda] Phonétique Historique

1. LES VOYELLES TONIQUES

latin *Ā* > roman [a] :

1. Libre, il aboutit à [é] : *PÁTRĒM* > *pere*, grâce à une diphtongaison spontanée [pātrē > pædrē > pére].
2. Entravé, il reste [a] : *ÁS(I)NUM* > *asne*.
3. Suivi d'un [l] *implosif*, lequel se vocalise en [w], le [a] forme avec lui une diphtongue [aw] qui monophtonguera en [ó] : *ÁLTERA* > [awtrə > ótrə].
4. Suivi d'un [y], le [a] se combine avec lui pour former une diphtongue [ay] qui monophtonguera en [é] : *GRÁNDĪOR* > [grāydrə > grēdrə > grēdrə].
5. Précédé d'un [k], le [a] diphtongue spontanément en [yé]; cette diphtongue perdra au cours des siècles son [y] : *CÁRUM* > [táyér > èèr].
6. Entre deux palatales, le [a] devient [i] : *JÁCĒT* > [djíst > jī].
7. Suivi d'une nasale, le [a] se comporte comme en 1 s'il est libre, comme en 2 s'il est entravé, mais dans les deux cas le résultat est nasalisé : *PÁNĒM* > [pē̃] et *CÁNTANT* > [tsātət].

latin *Ē* > roman [è] :

1. Libre, il diphtongue spontanément en [yé] : *NEPOS* > [nyés].
2. Entravé, il reste [è] : *TĒRRAM* > [tèrə].
3. Suivi d'un [l] *implosif*, il se combine avec lui pour former une diphtongue [èw]. Entre les deux éléments de cette diphtongue s'intercale un [a] de transition, sur lequel va se déplacer l'accent tonique : d'où une triphongue [èaw] où le [è] désormais atone, tantôt s'amuira et tantôt passera à [y]. Quant au [aw] subsistant, il se comporte comme nous l'avons déjà vu sous *Ā*, 3. Ainsi *BĒLLUS* > [bèws > bèaws > bèaws] qui aboutira à l'actuel [bó] ou au dialectal [byó].
4. Libre aussi bien qu'entravé, mais suivi d'un [y], le [è] subit une diphtongaison conditionnée en [yé]; cette diphtongue se combine avec le [y] pour former une triphongue [yéy] qui monophtongue en [i] : *PĒJOR* > [pyéyrə > píre].
5. Suivi de nasale, s'il est libre le [è] diphtongue en [yé] qui se nasalise en [yē̃] (*BĒNE* > [byē̃]); entravé, il subsiste, également nasalisé, mais ce [è̃] s'ouvrira en [ē̃] (*LEGĒNDA* > [lédjē̃da > léjē̃da]).

latin $\acute{E}, \acute{I} >$ roman [\acute{e}] :

1. Libre, il diphtongue spontanément en [$\acute{éy}$], qui devient [\acute{oy}], qu'un glissement d'accent tonique transformera en [$wè$]. A partir de là, deux possibilités d'évolution pour la diphtongue [$wè$] :

—ou bien elle monophtongue en perdant sa semi-voyelle : HABÉ(B)AT > [$avéyt$ > $avoyt$ > $avwèt$ > $avè$].

—ou bien la diphtongue persiste, mais sa voyelle augmente d'aperture : MÉ > [$méy$ > moy > $mwè$ > mwa].

2. Entravé, il se conserve : VIRGA > [$vérdjə$].

3. Suivi d'un [l] implusif, il forme avec lui une diphtongue [$\acute{éw}$] qui, plus tard, monophtonguera en [$\acute{œ}$] : CAPILLOS > [$tæavéws$ > $ævœ$].

4. Suivi de [y], il forme avec lui la même diphtongue qu'en 1, avec les mêmes résultats : RÉGEM > [$réy$ > roy > $rwè$ > rwa], mais RÉGINA > [$réyna$ > $royne$ > $rwèna$ > $rèna$].

5. Libre et précédé d'une palatale, il diphtongue spontanément comme en 1; mais comme la palatale dégage un [y], celui-ci s'ajoute au résultat de la diphtongaison spontanée; il se crée donc une triphongue [$yéy$] qui monophtongue en [i] : MERCÉDEM [$mertsyéd$ > $mertsj$].

6. Libre et suivi de nasale, il diphtongue spontanément en [$\acute{éy}$], et la nasalisation empêche alors cette diphtongue d'évoluer comme en 1 —au contraire, elle monophtonguera en [$\acute{ẽ}$] : PLÉNUM > [$pléyn$ > $pléy$ > $plẽ$]. Entravé et suivi de nasale, il se comporte comme É : INTER > [$éntre$ > $ẽtre$ > $ãtre$].

latin $\acute{I} >$ roman [i] :

Cet [i] se conserve toujours, sauf lorsqu'il était suivi de nasale, auquel cas il a été nasalisé en [$\acute{ĩ}$], puis s'est ouvert en [$\acute{ẽ}$] : VINUM > [$vĩ$ > $vẽ$].

latin $\acute{O} >$ roman [$ò$] :

1. Libre, il diphtongue spontanément en [$wè$], qui monophtonguera plus tard en [$\acute{œ}$] : OPERA > [$wèvre$ > $œvre$].

2. Entravé, il se conserve : CŌM(I)TEM > [$kòmtə$].

3. Suivi d'un [l] implusif, il forme avec lui une diphtongue [\acute{ow}] qui, plus tard,

monophtonguera en [\acute{u}] : CŌLAPUM > [$kòwp$ > $kú$].

4. Suivi de [y], il subit une diphtongaison conditionnée qui l'amène finalement à devenir [$wĩ$] : NŌCTE > [$nwít$].

5. Suivi de nasale, il est nasalisé : tel quel s'il était entravé (CŌM(I)TEM > [$kòtə$]), mais sous forme diphtonguée s'il était libre (CŌMES > [$kwès$]).

latin $\acute{O}, \acute{U} >$ roman [$ò$] :

1. Libre, il diphtongue spontanément en [\acute{ow}], qui plus tard monophtonguera en [$\acute{œ}$] : FLŌREM > [$flówr$ > $flœr$].

2. Entravé, il se ferme en [\acute{u}] : DIŪRNU > [$djúr$].

3. Suivi de [l] implusif, il se comporte comme Ó en pareille circonstance : DŪLCEM > [$dóws$ > $dú$].

4. Suivi de [y], il forme une diphtongue [$\acute{óy}$] identique à celle qui succède au É, I, et qui subit la même évolution : NAUSEA = [$nósyə$] > [$nóyzə$ > $nwèzə$ > $nwazə$].

5. Libre ou entravé, s'il est suivi d'une nasale, il est nasalisé et dès lors son évolution s'arrête : BARŌNE > [$barõ$], tout comme ŪNQUAM > [$õkə$].

latin $\acute{U} >$ roman [u] :

1. Libre ou entravée, la vélaire [\acute{u}] se palatalise en [\acute{y}] : PLŪS > [$plús$].

2. Suivie d'un [y], elle forme avec lui une diphtongue [\acute{uy}] qui subira un glissement d'accent tonique et deviendra [$wĩ$] : FRŪCTUM > [$fruyt$ > $frwĩ$].

3. Suivi de nasale finale, il se nasalise puis s'ouvre en [$\acute{õ}$] : ŪNUM > [$ũ$ > $õ$].

POUR FACILITER LA MEMORISATION :

7 Les voyelles entravées se conservent assez généralement, ne subissant guère que des modifications dues au contexte phonétique. Les voyelles libres au contraire diphtonguent spontanément, à l'exception des plus fermées d'entre elles : Ī et Ū.

8 Les voyelles fermées diphtonguent par l'arrière : [$\acute{é}$ > $\acute{éy}$] et [$\acute{ó}$ > \acute{ow}]. Les voyelles ouvertes diphtonguent par l'avant : [$\acute{è}$ > $yè$] et [$\acute{ò}$ > $wò$].

9 La diphtongaison conditionnée (càd. provoquée par un [y]) ne concerne que les voyelles ouvertes [$\acute{è}$] et [$\acute{ò}$], libres ou entravées.

EXERCICES

1. Voici une série de mots latins : SALŪTAT - CÁRUS - HŌDIE - LÁTRO, LATRŌNEM - ÍRA - BÉCCU - TÁLA - SĒ - CÁDET - CŌRTEM - HŌMINEM - VÍA - LÁVAT - ŌCTO - GRÁNDIS - NŌVEM - BÁRO, BARŌNE - PĒJOR - NŪLLUM - FÍLIUS - SĒIOR - QUID - ÁMO - BĒNE.

Voici maintenant, toujours en désordre, une série de mots d'ancien français :

pire - voie - ire - chiers - bec - neuf - coi - court - hui - salue - ber, baron - nul - aim - uit - tele - fix - chiet - bien - granz - ome - sire - lerre, larron - soi - leve.

Dans chaque série, les termes se correspondent; restituez les filiations exactes, en arrivant jusqu'au français moderne s'il y a lieu. Exemple : CÁRUS > chiers > cher.

2. Classez ensuite ces mots sous les rubriques adéquates des pages xvii-xix. Exemple : CÁRUS > chiers > cher = Ā, 5.

CORRIGE

U 1 : NULLU > nul, SALŪTAT > salue.
 O 5 : BARŌNEM > baron, LATRŌNEM > larron.
 O 2 : CŌRTEM > court.
 O 5 : HŌMINEM > ome.
 O 4 : HŌDIE > hui, ŌCTO > uit.
 O 1 : NŌVEM > neuf.
 I 1 : ÍRA > ire, FÍLIUS > fix.
 E 1 : SĒ > soi, QUID > coi, VÍA > voie.
 E 4 : PĒJOR > pire, SĒIOR > sire.
 E 2 : BÉCCU > bec.
 E 1 : BĒNE > bien.
 A 7 : GRÁNDIS > granz.
 A 5 : CÁDET > chiet, CÁRUS > chiers.
 A 1 : ÁMO > aim, BÁRO > ber, LÁTRO > lerre, LÁVAT > lave, TÁLA > tele.
 FÍLIUS > fix > fils - SĒIOR > sire - QUID > coi > quel - ÁMO > aim > aime - BĒNE > bien
 huit - GRÁNDIS > granz - NŌVEM > neuf - BÁRO > ber, BARŌNEM > baron - NŪLLUM > nul
 > court > cour - HŌMINEM > ome > homme - VÍA > voie - LÁVAT > lave - ŌCTO > uit
 ÍRA > ire - BÉCCU > bec - TÁLA > tele telle - CÁDET > chiet > choit - CŌRTEM > court
 SALŪTAT > salue - CÁRUS > chiers > cher - HŌDIE > hui - LÁTRO > lerre, LATRŌNEM > larron

Sixte legende [sistə lédjɛ̃də]

Phonétique Historique

2. LES CONSONNES

les consonnes implosives :

1. C et G latins, post-toniques et implosifs, deviennent en roman [y] : des mots latins comme CŌGITO et NŌCTE deviennent [kòyto] et [nòyté] en roman.

2. L implusif, latin ou roman, devient [w] : CŌLAPUM > [kòlp > kòwp]

les consonnes finales :

1. Lorsqu'une consonne sonore devient finale, elle s'assourdit : SUÁVEM > soef.

2. Très souvent, les consonnes finales ou devenues finales s'amouissent : NEPŌTEM > [névɔt > nəv ɔ̃]

les consonnes en position forte :

1. En général, elles se conservent intactes; il y a cependant des

2. Exceptions :

[t] + [y] se palatalise en [t̃] qui devient [ts] ; cette affriquée parfois se sonorise : TĒRTIA > [tyɛ̃rt̃ə > tyɛ̃rtsə].

[k] + [é, i] se palatalise en [k̃] qui devient [tsy] : MERCEDEM > [mèrkɛ́y > mèrtsyɛ́i > mèrtsi]

[k] + [a] se palatalise en [k̃] qui devient [ts̃] : CÁNTANT > [ts̃ánt̃]

[d] + [y] aboutit à l'affriquée [dj] : DĪŪRNU > [djórn > djɔ̃r]

[g] + voyelle palatale aboutit aussi à l'affriquée [dj] : VĪRGAM > [vérdjə]

[y] initial aboutit aussi à l'affriquée [dj] : JÁCET > [djist]

[w] aboutit tantôt à [v] (VŌCEM > voix), et tantôt à [g] (VĒSPAM > guêpe).

les consonnes en position intervocalique :

1. [r, l, m, n] se conservent intactes; quant aux autres :

2. [s] se sonorise en [z] : NAUSEA > [nɔzə]
 [p] se sonorise en [b] qui se spirantise en [v] : NEPOTEM > [néboté > nɔvɔwt]
 [t] se sonorise en [d] qui s'amuit : SALUTAT [salɔdat > saluə]
- [b] + voyelle palatale se spirantise en [v] : ÓPERA [wɛvra > œvra]
 [b] + voyelle vélaire s'amuit : TABONEM > taon
- [d] s'amuit : VIDETIS > [vééts > véyéts]
- [k] et [g] + voyelle vélaire s'amouissent : SECURITATEM > [seurté]
- [k] + voyelle palatale se palatalise en [k̄] qui donne l'affriquée [ts] en dégageant un yod mobile, puis se sonorise en [dz] : AUCELLUM [ok̄ɛlu > otsyɛl > oydzɛl]
- [g] + voyelle palatale est un [y] : MAGIS > [mayis > mays > mès]

ENTRAÎNEMENT A LA PHONÉTIQUE HISTORIQUE

Voici, accompagnés de leur étymologie, tous les mots que nous avons rencontrés au cours des quatre premières leçons. Exercez-vous systématiquement à décrire l'évolution phonétique qu'ils ont connue, tant du latin à l'ancien français que de l'ancien français au français moderne :

- P. 9 uns < UNUS. prime < PRIMA. legende < LEGENDA. li < ILLI. cuens < COMES. est < EST. granz < GRANDIS. comte < COMITE. grand < GRANDE. oïl < (H)O(C)
- 10 ILLI. ber < BARO. graindre < GRANDIOR. de < DE. lui < (IL)LUI. graignour < GRANDIÖRE. meilleur < MELIÖRE. mieildre < MELIOR. pire < PEJOR.
- 11 peïour < PEJÖRE. baron < BARÖNE. dui < DUI. nennil < NON ILLI. ne < NON. mie < MICA. del < DE ILLU. si < SI. plus < PLUS. biax < BELLUS. cheval < CABALLU. chevax < CABALLUS. enfes < INFAN(S). le < (IL)LU. mes < MAGIS. niés < NEPOS. au < A(D) ILLU. enfant < INFANTE. neveu < NEPÖTE. nièce <
- 12 NEPTIA. trois < TRÉS. oïsel < AUCELLI. chantent < CANTANT. mout < MÜLTU. doucement < DULCE au féminin + MENTE. et < ET. soef < SUAVE. venere < VENATOR. berce < BERTJAN. les < (IL)LOS. oïseax < AUCELLLOS. le < (IL)LU. grant CSP < GRANDI. granz CRP < GRANDES. oïsels CSS < AUCELLLUS. oïsel CRS < AUCELLU.
- 13 quatre < QUATTOR. secunde < SECUNDA. pere < PATER. fix < FILIUS. asne < ASINU. joïr < GAUDIÖRE. isle < I(N)SULA. espée < SPATA. estes < ESTIS. ane < ANATE. yeez < VIDETIS. ci < (EC)CE (H)I(C). apruef < AD PROPE. qui < QUI. vient < VENIT. trotter < TROTTON. Charles < CAROLUS. Charlon < CAROLÖNE. ot < APUD. son < SUUM. pere CRS < PATRE. vostre < VOSTRA. encontre < INCONTRA. sui < SÜYÖ. lies < LAETUS. sire < SE(N)IOR. fui < FUI. onques <
- 14 UNQUAM + -s adverbial. cinc < CINQUE. ja < JAM. sendre < SENIOR. sieur <

SE(N)IÖRE. seignour < SENIÖRE. en < INDE. iés < ES. or < HORA. di < DIC. moi < ME. por < PRO. coi < QUID. frere < FRATER. estre < ESSERE. es < ES. estes < ESTIS. iestes < ESTIS. frere < FRATER. frere < FRATRI. freres < FRATRÖS. damedé < DOMINE DEUS. vi < VIDI. en < IN. cestui < (EC)CE ISTUI. mont < MUNDU. u < UBI. nus < NOS. esmes < ESUS. dex < DEUS.

P. 15 soms < SUMUS. somes < SUMUS. sis < SEX. tant < TANTU. chetif < CAPTIVU.

* Cet exercice est évidemment à faire par petites doses, et non d'un coup!...

Remarquez que, dans les étymologies, on ne note pas le -M d'accusatif latin; et qu'on ne marque pas la quantité de la voyelle tonique, lorsque c'est inutile.

somier < SAUMARIU. portast < PORTA(VI)SSET. si < SIC. com < QUOMO(DO). vus < VOS. sont < SUNT. aim < AMO. aimes < AMAS. aime < AMAT. amons < AMAMUS + -ons. amez < AMATIS. aiment < AMANT. je < E(G)O. tu < TU. il < ILLI. ele < ILLA. ils < ILLLOS. eles < ILLAS. set < SEPTA.

- 16 bons < BONUS. bon < BÖNU. bon < BÖNI. bons < BÖNOS. terre < TERRA. la < ILLA. flors < FLÖRIS. flour < FLÖRE. flours < FLÖRES. suer < SÖROR. serour < SÖRÖRE. serours < SÖRÖRES. ai < AYO. as < AS. a < AT. avons < HABEMUS +
- 17 ons. avez < HABETIS. ont < AUNT. mes < MEUS. me < ME. corbiax < CORBELLUS. golpix < VULPICULUS. ert < ERAT. sus < SÜ(R)SU. avoit < HABE(B)AT. chasne < CASSANU. mol < MÖLLE. fromage < FORMATICU. entre < INTER. ses < SÜOS. piez < PEDES. dont < D(E) ÜNDE. manjot < MANDUCABAT. endementiers < IN DUM INTERIM. vint < VENIT. salue < SALUTAT. son < SUUM. compere < CUMPATER. chiers < CARUS. coinz < COGNITUS. dist < DIXIT. traïstre < TRADITOR. lerre < LATRO. chantez < CANTATIS. hui < HÖDIE. soliez < SOLE(B)ATIS. pieça < PETTIA AT. ce < (EC)CE (H)O(C). cuit < COGITO. qar < QUARE. lechierres < LECCATOR. tele < TALA. viande < VI(V)ENDA. esclaire < EXCLARAT. voiz < VOCE. chalenge < CALUMNIA. plains < PLENUS. ire < IRA. fina < FINAVIT. bec < BECCU. ferir < FERIRE. giete < JECTAT. bret < BRAGTU. laid < LAIP. noise < NAUSEA. chiet < CADET. gloz < GLUTTUS. manje < MANDUCAT. losengeor < LAUSINGATORE. ert <
- 20 ERIT. soz < SÖTTUS. fut < FUIT. tierce < TERTIA. neuf < NÖVE. altre < ALTERA. uevre < ÖPERA. homme < HÖMINE. colp < COLAPU. dis < DECE. unze < ÜNDECI.
- 21 doze < DÖDECI. quarte < QUARTA. suivre < SEQUERE. proverbe < PROVERBIUM. jour < DIURNU. connoistre < COGNOSCERE. folz < FÖLLIS. estuet < EST ÖPET. pendre < PÖNDERE. cloche < CLÖCCA. col < CÖLLE. cort < CÖ(HO)RTE. roi < RÖGE. chascun < QUASQUE ÜNU. soi < SÖ. merci < MERCÖDE. premier < PRIMARIU. set < SÄPET. trop < THROP. chasse < CAPTIA. esté < STATUS. veneor < VENATORE. mauvés < MALIFATIUS. fera < FACERE + AYO. on < HÖMO. prodome < PROD + HÖMINE. nuit < NÖCTE. conseil < CONSILIU. vieilles < VECULAS. voyes < VIAS. main < MANU. leve < LAVAT. ot < AWIT. bien < BENE. avra < HABERE + AT. seürté < SECURITATE.
- 22 nul < NULLU. treize < TREDECI. lief < LEVO. oi < AWI. oüs < AWIS. oümes <
- 23 AWIMUS. oüstes < AWISTIS. orent < AWRUNT. quatorze < QUATTÖRDECI. quinze <

P. 24 QUINDECI. seze < SEDECI.

25 gīt < JACET. pain < PANE.

26 verge < VIRGA. cheveux < CAPILLOS. reine < REGINA. vin < VINU.

27 fruit < FRUCTU.

* Quelques remarques : d'abord, les latinistes jugeront parfois bien bizarres certaines formes étymologiques : c'est que le latin littéraire classique est, pour les romanistes, un ancêtre bien moins direct du français que ne l'est le latin populaire, ou vulgaire.

Par ailleurs, ce que vous avez précédemment appris ne vous mettra pas toujours à même de résoudre toutes les difficultés étymologiques qui vous sont proposées ici : ne vous effrayez pas d'ignorer, et faites des hypothèses!

Enfin, il est conseillé de faire et de refaire ces exercices étymologiques jusqu'à ce qu'on soit capable de retrouver seul les évolutions phonétiques. Le Corrigé pourra aider dans les débuts; mais ce n'est que lorsqu'il sera devenu inutile que l'on passera au chapitre suivant.

CORRIGE

* Vous trouverez ici les mots que vous aviez à étudier du point de vue de leur évolution phonétique. Attention :

-ils sont ici classés dans l'ordre alphabétique, mais avec des regroupements morphologiques (**ber** et **baron** figurent dans le même article; tout l'Indicatif Présent de **aimer** est rassemblé sous la même rubrique).

-Afin de faciliter vos recherches, les mots figurent ici (chaque fois que cela a été possible) sous la forme que nous leur connaissons aujourd'hui, et non sous la forme qu'ils avaient en ancien français.

Il pourra se faire que vous soyez gêné par quelques termes, notamment techniques : n'hésitez pas à chercher leur sens dans le dictionnaire! Quant aux abréviations, elles se lisent sans difficulté.

ai et l'IP de avoir : lat. class. HABEO etc.

Personnes à radical tonique (1, 2, 3, 6) : lat. HABEO [abyo], HABES [abes], HABET [abet], HABENT [abent]; devenus en rom. [ayo, as, at, awnt]. La pers. 1 perd son [o] post-tonique, et sa dipt. [ay] monophthongue en [e]. Pers. 2 et 3 : conservation des formes, la non-dipt. spontanée du [a] s'expliquant par les emplois proclitiques (formes composées) aussi bien que par le souci de préserver un radical commun dans le paradigme. Pers. 6 : la dipt. [aw] monophth. en [o], qui se nasalise au contact du [n] implusif, d'où [ōt].

Personnes à désinence tonique (4, 5) : lat. HABEMUS, HABÉTIS. Si la spirantisation en [v] du [b] intervoc. est normale dans le radical, les désinences de avons et de avez ne sont pas étymologiques : à peu près toute la conjug. franç. possède -ons comme désinence de 4^e pers. (exception : le Passé-Simple) : l'origine de cette désinence est discutée. A peu près toute la conjug. franç. possède -ez comme désinence de 5^e pers. (exceptions : faites, dites) : c'est que la désinence -ÁTIS des verbes de la 1^e classe (type AMARE) s'est partout imposée, au détriment des désinences originelles du lat. Détail de l'évolution : [-atis > -étis] par dipt. spont. du [a] libre; [-étis > -éts] par amuïssement de la voyelle post-tonique. On sait qu'au Moyen-Âge le -z de la graphie note une affriquée [-ts].

aim et l'IP de aimer :

Pers. à rad. tonique (1, 2, 3, 6) : AMO, AMAS, AMAT, AMANT : partout le [a] libre dipt. spont. et devient [e]. Pers. 1 : le [o] post-tonique s'amuït, d'où aim. Pers. 2, 3, 6 : le [a] post-tonique se décolore en [ə], d'où aines, aim(e)t, aim(e)n(t), les sons entre parenthèses étant appelés à s'amuïr.

Pers. à désinence tonique (4, 5) : le [a] du rad. n'étant pas tonique, il se conserve. La désin. -ons s'impose à la 4^e pers. (cf. ai), d'où avons. Pers. 5, AMÁTIS

> [amētis > amets], graphié amez (cf. ai). Ces deux pers. sont aujourd'hui alignées sur le modèle rhizotonique.

ane ANATE. [anate > anade > anə]. La non-dipht. spont. du [a] fait problème : elle pourrait s'expliquer par l'aspect onomatopéique du mot (cf. le mot canard). Le mot ane "cane" ne s'est conservé que dans bedâne, où il a été sottement confondu avec âne < ASINU, comme le montre notre orthographe officielle.

âne < ASINU. Le proparox. devient parox., ce qui crée une entrave au [a] : [asinu > asnu]. A l'amuïssement du [u] post-tonique, le groupe [sn] devenu final demande le soutien d'un [-ə]. Dès l'anc. fr., le [s] devant nasale s'est amuï, laissant dans le mot une place vacante qui permit au [a] de s'allonger : [ānə]. La vélarisation du [ā] en [â] est un vulgarisme parisien qui s'est répandu après la Révolution.

apruéf < A(L) PROPE. [apropé > aprwév] par dipht. spont. du [ò] et sonorisation, suivie de spirantisation, du [p] intervoc. A la chute du [é] post-tonique, le [v] devenu final s'assourdit en [f].

au = prép. à < AD + art. le < (IL)LU. Ce dernier devient asyllabique en cas d'enclise : du = de+l(e), al = à+l(e) etc. Suivi d'un subst. à initiale consonantique, le [l] devenait implosif et se vocalisait en [w], d'où [aw] qui a monopht. en [ó].

aurai et le F de avoir : sans rapport avec le F lat. en -BO, BIS, -BIT etc.

Le F franç. est formé d'un radical qui représente l'Infinitif du verbe (parfois un peu altéré) et d'une désinence qui est l'IP de avoir : -ai, -as, -a etc. Pour ces désin., cf. ai. Le rad. a ici connu plusieurs formes : [aw-, av-, a-]; nous ne pratiquons plus que la 1^e, où la dipht. [aw] a monopht. en [ó] : j'aurai etc.

autre < ALTERA. Le proparox. devient parox. : [altéra > altra]. Le [a] entravé se conserve; vocalisation en [w] du [l] implosif et décoloration en [-ə] du [-a] post-tonique, d'où [awtrə], où la dipht. [aw] monophtonguera en [ó].

avoit et l'Imp de avoir.

Personnes à radical tonique (1, 2, 3, ó) : lat. HABĒBA(M), HABĒBAS, HABĒBAT, HABĒBANT perdent en roman leur 2^e B, d'où : [abéa, abéas, abéat, abéant]. Spirantisation en [v] du [b] intervoc. et dipht. spont. du [é] libre; décoloration en [-ə] du [a] post-tonique, d'où [avéya, avéyas, avéyat, avéyant] qui sont les formes du très ancien franç. La dipht. [éy] évolue normalement : [éy > oy > wè], la graphie s'étant stabilisée à la notation du stade intermédiaire : j'avoie, tu avoies, il avoit, ils avoient. On voit que, curieusement, le [-ə] tend à disparaître dans ces formes. Depuis le XVI^e ou XVII^e s., la désinence [wè] a monophtongué en [è] : il faudra pourtant attendre 1837 pour que l'usage officiel autorise l'orthographe -ais, -ais, -ait etc.

Pers. téléotoniques (4, 5) : HABE(B)ÁNUS, HABE(B)ÁTIS. A l'amuïssement du 2^e B, le [e] se trouve en hiatus avec le [a], et va donc se transformer en [y] : [avyánus,

avyatis]; le [a] libre précédé d'un [y] dipht. spont. en [yé], d'où les formes du très anc. franç. : aviens, aviez (à la 4^e pers., la désin. -ons se substituera très tôt à la désin. étymologique).

Tous nos Ind. Impf. connaissent aujourd'hui ce type de désinences, mais l'anc. fr. connaissait d'autres types, cf. manjot et ert.

baron : CS ber, CR baron < BÁRO, BARÓNE, le balancement d'accent tonique expliquant la divergence des formes. En effet dans BÁRO le [a] libre dipht. spont. en [é] et le [o] post-tonique s'amuït, d'où [bér]. Mais dans BARÓNE, c'est le [ó] qui est tonique : fermé et suivi de nasale, il est nasalisé sans pouvoir diphtonguer, d'où [baró].

beau : CSs beax (dialect. : biax), CRs bel; CSp bel, CRp beax < BÉLLUS, BÉLLU; BÉLLI, BÉLLOS (la graphie -x note [-ws] en anc. franç.).

Aux cas sans -s, l'évol. est sans mystère : entravé par la gémée [ll], le [è] se conserve intact. Si nous avons aujourd'hui l'alternance bel/beau, c'est parce que, lorsque bel était suivi d'un subst. à initiale consonantique, son [-l] devenait implosif et se vocalisait en [-w], avec la même évolution ensuite qu'aux cas en -s.

Aux cas en -s, à la chute de la voyelle post-tonique, le [ll] se simplifie et, devenu implosif, se vocalise en [w] : [bèws]. Dans la dipht. [èw], le trajet articulatoire est considérable entre [è], voyelle palatale, et [w], semi-voyelle vélaire : un son de transition, [a], va s'insérer entre les deux éléments de la dipht., qui devient dès lors triphthongue : [èaw]. Dans cette triphth., l'accent tonique va se déplacer et glisser sur l'élément médian : [èaw > èaw]. En francien, le [è] s'amuït alors, et la dipht. [aw] monopht. en [ó], d'où [bó]. Dans d'autres dialectes d'oïl au contraire, le [è] en hiatus devient [y] : [èaw > yaw], et la monopht. amène à la forme [byó].

bec < BÉCCUS, mot gaulois emprunté par le lat. Entravé, le [è] se conserve intact.

bercer germ. BERTJAN, adapté par le lat. en BERTIÁRE. Ne pas confondre ce verbe disparu, qui signifiait "chasser à l'arc", avec le toujours actuel bercer (un enfant), qui remonte aussi à un verbe BERTIÁRE "secouer", que le lat. avait emprunté au gaul.

bien < BÉNE. Dipht. spont. du [è] en [yè], puis nasalisation de cette diphtongue.

bon < BŌNU. Suivant que le mot était accentué dans la phrase (attribut) ou atone (épithète), le [ò] a diphtongué ou non : l'anc. fr. possède donc une forme tonique buen et une forme atone bon

bret < BRÁGTU, du verbe BRÁGERE > braire. Le G est ici un [y] qui forme dipht. avec le [a] : [brayt, brayrə > brèt, brèrə] par monophtongaison. Le sens de ce verbe est en anc. fr. bien moins spécialisé qu'auj. : on le trouve au sens de "crier", de "pleurer", de "chanter"...

ce < (EC)CE (H)O(C). Le [k] suivi d'un [e] aboutit à l'affriquée [ts], d'où le très anc. fr. ço, auj. décoloré en ce.

cestui < (EC)CE ĪSTĪ, qui aboutit à cist [tsist] (cf. ce), augmenté d'une désinence -ui de CR indirect, laquelle s'est diffusée à partir de lui. L'anc. fr. possédait un démonstratif proche :

MASC.	CS	cist	cist	FEM.	CS	ceste	
	CR	cest	cez		CR	ceste	cestes ou cez
	CRi.	cestui	cez		CRi.	cesti	
		SING.	PLUR.			SING.	PLUR.

et un démonstratif lointain, tiré de (EC)CE ĪLLĪ :

MASC.	CS	cil	cil	FEM.	CS	cele	
	CR	cel	cels		CR	cele	celes
	CRi.	celui	cels		CRi.	celi	

Dans cist et cil, le [i] provient d'un Ī, ce qui est exceptionnel : on l'explique par une dilation exercée par le Ī sur le Ī dans ĪSTĪ, ĪLLĪ (la dilation est un transfert de qualité d'un phonème à un autre). Cette dilation n'a évidemment pas pu se produire dans (EC)CE ĪSTU, (EC)CE ĪLLU, où le Ī a bien un [é] pour successeur.

chacun : si le -un vient évidemment de UNU, la 1^e syllabe est embarrassante. On se tire d'affaire en invoquant une hybridation entre lat. QUISQUE et grec KATA, d'où KASQUE, forme évidemment propre à expliquer le [tʰask-] de l'anc. franç.

challenge < CALŪNMĪA, devenu CALŪNMĪA par métathèse (son doublet calomnie est un pur latinisme). [k] suivi d'un [a] > [tʰ] (prononc. conservée par l'angl., alors que le [tʰ] fr. a perdu son élément occlusif). Le Ī est ici un [y] qui, ne pouvant palataliser la labiale [m], se comporte comme s'il était initial de mot et devient [dj], tandis que le [ó] est nasalisé : [tʰalɔ̃dʒa], dont challenge est une variante.

chanter à l'IP : (je) chant, (tu) chantes, (il) chante(t), (nous) chantons, (vous) chantez, (ils) chantent.

Radical : [k] + [a] > [tʰ]; [a] entravé + nasale > [ã].

Désinences : cf. aim.

À la pers. 1, nous avons auj. un [-ə] : il s'est généralisé à partir des verbes où un groupe consonantique lourd était devenu final, et avait donc nécessité le soutien d'un [-ə] (p. ex. : ĪNTRO [ãtr > ãtrə > ãtrə]).

Charles < germ. KARL (même mot qu'alld. Karl), latinisé en CĀROLUS : le proparox. est forcé de redevenir parox. : CĀRLUS.

[k] + [a] > [tʰ]; [a] entravé reste intact; le groupe [rl] final exige le soutien d'un [ə], d'où [tʰarləs]. CR Charlon > CARLŌNE, cf. baron.

chasne < gaul. CĀSSANU, proparox. devenu parox. : CĀSNU, ce qui entrave le [a].

[k + a > tʰ]; le groupe [sn] devenu final exige un [-ə] de soutien. Pour une raison mal connue (influence de frêne < FRĀXINU ?), chasne est devenu chêne.

chasse < CĀPTĪA, de CAPTĪĀRE > chasser. [k + a > tʰ]; [a] entravé reste; [t + y > tʰ > ts], où l'occlusive absorbera le P; [a] post-tonique > [ə].

chetif < CAPTĪVU devenu CACTĪVU en lat. vulg., le C implusif représentant un [y] roman : [kəytivʷ > tʰæytif] par essourdissement du [v] devenu final; ensuite, la dipht. [ay > é]. Le doublet captif est un latinisme. Noter qu'aux cas en -s, chetif faisait chetis, le groupe [fs] perdant toujours son [f] (cf. CERVUS > cers, CERVU > cerf).

cheval < CABĀLLU, mot étranger en lat. [k + a > tʰ]; [a] prétonique libre, précédé d'un [k], se décolore normalement en [ə]; [b] intervoc. se spirantise en [v]; [a] entravé par la gémignée se conserve intact, d'où [tʰæval].

Aux cas en -s, le [l] était implusif, et s'est vocalisé en [w], d'où [tʰævaws] qui, par simplification de l'affriquée et monophthongaison de la diphtongue, deviendra notre [ævo] : en somme, dans notre orthographe chevaux, le souvenir du [l] implusif est commémoré deux fois, par le v et par le x (le record est détenu par la triple commémoration de aux, pluriel de aill!).

cheveux < CAPĪLLOS. [k + a > tʰ]; [a] prétonique libre, précédé de [k], se décolore normalement en [ə]; [p] intervoc. se sonorise en [b] qui se spirantise en [v]. Le [é] est entravé par la gémignée, et subsiste. Aux cas en -s, le [l] était implusif et se vocalisait en [w], d'où [tʰævéws]. La dipht. [éw] (dont le sort est très différent de celui de la dipht. [əw], cf. beau) monophthongue en [œ].

chiers < CĀRUS. [k + a > tʰ]; [a] libre précédé de [k] dipht. en [yé] (cette dipht. s'est obligatoirement produite avant la disparition des voyelles post-toniques : sinon le [a] aurait été entravé). Les diphtongues [yé] de ce type ont généralement perdu leur yod au cours des siècles : nous ne disons plus chievre < CĀFRA ni chief < CĀPUT; cependant, nous avons conservé chien < CĀNE.

chiet < CĀDET, IP₃ de CADĒRE > cheoir > choir.

[k + a > tʰ]; [a] libre précédé de [k] > [yé]; [d] intervoc. et [e] post-tonique s'amuissent.

ci < (EC)CE (H)ĪC, cf. ce. Après Ī, le C lat. est à considérer comme un yod, qu'absorbe la voyelle tonique.

cinq < lat. vulg. CĪNQUE (class. QUINQUE). [k + i > kʰ > ts]; [i + n > ŋ > ɕ]; le groupe [kwé] final perd sa semi-voyelle, puis sa voyelle post-tonique.

cloche < onomatopée CLŌCCA (les anciennes cloches étaient de bois!). [o] entravé se conserve; [k] intérieur, en position forte, suivi de [a] > [tʰ]; le [a] post-tonique se décolore en [ə].

coinz < CŌGNITUS. Le proparox. devient parox.: CŌGNITUS, où le G est un [y] qui palatalise le [n] en [ɲ], lequel ferme le [ò] en [ó]. Un [ɲ] implusif est un phénomène incongru en fr.: il se dissocie en [y + n], et le [y] forme dipht. avec le [ó], d'où [kóynts] qui sera nasalisé et évoluera en [kwěnts].

com(me) < CŌMO, forme réduite de QUOMODO. La non-dipht. du [ò] (comp. com < CŌMO et cuens < CŌMES) s'explique par les emplois atones du mot dans la phrase.

Notre actuel comme viendrait de CŌMO ET, avec totale décoloration du ET; l'anc. fr. distinguait d'ailleurs entre com, introducteur de phrase, et comme, introducteur de mot.

compere < COMPĀTER "parrain". Cf. pere.

comte < CŌMITE, mais CŌMES > cuens.

CS : [k] + voyelle vélaire se conserve; [ò] libre dipht. spont. en [wè] (il faut que cette dipht. se soit produite avant l'amuïssement des voyelles post-toniques, sinon le [ò] serait entravé). A l'amuïssement du [e] post-tonique, il se produit un groupe [-ms] incongru, que remplace le groupe voisin, mais plus fréquent [-ns]; le [n] nasalisera le [è].

CR : le proparox. devient parox.: CŌMTE, ce qui entrave le [ò]. Le groupe [mt] devenu final à l'amuïssement du [e] post-tonique exige un [ə] de soutien, et passe au groupe plus fréquent [nt], où le [n] nasalisera le [è].

connaître, anc. fr. connoistre < CONŌSCERE (class. COGNOSCERE). Métathèse du [sk] en [ks] et transform. du proparox. en parox., d'où [konóksré] où le [k] implusif est un yod qui va former dipht. avec le [ó] : [konoysré]. Le groupe [sr] est incongru en franç.: un [t] de transition s'insère entre ses éléments; à l'amuïssement du [é] post-tonique, un [ə] vient soutenir le groupe consonantique devenu final, d'où [konóystre > konwəstre > konətre].

conseil < CONSĪLIU. [k] + voy. vélaire reste; [é] est entravé par le groupe [ly], où le yod palatalisera le [l] en [ɫ]; d'où, à l'amuïssement de la voy. post-tonique, [kōsɛɫ]. Le son [ɫ] n'existe plus en franç.: nous l'avons remplacé (depuis le XIX^e s. à peu près) par [y]. Quant à la qualité ouverte ou fermée des voyelles, elle est auj. largement déterminée par la nature de la syllabe, suivant la règle "à syllabe ouverte, voyelle fermée; à syllabe couverte, voyelle ouverte" (est ouverte la syllabe que termine sa voyelle; est couverte la syllabe que termine une consonne).

corbeau < CORBĒLLUS (pour -ĒLLUS > -eau, cf. beau), dérivé du CORVUS lat.

cou < CŪLLE. Conservation du [k] + voy. vélaire et du [ò] entravé. Aux cas en -s, le [l] implusif se vocalise en [w] qui forme dipht. avec le [ò]; cette dipht. monophtonguera en [u]. On écrira longtemps col (et, de même : fol, sol) ce qui se prononçait [kɔ, fɔ, sɔ]; les prononc. actuelles [kòl, fòl, sòl] sont des orthographismes du même type que gaqueure = [gəjəre].

coup < CŪLAPU, proparox. devenu parox.: CŪLPU. [k] + voy. vél. se conserve; [ò] est entravé, mais forme dipht. avec le [w] produit par la vocalisation du [l] implusif :

[kɔwp], où la dipht. monophtonguera en [u] et où la consonne finale s'amuïra.

cour < COHORTE réduit à CŌRTE. [k] + voy. vélaire reste; [ó] entravé se conserve et se fermera en [u]. Le [t] final, longtemps sensible (les Angl. en ont gardé l'articulation dans leur court, qui nous est revenu avec le tennis), s'amuïra, comme la plupart des consonnes finales, vers le XV^e s.

cuit < CŪGITO. Proparox. devenu parox.: CŪGTO, où le G implusif est un [y].

Dans [kóyto], le [k] + voy. vélaire se conserve; le [ò] est entravé, mais comme il est suivi d'un yod, il subit une diphtongaison conditionnée qui l'amène à [wi]; la voyelle post-tonique s'amuït, d'où [kwit] qui servira de radical à toute la conjugaison de cuidier < COGITĀRE.

damedé représente le successeur de DOMINE DEE. DŌINU, proparox., devient parox.: DŌMNU, qui en roman a dû aboutir à don (cf. l'esp.); [ō] en position proclitique aboutit assez souvent à [ã] en langue d'oïl (cf. NCN ĪLLĪ > nenil). Au fém., DOMNA > dame, qui a survécu, au lieu que le masc. (CS danz, CR dam) s'est très tôt spécialisé pour désigner les saints : Dampierre, Dammartin etc.

de < DE, avec décoloration de la voyelle.

del représente de < DE + le < ĪLLU, avec perte d'une syllabe comme dans au. Del aboutira à notre du, qui représente la fermeture d'un anc. [dœ] issu de la monopht. de [dew], prononc. de del devant initiale consonantique.

dieu, assez constamment graphié Dex = deus au Moyen-Âge : cette graphie latinisante cache la prononciation réelle [dyew] qui monophtonguera en [dyœ].

Le lat. DEU représente un cas partic. de diphtongaison conditionnée du [è] : non pas provoquée par un yod, mais par l'élément très fermé [w].

di Imper₂ de dirē < DĪC(E)RE, soit DĪC = [diy] où le yod est absorbé par la voy.

dist PS₃ de dire, soit DĪXĪT = [diysit], avec absorption du yod et perte de la voyelle post-tonique.

dix < DÉCE. Le [k] + [e] se palatalise puis aboutit à l'affriquée sifflante sourde en dégageant un yod : [dɛtsye]. Ce yod conditionne la diphtongaison du [è] en même temps qu'il se propage dans la 1^e syllabe : [dyɛyts] lorsque s'amuït la voy. post-tonique. La triphth. [yɛy] monophtongue en [i], d'où anc. fr. [dits], qui se réduit à [dis].

dont < D(E) ŪNDE, avec nasalisation du [ō] entravé; à la chute du [e] post-tonique, le [d] devenu final s'assourdit en [t] qui s'amuïra plus tard.

doucement adv. de formation romane = adj. au fém. + suffixe -ment représentant l'Ablatif MENTE "façon de voir, façon". Le fém. est construit sur le masc. douz < DŪLCE = [dɔwtse].

douze < DUODECI réduit à DŌDECI : [dódtɕi > dótse > dódze > duǝze > duze].

Phénomènes invoqués dans cette évol.: palatalisation du [k + i] qui aboutit à l'affriquée sifflante sourde; réduction du proparox.; remplacement du [i] post-tonique amuï par un [ə] de soutien; absorption du [d] par l'élément occlusif de l'affriquée; fermeture de la voy. tonique; sonorisation de l'affriquée intervoc.; amuïssement de l'élément occlusif de l'affriquée.

dui < DŪĪ avec dilation du Ī sur le Ū : DŪĪ > [duy]; puis glissement d'accent : [dwi]. L'actuel deux représente le successeur monophtongué d'anc. fr. dous = [dows], issu lui-même de DŪOS par dipht. spontanée du [ó].

éclairer, en anc. fr. esclairier < lat. vulg. EXCLARIĀRE (class. EXCLARĀRE). Le préfixe EX-, devant initiale consonantique, se réduit à ES-. Le rad., atone à l'Inf., devrait rester [klar] : pour expliquer la forme [klèr], on a le choix entre l'hypothèse phonétique :

-le yod se déplace vers l'avant et vient se combiner avec le [a] de [klar] pour former une dipht. [ay] qui monophtonguera en [è];

ou l'hypothèse morphologique :

-nominale : le radical de l'Inf. est aligné sur la forme prise par l'adj. CLĀRU après dipht. spont. de son [a] libre, soit [klèr];

-verbale : à l'IP₃, EXCLĀRAT voit son [a] libre diphtonguer spont., d'où es-claire(t), et le paradigme s'alignera sur cette forme.

Les Inf. en -ĪARE aboutissent en anc. franç. à des formes en -ier parce que le [a], étant précédé d'un yod, dipht. en [yé] (phénomène appelé "Loi de Bartsch").

elle : la 3^e pers. du pronom pers. non-réfléchi possède une décl. à 3 cas, avec un double jeu de formes, les unes toniques et les autres atones. Au féminin :

SING.	TONIQUE	ATONE	PLUR.	TONIQUE	ATONE
CS	ele	ele	CS	eles	eles
CR	li	la	CR	eles	les
CRi	li	li	CRi	lour	lour

Détail des évolutions :

ele < ĪLLA tonique (Ī entravé) ou atone.

li < ILLAE = [éllè] + [y] analogique du masc. lui : [(é)lèy] subit une dipht. cond.: [lyèy], qui monopht. en [li].

la < (IL)LA(M), sans décoloration du [a] car proclitique.

eles < ĪLLAS (Nomin.-Accus. lat. vulg.)

lour < ILLŌRUM, masc. généralisé, où le [ó] dipht. spont. en [ów], auj. monopht. en [œ].

les < (IL)LAS, avec recoloration en [é] du [ə] issu de [a].

en prépos. < ĪN avec nasalis. du [é] puis ouverture du [è] en [ā]. Cette prépos. donne avec l'art. le une enclise : en + le = ei; en + les = es (cf. "licence ès lettres").

Ne pas confondre avec le pronom-adv. en < ĪNDE.

encontre < ĪN CONTRA = [én kontra] > [èkōtre] > [ākōtre].

endementiers < ĪN DŪM. ĪNTĒRI(M), rom. [éndòmèntèr]; nasalisation de [é] + nasale; [ò] + nasale prétonique passe à [è] (cf. NON ILLI > nenil); dipht. spont. de [è] en [ye]; chute du [i] post-tonique. Le [s] final est ici une marque adverbiale.

enfant < ĪNFĀTE (CR), mais enfes < ĪNFA(N)S au CS.

CR : rom. [énfanté], avec [a] entravé, que nasaliserà le [n]; nasalis. aussi du [é] au contact du [n] qui le suit, le résultat [è] s'ouvrant plus tard en [ā]; amuïssement de la voyelle post-tonique.

CS : rom. [énfas], avec [é] entravé que nasaliserà le [n] (plus tard, [è] s'ouvrira en [ā]); décoloration en [ə] du [a] post-tonique.

entre < ĪNTER, rom. [énter], avec [é] entravé que nasalise le [n] (plus tard [è] s'ouvre en [ā]); à l'amuïssement de la voy. post-tonique, se crée un groupe final [tr] qui nécessite le soutien d'un [ə].

épée < SPĀTHA (mot grec que les Romains utilisaient pour désigner l'épée longue), rom. [spata] : dipht. spont. du [a] libre; [t] intervoc. se sonorise puis s'amuït; le [a] post-tonique se décolore en [ə]. Le groupe initial [s] + occlusive était refusé par nos ancêtres, qui éprouvaient le besoin de lui imposer la prothèse d'un [è-] (auj. encore, dans le Midi, on entend "une estatue, un estylor": c'est le même phénomène). D'où [espéa] auj. réduit à [épé].

estuet IP₃ de estovóir < ESTŌPĒRE "falloir, être nécessaire", formé sur la locution lat. EST OPUS. A la pers. 3, ESTŌPET voit son [ò] libre diphtonguer spontanément en [wè] (le phénomène survient nécessairement avant l'amuïssement de la voy. post-tonique, sinon il y aurait entrave).

et < ET, avec amuïssement du [t].

étais et l'Impf. de être :

Notre paradigme actuel remonte au radical du verbe estre, soit est-, et au système de désinences issues de -E(B)A(M) etc. (cf. avoit); anc. franç.: (j') estoie, (tu) estoies, (il) estoit, (nus) estiens, (vus) estiez, (ils) estoient, normalement devenu en fr. mod. (j') étais etc.

Mais l'anc. franç. possédait aussi un Impf. directement tiré du lat. ERAM etc.:

ĪRAM > (j') <u>ere</u>	ERĀTUS > (nus) <u>er</u> iens) -iens, -iez non-
ĪRAS > (tu) <u>eres</u>	
ĪRAT > (il) <u>ert</u> , l'un des rares cas	tent à -E(B)ANUS, -E(B)ATIS.
où un [a] post-tonique, après s'	ĪRANT > (ils) <u>erent</u>
être décoloré, s'est amuï.	

Les pers. 1, 2, 3, 6 ont des variantes toniques, avec [è] dipht. spont. en [ye] : iere, ieres, iert, ierent.

Si estoie etc. a supplanté ere etc., c'est sans doute parce que l'Impf. issu de ĪRAM était, pour plusieurs de ses pers., indiscernable du Futur issu de ĪRO (cf. serai) : l'homophonie entre expression du passé et expression de l'avenir a pu être gênante pour la communication.

été Part. de être < STATU, le verbe STARE "se tenir, rester" s'étant glissé dans la conjug. de ESSE en lat. vulg. Dans [statu], dipht. spont. du [a] libre; sonorisation du [t] intervoc. en [d] qui s'amuit; prothèse d'un [e] devant le groupe initial [s] + occlusive, d'où anc. franç. esté, où le [s] implusif s'amuit.

être Infinitif ne vient pas exactement du lat. class. ESSE, mais de la forme qu'il avait prise en lat. vulg.: ÉSSERE. Le proparox. dev. ent. parox.; la voy. tonique est entravée et se conserve; un groupe impossible [sr] apparaît, entre les éléments duquel s'insère un [t] de transition; devenu final, le groupe [str] demande le soutien d'un [-ə].

fait IP₃ de faire < FAC(E)RE, soit FACIT : à la chute de la voy. post-tonique, le [k] devient implusif, et donc est un yod qui se combine avec la voy. tonique entravée pour former la dipht. [ay] qui monophtonguera en [è].

fera F₃ de faire. Le Futur franç. est sans lien étymologique avec le Futur lat. en -BO, -BIG, -BIT etc. Le Futur a été refait à époque romane, et s'est alors exprimé par la périphrase Infinitif + aux. avoir à l'IP, donc, ici : FACERE > rom. [fayré] (proparox. devenu parox.; [k] implusif = yod) + AYO [ay]. Dans [fayray] les dipht. monopht. en [é], d'où [féfé]. Le [é] prétonique se décolore en [ə], peut-être sous l'influence labialisante du [f].

ferir "frapper" < FERIRE. Noter qu'au Futur ce verbe fait ferra, à distinguer de fera!

fils anc. CS < FĪLIUS. Le yod palatalise le [l] en [j] (d'où un CR [filj] < FĪLIU), mais aux cas en -s, ce [j] se dépalatalise et, redevenant [l], mais implusif, se vocalise en [w], d'où [fiws]. Dans certains dialectes, comme le normand, la dépalatalisation fait passer [j] implusif à [t], d'où [fits], forme que nous avons exportée vers l'Angleterre au moment de la conquête, et qui s'est implantée dans l'onomastique locale : cf. Fitzjames etc.

fin PS₃ de finer, verbe tiré de fin < FĪNE. Le Passé-Simple des verbes en -er (alias Parfait, alias Prétérit de type faible, c.à.d. à désinence tonique) remonte aux désinences lat. en -ĀVI, -ĀVISTI, -ĀVIT, -ĀVINUS, -ĀVISTIS, -ĀVERUNT; mais ce système classique avait été simplifié par le lat. vulg., où au lieu de CANTAVI etc., on conjugait : CANTĀI, CANTĀSTI, CANTĀUT, CANTĀVINUS, CANTĀSTIS, CANTĀRUNT. Ces formes ont abouti à anc. franç. (je) chantai, (tu) chantas, (il) chanta(t), (nus) chantames, (vus) chantastes, (ils) chanterent. Détail des évolutions :

Pers. 1 : après effacement du [w], il se forme une dipht. [ay > é]. Pers. 2 : conservation du [s] final, caractéristique de cette pers. Pers. 3 : on attendrait ici que le [aw] monopht. en [o] (cf. esp. cantó, ital. cantò etc.). Ou bien la [-a] de 3^e pers. du franç. remonte à des formes en -AT du lat. vulg.; ou bien il résulte d'un alignement sur les désinences du Futur. Pers. 4 : dans CANTĀVINUS, le [v] s'accorde au [m] : CANTĀVINUS, ce qui entrave la voy. tonique. Pers. 5 : CANTĀSTIS aurait dû se réduire à chantaz : le souci de bien différencier les personnes peut expliquer le [ə] que l'on observe ici. Pers. 6 : dipht. spont. du [a] libre, et maintien de -ent, caractéristique de cette personne.

fleur < lat. vulg. FLŌR (pour le CS sans -s) ou FLŌRIS (pour le CS en -s), formes qui avaient supplanté le lat. class. FLOS. Dans [flŏr] comme dans [flŏr(i)s], la voy. tonique libre dipht. spont. en [ŏw] où, au contact du [w], le [ŏ] sera labialisé en [œ] : d'où une dipht. [œw] qui monophtonguera en [œ]. Issu de FLŌRE, le CR est évidemment dépourvu de -s; le pluriel (CS et CR) remonte à FLŌRES, d'où fleurs.

fou < FOLLE. Pour l'évol., cf. cou.

français < FRANCĪSCU, où le [k] devenu final n'a pas laissé de traces (cependant, à côté de anglois, danois < ANGLĪSCU, DANĪSCU, l'anc. franç. avait les doublets anglesche, danesche < ANGLĪSCA, DANĪSCA). Dans [frantsés] la voy. tonique a normalement dipht. spont. en [éy > oy > wə], qui aboutit au [wa] de François aussi bien qu'au [ə] de Français (la prononc. ne distingue ces deux formes qu'à partir du XVI^e ou du XVII^e s.).

frère < FRĀTER pour le CSs; FRĀTRE pour le CRs; FRĀTRI pour le CSp; FRĀTRES pour le CRp, d'où : frere et freres. En effet le [a] n'est pas entravé par les deux consonnes [tr], qui appartiennent à la même syllabe, et peut donc dipht. spont.; à la chute de la voy. post-tonique, un [ə] vient soutenir le groupe [tr], où le [t] se comporte comme à l'intervoc. : il se sonorise, puis s'amuit.

fromage < FORMĀTICU; le red. n'est remarquable que par la métathèse [form- > from-]; quant au suff. -age < -ĀTICU, on l'explique par les étapes [-atiku > -adigu] (sonorisation des consonnes intervoc.), puis [-adiu > -adyu] (amuïssement du [g] devant voy. vélaire; lorsque le proparox. devient parox., le [i] en hiatus > [y]). Enfin le groupe [dy > dj] (cf. DIŪRNU > [djur]) qui, devenu final, demandera le soutien d'un [ə].

fruit < FRŪCTU, où le [k] implusif est un yod : [fruytu > fruyt] (palatalisation du [t] < Ū en [u]; chute de la voy. post-tonique); puis glissement d'accent à l'intérieur de la dipht. [uy] : la voyelle y devient semi-voy. [w̥], et la semi-voy. y devient voyelle [i].

fus et le PS de être : le lat. class. FŪI, FŪISTĪ aboutit à deux séries de formes soumises à la dilation exercée par le Ī sur le Ū, qui devient donc Ū : dans la 1^e série, on aboutit à l'anc. franç. (je) fui, (tu) fuis; dans la seconde série, on aboutit à l'anc. franç. (je) fu, (tu) fus par amuïssement du Ī après qu'il eut exercé sa dilation. Donc FŪI, FŪISTĪ > FŪĪ, FŪĪSTĪ > fui, fuis d'un côté; et FŪĪ, FŪĪSTĪ > FŪĪ, FŪĪSTĪ > fu, fus de l'autre. Le reste du paradigme est aligné sur ces deux personnes, d'où anc. franç. : (je) fui, (tu) fuis, (il) fuit, (nus) fuimes, (vus) fuistes, (ils) furent d'une part; et (je) fu, (tu) fus, (il) fut, (nus) fumes, (vus) fustes, (ils) furent d'autre part.

Naturellement, le Subj. Impf., tiroir formé sur le PS, avait aussi en anc. franç. deux séries de formes : que je fusse d'une part; que je fusse d'autre part.

qit < JĀCET = [yaket] ; le yod initial aboutit à l'affriquée [dj] qui dégage un yod, soit [dʒy-] ; la palatalisation du [k + e] aboutit à l'affriquée [ts] qui dégage

un yod vers l'arrière et un yod vers l'avant, soit : [ytsy]; le mot JACEF a alors pris la forme [djaytsyet]; à la chute de la voy. post-tonique, le groupe final [-tsyt] se réduit à [-st]; dans la tript. tonique, il y a accommodation de la voyelle aux yods qui l'entourent : [yɔy > yèy] qui, comme toutes les triptongues [yèy], monophtonguera en [i]. D'où l'anc. franç. [djist], normalement réduit auj. à [ji].

L'évol. qui amène A lat. à [i] franç. n'est illustrée que par un petit nombre de noms communs; mais beaucoup de noms propres la montrent. Lorsqu'on regarde une carte de France, de part et d'autre de la frontière linguistique qui sépare les parlers d'oc des parlers d'oïl, on remarque bien des toponymes qui, avec le même radical, offrent un suffixe -y en France, et un suffixe -ac en Occitanie.

glouton < GLUTTŌNE, accusatif de GLUTTUS "gosier". Au CR, le [t] géminé (position forte) se conserve, simplifié; pour -ŌNE > [ō], cf. baron. Au CS, le [ō] entravé se ferme en [u] et, à la chute des voy. post-toniques, il se formera un groupe final [-ts].

goupil < VŪLPĪCULU "renardeau". Lorsque le proparox. devient parox. VŪLPĪCLU = [wŏlpiklu], le [k] devient implusif et est donc un yod qui palatalise le [l] devenu final en [j]. La transformation en [g] au lieu de [v] du V- lat. est l'une des possibilités offertes à ce phonème; dans la syllabe initiale, [ō] + [l] implusif aboutit à [ōw] qui monophtonguera en [u]. Le mot goupil, évincé par le prénom Renard grâce au succès de l'œuvre littéraire connue, ne survit plus qu'au fém., goupille, avec un sens technique. Goupillon est sans rapport avec goupil.

graindre CS < nominatif GRĀNDIŌR : le [a] est entravé, mais le yod se déplace et vient en contact avec lui d'où, à la chute de la voy. post-tonique, [grayndr] qui exigera un [ə] de soutien et où la dipt. [ay > è]. Au CR, grainour < GRANDIŌRE où le D s'accommode au N : [grannyŏré]; le yod palatalise les deux nasales, la première se dissociant ensuite en [y + n], et le [ō] libre dipt. spont. en [ōw > œw] : [grannyŏré > grannŏwr > graynŏwr > grènowr].

grand, anc. franç. granz (CS) et grant (CR) < GRĀNDIS, GRĀNDE. Le fém. actuel grande est refait : l'anc. franç. n'avait ici qu'un adj. épïcène (= ayant même forme au masc. et au fém.); de cet usage, nous avons conservé quelques fossiles avec grand fém. : grand-mère, grand-route...

homme HŌMINE, proparox. devenu parox. HŌMNE (ce qui entrave la voy. tonique), avec accommodation du [n] au [m]. Le pronom indéf. on est un doublet de homme.

il (généralités : cf. elle). Déclinaison :

SING.	CS	il	il	PLUR.	CS	il	il
	CR	lui	le		CR	els	les
	CRi	lui	li		CRi	lour	lour
		TON.	ATONE			TON.	ATONE

Détail des évolutions :

il CS < ĪLLĪ (class. ĪLLE) avec dilation du Ī sur le Ī, donc : ĪLLĪ.
lui < ILLŪĪ (télescopage de ILLI CŪĪ), avec dilation du Ī sur le Ū, donc : ILLŪĪ,
 puis glissement d'accent : [illŪi > (il)luy > lw̄i].
le < ILLU(N), en très anc. franç. lo, décoloré en le.
li : réduction probable de lui en position atone.

il CS < lat. class. ĪLLĪ, avec dilation.
els < ĪLLOS, avec chute de la voy. post-tonique; le [l] implusif se vocalise, d'où [éws] qui monophtonguera en eux (cf. cheveux).
les < ĪLLOS, décoloré en [ləs] puis recoloré en [lés].
lour < ILLŌRU(N), avec dipt. spont. du [ō] libre.

hui < HŌDIE, avec amuïssement du [d] intervoc. et de la voy. post-tonique; le yod provoque la dipt. cond. du [ō] qui aboutira à [w̄i]. Ce terme, qui signifiait "aujourd'hui", n'entre plus que dans le composé redondant aujourd'hui (redondance renforcée dans "au jour d'aujourd'hui!").

ire < ĪRA. Conservation du Ī lat., décoloration du A post-tonique en [ə].

ile < Ī(N)SULA, proparox. devenu parox. ĪSLA, d'où très anc. franç. [islə].

ia < ĪA(i:), avec conservation du A lat. par suite de l'emploi proclitique du mot.

ie. Le pronom de 1^{er} pers. se décline en anc. franç. et a une double série de formes :

SING.	CS	jo	je	PLUR.	CS	nus	nos
	CR	moi	me		CR	nus	nos
		TON.	ATONE			TON.	ATONE

Détail des évolutions :

jo < ĪCO : le [g] devant voy. vélaire s'amuit, et la suractivation phonétique fait passer [əo] à [ə̄o] où la semi-voy. [y] naît du [è] en hiatus : d'où [yo > djo].
 En position atone, la voy. se décolore, d'où [djə].

moi < MĒ, avec dipt. spont. en [éy > oy > w̄e > w̄a]. En position atone, aucune dipt. n'est possible : la voy. se décolore, d'où [mə].

nus, nos (simple variation graphique) remontent à NŌS qui, bizarrement, n'a pas diptongué en position tonique.

jette IP₃ de jeter < JECTĀRE (class. JACTĀRE) devenu JETTĀRE, soit JĒTTAT avec voy. tonique entravée : [yèttat > djètət > djètə > jètə].

iouir < GAULĪRE (class. GAUDERE) : [g] initial suivi de [a] se palatalise et aboutit à l'affriquée [dj] (la palat. a eu nécessairement lieu avant que AU lat. ne monophtongue en [o], car [g + o] reste intact); le [d] intervoc. et la voyelle post-tonique s'amuïssent, d'où [djoir] où le [o] en hiatus > [w̄].

jour < DĪŪRNU; [dy- > dj-]; le [ō] entravé se ferme en [u]; le [n] final se conserve un temps (très anc. franç. jorn), puis s'amuit.

la (pronom pers.: cf. elle). Article fém.: (IL)LA nominatif et (IL)LA(Ń) accusatif aboutissent à la même forme la, où le A ne se décolore pas, par suite de l'emploi proclitique du mot, et aussi pour maintenir la distinction avec le. Au plur., le lat. vulg. avait une forme unique au nomin.-accus., (IL)LAS > les.

laid < germ. LAIP. Le signe þ note une sifflante interdentale sourde (angl. th) inconnue du lat., et qui fut rendue par -D dans cette langue.

le (pronom pers.: cf. il). Article masculin : CS li < (IL)LĪ (class. ILLE) au sing., tandis qu'au plur. (IL)LĪ est classique. CRs le < très anc. franç. lo < (IL)LŪ(M). CRp les (IL)LOS, décoloré en [lɔs] puis recoloré en [lɛs].

Le pronom pers. et l'art. ont donc même origine. Mais l'art. est toujours proclitique : seule reste la 2^e syllabe de ILLĪ, ILLŪM.

lechierres CS (avec -s analogique de la 1^e déclinaison masc.) < LECCĀTOR. [k] en position forte + [a] > [tɛ]. [a] libre précédé de [k] > [ye]. Le groupe [tr] qui apparaît à l'amuissement de la voy. post-tonique demande un [ə] de soutien. Par la suite, le groupe s'allègera de son élément occlusif : devant [r], [t] se comporte comme à l'intervocalique (cf. FRĀTRE > frère).

legende < LEGĒNDA. Traitement non-populaire : le [g], une fois devenu yod, aurait dû se fondre dans son entourage. Il s'agit d'un mot savant emprunté au lat.

lerre CS < LĀTRO; le groupe [tr] ne constitue pas une entrave, et le [a] libre dipht. spont. en [e]. Lorsque s'amuit la voy. post-tonique, un [ə] vient soutenir le groupe [tr] devenu final; par la suite, [t] se sonorise puis s'amuit. Au CR, LATRŌNE > larron.

leve IP₃ de laver < LAVĀRE. Aux pers. 1, 2, 3, 6, le rad. LAV- était tonique : son [a] libre a dipht. spont. en [e]; aux pers. 4 et 5, ce rad. LAV- était atone, et le [a] s'y est conservé, d'où les alternances vocaliques dans l'anc. conjug. de ce verbe -conjug. normalisée depuis sur le rad. de l'Inf.

leve IP₃ mod. de lever < LEVĀRE. Aux pers. 1, 2, 3, 6, le rad. LĒV- avait un [è] libre qui a dipht. spont. en [ye]; mais aux pers. 4 et 5, ce rad. était prétonique, et sa voy. s'est conservée, puis décolorée en [ə].

liés < LĀETUS. La dipht. lat. AE a précocement monophtongué en [è], qui ici a dipht. spont.; le [t] intervoc. se sonorise et s'amuit; la voy. post-tonique s'amuit.

losengeor < LAUSĪNGĀTŌRE. Radical : [aw] monopht. en [o]; [s] intervoc. se sonorise en [z]; [g] en position forte suivi de [a] > [dj]. Suffixe -ĀTŌRE : [a] prétonique se décolore en [ə]; [t] intervoc. se sonorise puis s'amuit; la voy. post-tonique s'amuit; [ó] dipht. spont. en [ów], où le [ó], au contact du [w], se labialise en [œ], d'où la dipht. [œw] de notre suff. monophtongué -eur.

main < MĀNU avec dipht. du [a] libre et nasalisation du produit de la dipht. spont.

mais < MĀCIS. [g] intervoc. est un yod qui, à la chute de la voy. post-tonique, forme

dipht. avec le [a]; cette dipht. monophtonguera en [è].

manger < MANDUCĀRE, vulgarisme lat., quelque chose comme "bouffer". A l'IP₃ MĀNDUCAT voit son [k] intervoc. se sonoriser en [g], puis le proparox. devient parox. : MĀNDGAT, où le [g] en position forte > [dj]; le [a] est entravé et suivi de nasale : il se nasalise en [ã]; le [a] post-tonique se décolore en [ə].

maniot et l'Impf. des verbes en -er : le lat. avait pour désin. d'Impf. -ĀBAM, -ĀBAS, -ĀBAT, -ĀBĀMUS, -ĀBĀTIS, -ĀBĀNT, où le B était devenu [w] en roman, d'où les désin. [-awā, -awās, -awāt, -awānt] aux pers. 1, 2, 3, 6, où la dipht. monophtongue en [o], d'où l'anc. franç. (je) chantoe, (tu) chantoes, (il) chantot, (ils) chantoent. Aux pers. 4 et 5, l'anc. franç. offre (nus) chantiens et (vus) chantiez, qui sont sans doute analogiques du type aviiens, aviez (cf. avait), type qui est devenu notre modèle unique d'Impf.

mauvais < anc. franç. maufez < lat. MAL(I)FĀTIUS "qui a le mauvais sort" : vocalis. du [l] implusif; le yod se déplace et vient former dipht. avec le [a]; la dipht. [ay] monophtongue en [è]. Curieusement, il faut que dans ce mot le [f] se soit sonorisé en [v] avant la chute du I, pour expliquer la forme actuelle.

meilleur < CR anc. franç. meillor = [mélœwr < meĵówr] < lat. MELIŌRE, où le yod palatalise le [l] et où le [ó] dipht. spont. L'anc. franç. avait au CS mieldre < MELĪOR, où le yod provoque la dipht. cond. du [è] entravé en [ye]; à la chute du [o] post-tonique, se crée le groupe impossible [-jɔr] qui, non seulement réclame un [ə] de soutien, mais exige entre ses éléments un [d] de transition, le [j] étant alors dépalatalisé.

merci < MERCĒDE. En position forte, le [k] se palatalise en [ç] qui aboutit à l'affriquée [ts] en dégageant un yod, soit : [tsy]; la voy. tonique libre dipht. spont. en [éy]; dès lors on a une forme [mèrtsygy] où la triphongue [ygy] monophtongue en [i], d'où anc. franç. [mèrtsi].

mie < MĪCA, où le C se sonorise en [g] du fait de sa position intervoc.; ce [g] devient un yod, et sera prononcé tant que le [ə] issu du A post-tonique sera articulé : anc. franç. [miyə].

me, moi : cf. je.

mou < MŪLLE, cf. cou.

mont "monde" < MŪNDU : [ó] entravé par une nasale implusive ne dipht. pas, il est simplement nasalisé; devenu final, [d] s'assourdit en [t]. Ne pas confondre notre actuel monde (pur latinisme) avec l'anc. franç. monde "pur" < MŪNDA (nous avons conservé son antonyme immonde).

mout < MŪLTU : le [l] implusif se vocalise en [w] qui forme dipht. avec le [ó] entravé; cette dipht. monophtonguera en [u].

ne réduction de nen, forme atone de non < NON.

nenil : nen, forme atone de non + pronom il.

neveu succède à anc. franç. nevot (CR) qui remonte à NEPÔTE : sonorisation, puis spirantisation du P en [v]; dipht. spont. du [ó] en [ów > œw > œ]. Au CS, NĒPOS > niés par dipht. spont. du [è], le P étant absorbé par son entourage. Le fém. NĒPTĪA a un [è] entravé, mais qui subit une dipht. cond. par le yod, cependant que [t + y > ts], d'où anc. franç. [nyètsə].

noise < NAUSEA = [nawsya]. La dipht. [aw] monopht. en [o]; la sifflante sourde intervoc. se sonorise en [z]; le yod se déplace et vient former dipht. avec la voy. tonique, avec l'évol. normale [oy > wè > wa]. Le [a] post-tonique > [ə].

neuf : monopht. d'anc. franç. nuèf < lat. NŌVE par dipht. spont. du [ò] et assourdissement en [f] du [v] devenu final.

nuit < NŌCTE, où le [k] imlosif est un yod qui entraîne la dipht. cond. du [ò] entravé, avec l'aboutissement [wi]. Pour l'évol. [ò + y > wi] qui caractérise la dipht. cond., on imagine les étapes suiv. : [nòyte > nwòyte > nwuyt > nuyt > nyut > nwit]. En somme, la dipht. cond. apparaît comme une anticipation du yod devant la voyelle tonique, mais un yod qui se réalise [w] devant voy. véléaire alors qu'il reste [y] devant voy. palatale. Lorsque la dipht. ainsi obtenue peut se combiner avec le yod qui l'a provoquée, on obtient une triphth. où les éléments vont s'accommoder les uns aux autres jusqu'au stade [nuyt], qu'un glissement d'accent tonique amène à notre nuit.

nul < NŪLLU; au CS, le [l] imlosif se vocalise en [w] qui est absorbé par le [u], d'où fréquemment la graphie nus.

œuvre : monopht. de l'anc. franç. uèvre = [wèvrə], qui représente le lat. ŌPERA, proparox. devenu parox. : ŌPRA. Le groupe PR ne constitue pas une entrave : [ò] libre dipht. spont., et [p] se comporte comme à l'intervoc. : il se sonorise, puis se spirantise en [v]; le [a] post-tonique se décolore en [ə].

oil < (H)O(C) ILLI; le très anc. franç. [oil] a rapidement perdu son [-l], et le [o] en hiatus est devenu [w].

oiseau < lat. AVICĒLLUS "oisillon", réduit à AUCĒLLUS = [awkèllus]. Le suff. -ĒLLUS évolue exactement comme dans BĒLLUS (cf. beau). Pour le radical : [aw] monopht. en [o]; [k] + voy. palatale se palatalise et aboutit à l'affriquée [ts] en dégageant un yod vers l'avant et un yod vers l'arrière, soit [ytsy]. Le second est absorbé par le contexte, mais le premier se combine avec la voy. initiale pour former une dipht. qui évolue normalement : [oy > wè > wa]. Devenu intervoc., l'affriquée [ts] se sonorise en [dz], d'où anc. franç. [oydzèaw > wèz(ə)aw] qui deviendra [wazó].

on < (H)ŌMO, sans dipht. car en position atone dans la phrase; l'anc. franç. avait une forme tonique normalement dipht. : huem ou uen. On attribue parfois l'origine de ce pronom à l'influence germanique (cf. alld. man "on" et Mann "homme").

onques < ŪNQUA(M) : entravé par une nasale implosive, le [ó] est simplement nasalisé. Le groupe [kw] du lat. se réduit à [k], mais ce ne peut être qu'après l'époque où [k + a] aboutissait régulièrement à [tə]. Le A post-tonique se décolore en [ə]. Le -s est ici une marque adverbiale.

or : réduction de l'anc. franç. ore (avec -s adverbiale : ores). Or et heurs sont des doublets < HŪRA. Mais tandis que heure représente une forme diphtonguée, or, mot toujours atone, n'avait pas de voyelle tonique.

ot et le PS de avoir. Le lat. HĀBUI, HABUĪSTI, HĀBUIT, HABŪIMUS, HABUĪSTIS, HABUĪERUNT s'était réduit à ĀWĪ, AWĪSTI, ĀN(I)T, AWĪMUS, AWĪSTIS, ĀWRUNT qui, par monopht. du [aw] en [o], aboutit au paradigme anc. franç. (j')oi, (tu)oüs, (il)ot, (nus)oümes, (vus)oütes, (ils)orent (dans AWĪSTI, AWĪMUS, AWĪSTIS, le Ī a été labialisé en Ū > [u]).

Par la suite, le [o] atone des pers. 2, 4, 5 se décolore en [ə] : (tu)eüs, (nus)eümes, (vus)eüstes, ce qui entraîne la réfection des pers. 1, 3, 6 en (j')eüs, (il)eüt, (ils)eürent. Tous ces [ə] ont aujourd'hui disparu.

où < ŪBI, devenu homophone de ou < AUT.

pain < PĀNE : [a] dipht. spont., et le produit de la dipht. est nasalisé.

parole subst. < PARĀBOLA, où le B s'est vocalisé en [w]; lorsque le proparox. devient parox. : PARĀWLA, où la dipht. monophtonguera en [o]. Du verbe PARABOLĀRE fut tiré par(o)ler : (je)parol, (tu)paroles, (il)parole, (ils)parolent - mais (nus)parlons, (vus)parlez, rad. réduit qui se généralisera.

pendre < PĒNDERE, proparox. devenu parox. PĒNDRE : le [è] entravé par une nasale implosive est nasalisé, puis s'ouvrira en [ə].

pere : nomin. PĀTER et accus. FĀTRE aboutissent à la même forme : [a] dipht. spont. aboutissent à [é]; [t + r] se comporte comme à l'intervoc. : sonorisation en [d] puis amuïssement; le [ə] de soutien date du temps où [tr] est devenu final.

pièce = "(une) pièce (de temps il y) a". Pièce < PĒTTĪA avec dipht. cond. du [è] et [t + y > ts].

piéd < PĒDE avec dipht. spont. du [è] libre.

pire, anc. CS nomin. PĒJOR : le yod provoque la dipht. cond. du [è], c.à.d. qu'il s'anticipe devant lui; à la chute des voy. post-toniques, le groupe [-yr] devenu final exige un [ə] de soutien, d'où [pyèyrə] où la triphth. monopht. en [i].

Le CR pejour < PEJŌRE, avec dipht. spont. du [ó].

plein < PLĒNU : le [é] commence à diphtonguer, mais son évol. est arrêtée au stade [éy], où il est nasalisé. Il monophtonguera ensuite.

plus < FLŪS.

portât Subj. Impf. < Plus-que-Parf. du Subj. lat. PORTAVISSET, réduit à PORTĀSSET, d'où anc. franç. portast.

pour < PRŌ, avec métathèse : FŪR. Non-dipht., car mot proclitique : simple fermeture.

premier < PRIMĀRIŪ. Le suff. -ier, -ière < -ĀRIŪ, -ĀRIĀ est d'explication malaisée : non que manquent les hypothèses des spécialistes, mais elles sont contradictoires. On se bornera à constater cette évolution.

prime < fém. PRĪMA. Le masc. PRĪMU > anc. franç. prin.

proverbe : emprunt savant au lat. PROVERBIUM. Le lat. VERBUM > verbe est lui-même savant : une évol. plus populaire est attestée par VĒRBA > verve.

gar, auj. car < QUARE "pourquoi ?" et "c'est pourquoi" : mot atone, où la voy. ne saurait diphtonguer. Le groupe lat. [kw] ne s'est réduit à [k] qu'à une époque où l'évol. [k + a > tɛ] avait cessé de se produire.

quarte, fém. de quart < QUĀRTU (contrairement au groupe [tr], le groupe [rt] constitue une entrave). Très tôt, le suff. -ĒSIMU -iesme s'ajoute aux cardinaux pour former des ordinaux qui concurrencent les successeurs de TĒRTĪU, QUĀRTU, QUĪNTU...; ce suff. s'est même imposé pour un (cf. "vingt-et-unième").

quatre < QUĀTTOR : [kwattor > kwattrə > kattə]. Pour la chronologie relative, on notera que la gémée [tt] doit s'être maintenue tant que le [a] a eu la possibilité de diphtonguer. Une réduction trop précoce de la gémée rendrait en effet libre ce [a] en supprimant l'entrave. Par ailleurs, [kw] s'est maintenu tant que [k + a > tɛ], et n'a perdu son [w] que passée cette période.

quatorze < QUATTŌRDECI(M) : [o] est entravé; [k + i > ts > dz].

qui et les pronoms relatifs et interrogatifs. La situation est un peu confuse en anc. franç.; en gros : qui < QUI. que < QUID ou QUEM atones (suivant le cas). quoi < QUID avec dipht. spont. du [é]. En outre, l'anc. franç. a le CR cui < CŪI, devenu CŪI par dilation. Autres pronoms rel. : cf. dont, où. De plus : quel < QUĀLE.

reine. Le lat. REGĪNA = [reyina] > très anc. franç. reïne = [rəina]. Notre actuel reine provient d'une réfection sur le masc. roi, à l'époque où on le prononçait [rwè] : on a dit d'abord [rwèna], puis [rèna] (même monophtong. que dans les suff. d'Impf.).

roi. Le CS rois < RĒX = [rɛks] où le [k] implusif est un yod qui se combine avec la voy. tonique pour former une dipht. qui évolue normalement : [éy > oy] etc.

Au CR roi < RĒGE avec dipht. spont. du [é] en [éy], où le yod absorbe celui qui avait succédé au [g] intervoc. en entourage palatal. Par la suite : [réy(e) > roy > rwè > rwa]. Le passage de [oy] à [wè] suppose en fait plusieurs phénomènes : d'abord une ouverture du yod en [é > è] qui reste un temps second élément de diphtongue; ensuite un glissement d'accent qui rend tonique ce [è] et qui fait passer le [o] en hiatus, désormais atone, à la semi-voy. [w]. Quant à l'ouverture de [wè] en [wa], ce fut à l'origine un vulgarisme de l'Île-de-France; il ne s'est officialisé que sur la fin du XVIII^e s., évinçant alors les prononciations "nobles" [wè] et [è] (la première pourtant maintenue en cas de nasalisation : coin).

sait et l'IP de savoir < SAPĒRE : (je) sai < SĀYO, forme réduite de SĀPIŌ, (tu) ses, (il) set, (nus) savons, (vus) savez, (ils) sevent < SĀFĒNT.

salue < SALŪTAT, IP₃ de saluer < SALUTĀRE. Palatalis. en [u] du [u] roman < lat. ū : sonorisation puis amuïssement du [t] intervoc.

seconde < SECŪDA : mot savant, un traitement populaire aurait amuï le [k] devant voy. vélaire, comme dans SECURITĀTE > seürté.

seigneur CR < SENĪŌRE, avec dipht. spont. du [ó] en [ów > œw > œ] et palatalisation en [ŋ] de [n + y]. Le très anc. franç. avait un CS sendre < SENĪOR, où l'on peut imaginer l'évol. [senyor > seŋor > seŋr > sendrə], le groupe [nr] devenu final exigeant un [ə] de soutien en même temps qu'un [d] entre ses éléments, et le [ŋ] se dépalatalisant.

seize < SEDECI(M), le [k + i > ts > dz].

sept < SĒTTE < SĒPTE.

serai et le Futur de être : l'anc. franç. possède un F tiré du F lat. :

ĒRO, ĒRIS, ĒRIT, ĒRIMUS, ĒRITIS, ĒRINT > (j')er, (tu) ers, (il) ert, (nus) ermes, (vus) ertes, (ils) erent (aux formes toniques : (j') ier, (tu) iers etc.). Ce paradigme était partiellement homophone avec l'IImpf. de être (cf. était), ce qui a entraîné sa réfection. Avec les désin. habituelles du F (càd. le verbe avoir à l'IP), on trouve ainsi en anc. franç. : sur le rad. de estre : j'estrai, tu estras etc. aussi bien que nos actuels je serai, tu seras etc. qui remontent à (ES)SERE + ĀYO, (ES)SERE + ĀS etc.

ses et les possessifs. L'anc. franç. possédait un grand luxe de formes, distinguant non seulement les personnes et les genres, mais les formes toniques et atones :

1^e PERSONNE :

	S.	Pl.
MASC. CS	miens	mien
CR	mien	miens
TONIQUE		

	S.	Pl.
FEM. CS	meie	meies
CR	meie	meies

	S.	Pl.
MASC. CS	mes	mi
CR	mon	mes
ATONE		

	S.	Pl.
FEM. CS	ma	mes
CR	ma	mes

miens < MEUS + mien

mien < MEUM

(Pl. analogique)

mes < MEUS proclit.

mon < MEUM proclit.

mi < M(E)I.

mes < M(E)OS, M(E)AS.

meie(s) < MEĀ(S).

ma < M(E)A.

2^e PERSONNE :

	S.	Pl.
MASC. CS	tuens	tuen
CR	tuen	tuens

	S.	Pl.
FEM. CS-CR	toe	toes

	S.	Pl.
MASC. CS	tes	ti
CR	ton	tes

	S.	Pl.
FEM. CS-CR	ta	tes

A l'initiale près, la 3^e pers. est semblable à la 2^e : suens etc.

Pour une pluralité de possesseurs : nostre, vostre < NOSTER, VOSTER; quant à leurs, c'est une forme relativement récente, l'anc. franç. n'ayant que leur.

seürté < SECURITATE, mot trop long devenu SECURTATE : le [k] devant voy. vélaire s'amuit, le [a] libre dipht. spont., le [t] intervoc. s'amuit. Sécurité est un pur latinisme, et sûreté est construit sur le modèle latin.

si adv. d'affirmation < lat. SĪC; si conj. < lat. SĪ. Fréquemment en anc. franç. si conj. est représenté par se, très anc. franç. sed, qui proviendrait d'une altération de SĪ sous l'influence de QUID.

sieur < SEIÖRE, forme suractivée (cf. l'actuel [msy^oe] à quoi s'est réduit l'anc. [m^o sy^oer]!) de S^oNIÖRE (cf. seigneur). Le rad. du CR est aligné sur celui du CS, et sa désin. provient de la dipht. spont. du [ó] libre. Au CS, SĒIOR > sire : dipht. cond. du [è], d'où triphth. [yèy] qui monopht. en [i]; un [ə] est venu soutenir le groupe [-yr] lorsqu'il est devenu final.

six < SĒX = [sèks], où le [k] implusif est un yod qui entraîne la dipht. cond. du [è], d'où [syèys > sis].

soef < SUÁVE avec dipht. spont. du [a] libre et assourdissement du [v] devenu final.

soeur anc. CS (conservé à cause de l'emploi vocatif ?) < nomin. SÖROR : dipht. spont. du [ò] avant la chute de la voy. post-tonique (sinon se créerait une entrave) : [swèror > swèr(r) > soer]. Au CR, SORÖRE > serour par dipht. spont. du [ó] libre et décoloration du [o] prétonique.

soi < SĒ dans ses emplois toniques (dipht. spont. du [é] libre); forme atone SĒ > se soliez IImpf. de soloir < SOLĒRE.

somier < SAUMÁRIU, qui rend le grec SAGMA. Pour le suff. -ÁRIU, cf. premier.

sot < SÖTTU ([ó] entravé).

sui et l'IP de être : le lat. SUM, ES, EST, SUMUS, ESTIS, SUNT était devenu en rom. SÚYO, ÉS, ÉST, SÚMUS, ÉSTIS, SÚNT, d'où l'anc. franç. (je) sui ([s^uy^o > suy > swi] par glissement d'accent), (tu) es (forme tonique : ies), (il) est, (nus) somes (parfois soms, ou encore esmes, analogique de la pers. 5), (vus) estes, (ils) sont.

suivre < SEQUERE (class. SEQUI), proparox. devenu parox. : SEKVRE où le [k] implusif est un yod qui entraîne la dipht. cond. du [è], d'où [syèyvr > sivrè]. L'inf. anc. franç. sivre a été refait lorsque l'IP (je) siu (< SĒQUO) etc. est devenu (je) sui.

sus < SÚSSU < SURSU(M).

tant < TANTU (la nasale implusive crée une entrave).

telle < TÁLA : dipht. spont. du [a] libre.

terre < TERRA (le groupe [rr] constitue une entrave).

tierce < TĒRTIA avec dipht. cond. du [è] et [t + y > ts].

traître; le s est dû à une substitution de suffixe. C'est un anc. CS (conservé à cause de l'emploi vocatif, dans l'insulte ?) < TRADĪTOR, avec [d] intervoc. normalement amui et [ə] de soutien au [tr] devenu final. Un recul d'accent a fait passer l'anc. franç. [traître] à [traytrè] devenu traître. Le CR était TRADITÖRE > traitour. Ces formes ne manifestent pas une évol. entièrement populaire.

treize < TRĒDECI, avec [k + i > ts > dz].

trois < TRĒS avec dipht. spont. : [trés > tréys > troys > trwè(s) > trwa].

trop < germ. THROP, même rad. que troupe et all. Dorf "village".

trot < onomatopée TROTT diffusée par germ. TROTTON > TROTARE > trotter.

tu < TŪ; au CR : toi (forme tonique) < TĒ, et te < TĒ atone. Au plur. vus, vos < VÖS.

un et l'art. indéfini :

MASC.	CS	uns < ŪNUS	un < ŪNI	FEM.	CS	une < ŪNA	unes < ŪNAS
	CR	un < ŪNU	uns < ŪNOS		CR	une < ŪNA(M)	

veneur. Au CS : VENĀTOR > [venetrè > venedrè > vengerè].

Au CR : VENATORE [venadōwr > vən^oewr > vən^oer].

verge < VĪRGA; [é] entravé; [g] en position forte > [dj]; [a > ə].

vi, FS de veoir < VIDĒRE, soit VIDĪ.

viande < VIĀNDA, réduction de VIVĒNDA.

vielle < VĒCULA (class. VĒTULA), proparox. devenu parox. VECLA, où le [k] implusif est un yod qui entraîne la dipht. cond. du [è]; le yod ne se combine pas avec la dipht. [ye] (une triphth. [yey] monophtonguerait en [i]!), mais palatalise le [l] en [j]. Le masc. était vieil, mais aux cas en -s, le [j] implusif se dépalatalise et se vocalise en [w], d'où la dipht. [-ew > -oew > -œ].

vin < VĪNU : [vin > vī > vē].

vint < VĒNĪT, avec dilation du Ī sur le Ē, soit VĪNĪT; au contraire vient < VĒNIT, avec dipht. spont. du [è]. Dans les deux cas, la nasale devenue implusive nasalise la voy. tonique; mais [j] s'ouvre en [è], tandis que [yē] se conserve.

voie < VĪA, avec dipht. spont. du [é] libre : [véya > voyə > vwè(ə) > vwa].

voix < VÖCE = [votse], la palatalis. dégageant un yod qui se combine avec la voy. tonique : [voytse > voyts > vwè(s) > vwa].

voyez. Nos Impératifs ont 2 origines : remontent à des Subj. lat. aie < ÁYAS (class. HÁBĒAS), soi(e)s < SĪAS (class. SIS), sache(s) < SĀPIAS (le yod, ne pouvant palataliser la labiale P, se comporte comme à l'initiale de mot : il devient [dj], qui au contact de la sourde P s'assourdit en [tə]), veuille < VÖLĒAS (class. VELIS),

avec dipt. cond. du [o] et palatalis. du [j] sous l'influence du yod.

Pour tous les autres verbes, la 2^e pers. d'Impératif vient de la 2^e pers. d'Impératif latin (AMA > aine, etc.), mais la 5^e pers. est la 5^e pers. de l'Indicatif Présent : veez < *VIDÁTIS : [vedéts > vééts], un yod de transition s'insérant entre les deux [é], d'où une dipt. [éy > oy]. N.B. : Dans *VIDÁTIS, la désinence provient évidemment de la généralisation de -ATIS (désinence des verbes de la 1^e Conjugaison latine) à l'ensemble de la conjugaison.

... N' OUBLIEZ PAS QUE

ce Cours ne constitue qu'une initiation à la langue médiévale : le tout début de vos activités philologiques. Votre information reste donc forcément bien sommaire. Pour la compléter, notamment dans le domaine de la phonétique historique, reportez-vous à l'excellente Initiation à la phonétique historique de l'ancien français de F. de la Chaussée, qui vous expliquera la cause des évolutions et vous donnera leur date.

Ce n'est évidemment pas le seul ouvrage qui puisse vous renseigner en la matière : E. Bourciez, Précis de Phonétique française, quoiqu'il date un peu, reste utile; et vous pouvez déjà commencer à utiliser -en commençant par l'Index, que vous consulterez comme un dictionnaire- les gros volumes de la Phonétique historique du français de P. Fouché.

Du même auteur, dans le domaine de la morphologie : Le Verbe; et, bien plus clair, de L. Kukenheim, le volume de sa Grammaire historique de la langue française intitulé Les parties du discours.

La vieille Petite syntaxe de l'ancien français de L. Foulet reste d'une aide appréciable; on pourra la compléter par le Manuel d'ancien français, où P. Ménard a consacré un volume à la syntaxe.

Enfin, il faudra apprendre à utiliser les dix gros volumes du Dictionnaire de F. Godefroy, que l'on peut consulter dans les bibliothèques publiques; mais on aura constamment sous la main le petit dictionnaire d'ancien français de la série des usuels Larousse. Comme il n'offre toutefois que des mots disparus depuis le Moyen-Âge, on en complètera les données en consultant un dictionnaire étymologique du français moderne, soit le Bloch et Wartburg, soit le Dauzat, Dubois et Mitterand.

Mais je vous recommande tout particulièrement, parce que sous un format réduit il contient un maximum de faits très clairement expliqués,

Jacques ALLIERES, La formation de la langue française, coll. Que Sais-Je ?, n° 1907.

G R I M O I R E

& V E R B A *

* Avec une grande exactitude étymologique (mais c'est la seule qui importe ici), ce titre se traduira par : **GRAMMAIRE ET PHILOLOGIE**. Les comparatistes pourront poursuivre avec fruit le jeu, observant que VERBA aboutit en gascon à la barbe, et que GRAMMATICA n'a pas été sans influencer le français grimaud.

exercices

A. MOTS CROISÉS

N° 1 : Mots croisés étymologiques.

Les définitions, qui sont sans piège, ne comportent que des étymons -à de rares exceptions près-latins, classique ou vulgaire. Les mots à trouver font partie du vocabulaire d'ancien français que vous devez déjà avoir acquis au cours de vos précédentes études.

Horizontalement : I. IN DUM INTERIM. II. SIC+HABES.- NAUCU, NAUTA, NODU, NOSTRI.- USAUI. III. CUMPÁNIO.- TUI. IV. IN ILLU.- LARGU.- SÖROR, SUDARE. V. NON PRO HOC. VI. OSTIU.- HABENT, UNDE. VII. -CT.- ADFIDAT.- -ATA. VIII. RISIONE.- NĚPOS. IX. IN ILLAS.- ERAT, ERIT.- TACERE. X. TURBA.- AREA+-ELLA.

Verticalement : 1. EXCONDICERE. 2. NEBULA.- ISTU, EXIT. 3. DOMINU.- PÖSSYO, PÖSTĪUS. 4. EXPLICITARE. 5. HABET+ARSU.- ORBU. 6. De bas en haut : ORIGĪNE, AURĪNA.- ÁMITA. 7. NUNTIĀT. 8. CÖGNITA. 9. QUATTOR.- NECARE, NEGARE. 10. EST ÖPUS.- ADIACENS. 11. ŘICA.- EXILIŪ. 12. SI, SIC.- RŪPTA.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II					■			■				
III									■			■
IV			■					■				
V									■			■
VI		■				■	■				■	
VII		■			■					■		
VIII							■					■
IX			■				■					
X	■						■					■

N° 2 : Thème

H o r i z o n t a l e m e n t :

I. Ecuyer. II. Séculier, petit poème, don.- Si + les. III. Affirmatif!.- Résidence. IV. Même. - Lépreux, petite maison. V. Suivre.- Louve. VI. Même.- Conjonction. VII. Possèdera.- Natte. VIII. Brus. IX. Deuils X. Prairies. Eau.

V e r t i c a l e m e n t :

1. Bègue.- Grand verre à boire. 2. S'installer confortablement. 3. Démonstratif au Cas Sujet.- Nourriture. 4. Possessif au C. S.- Palmipède de basse-cour. 5. Viser.- Tente, poutre au C. S.- 6. Heureux.- Lopin. 7. Agile.- Manière d'être. 8. En cet endroit. 9. Et ça dure!

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II				■				■	■
III				■					
IV			■						■
V						■			
VI	■				■		■		
VII				■					
VIII		■						■	
IX		■						■	
X						■			

(Les définitions -toujours sans le moindre piège!- sont, comme vous l'avez constaté, données en français moderne. Il s'agit simplement de trouver à quoi elles correspondent en ancien français : exercice qui n'est pas hors de votre portée, l'essentiel des mots concernés faisant partie du vocabulaire que l'on acquiert dès ses premiers contacts avec les textes de l'ancienne langue!)

N° 3 : Version

(A l'inverse, le texte en ancien français est cette fois-ci celui des définitions : sa compréhension ne doit pas vous poser de problème. Quant aux mots de la grille, ils sont, rassurez-vous, en français moderne...)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I				■					
II						■			
III			■				■		
IV	■							■	
V						■			
VI		■	■		■				
VII				■					
VIII									■
IX	■								■
X				■					
XI						■			

H o r i z o n t a l e m e n t :

I. Livre de gabs.- Enap. II. Noif.- Eil ? Nennil! III. En la citet.- L'Anglois i maint.- Li sarracinois. IV. Enfes. V. Pinson pour rire.- Rez. VI. Nices. VII. Amirafle es Indes du Ponant.- Cuens. VIII. Lief l'ost. IX. Risses. X. Issue.- Chenaille. XI. Membrue.- Bret.

V e r t i c a l e m e n t :

1. La beste qui recane.- La feste avec les esteles.- Mistere a Cipangu. 2. Nies.- Le bout des phalangettes. 3. Perecos.- Conjonction.- Esses. 4. Figue d'oreille.- E. 5. Taisis.- Con. 6. Préposition.- Disne. 7. Usance.- Losengier. 8. Douze apostoires.- Conferme. 9. Aissil.- Fin de journée.

B. FICHAGE

Ces mots croisés, vous avez dû le deviner, n'avaient d'autre but que de vous forcer à chercher -dans votre mémoire et dans les dictionnaires- un certain nombre de mots. Nous supposons que vous avez réussi à compléter toutes les grilles, au besoin en vous aidant de la Solution... Les mots ainsi rassemblés, il s'agit maintenant de les scruter patiemment.

Depuis le début de vos études, vous avez dû remarquer qu'aux yeux du linguiste (de même qu'aux yeux du mathématicien, tout nombre se révèle en définitive remarquable!), chaque mot offre une exploitation possible : soit qu'il présente un intérêt étymologique, lorsqu'il demande un commentaire de phonétique et/ou de sémantique historiques; soit qu'il montre un intérêt morphologique, lorsqu'on peut replacer le mot dans un paradigme, nominal ou verbal, et qu'on étudie les interactions des formes; soit enfin que son intérêt soit syntaxique, et que par exemple il occupe une place spéciale, que sa fonction vaille d'être notée, ou encore la construction qu'il impose à son entourage dans la phrase, ou qu'au contraire il subit de lui.

Ces quatre grands centres d'intérêt doivent constituer pour vous le point de départ de toute votre réflexion dans notre discipline : pour chaque mot rencontré, l'idéal serait de retenir un ou plusieurs détails concernant la phonétique et/ou la morphologie et/ou la syntaxe et/ou la sémantique. Malheureusement, la potion magique n'est pas encore inventée, qui vous puisse dispenser d'une lente, laborieuse et fastidieuse acquisition des connaissances. Et la méthode de travail la plus sûre, encore que bien pesante, consiste dans la constitution d'un



Vous trouverez, pp. 33-54, classé par ordre alphabétique, un tel fichier. Il fait partie d'un cours d'initiation par correspondance à l'ancien français, et c'est avouer ses vices. Car si vous pouvez vous inspirer de la démarche qu'on y a suivie, il n'en reste pas moins que

- * il ne vous sera jamais rigoureusement personnel. Or, rien en ce domaine n'est fructueux comme l'effort personnel; de plus, une fiche que l'on a établie soi-même est déjà largement mémorisée...
- * c'est un fichier minimal, bon pour des débutants; mais il s'agit cette année d'augmenter et d'approfondir les connaissances de base déjà acquises.
- * il est -évidemment!- dactylographié tout à la suite, alors que ce qui vous sera peut-être le plus utile, c'est un vrai fichier, je veux dire comprenant des fiches mobiles. Pour faciliter le repérage, on recourt parfois à des couleurs de fiches différentes, par exemple blanches pour la phonétique, jaunes pour la morphologie, bleues pour la syntaxe et roses pour la sémantique -un même mot pouvant donc être représenté sous quatre couleurs dans le fichier.

Afin de pallier certains des inconvénients inhérents à ce cours, les Solutions des Mots Croisés vous offrent des exemples (améliorables, et qu'il vous faudra personnaliser grâce à votre culture propre) d'un tel fichier. Celui que, dès à présent, vous n'allez pas manquer d'entreprendre, vous l'enrichirez progressivement et vous le conserverez d'un an sur l'autre. Vous disposerez ainsi d'un utile instrument de travail, non seulement pour l'examen terminal mais, lorsque le moment en sera venu, pour le jour où vous vous présenterez aux Concours : vous n'êtes pas sans savoir que l'épreuve d'ancien français, sans doute parce qu'elle est trop négligée des candidats, est de nature à faire la différence entre un candidat qui échoue, et un candidat qui réussit au C.A.P.E.S. ou à l'Agrégation.

N° 4 : Pour chacun des mots recueillis à l'occasion de l'un des précédents Exercices, rédiger une fiche.

Cet Exercice N° 4 est bien sûr une invite à prendre une habitude : l'habitude d'établir une fiche pour tout mot rencontré dans ce cours ou dans vos lectures du texte au programme!

solutions

A. MOTS CROISES :

N° 1

ENDEMENTIERS
SIAS-NO-USAI
COMPAINZ-TI-
OL-LARC-SUER
NEPOROEC-E-C
D-UIS--ONT-T
I-IT-AFIE-EE
RISION-NIES-
ES-ERT-TESIR
-TORBE-EREL-

N° 2

BACHELIER
LAI-SIS-E
OIL-MENIL
IS-MESEL-
SIVIR-LUE
-EIS-A-ET
ARA-TRECE
N-NORES-R
A-DUELS-N
PREES-EVE

N° 3

ANA-COUBE
NEIGE-SIC
EV-ILE-EL
-ENFANT-I
GUILI-RAS
A--E-SOTS
LEE-COMTE
ATROUPE-
-TREMPE-
NEE-MEUTE
OSSUE-REE

B. FICHAGE :

Avec pour prétexte des mots glanés dans la première grille de mots croisés, voici un ensemble de cinq fiches. Il ne s'agit pas de les apprendre, mais d'observer de quelle façon elles sont confectionnées; j'attire toutefois votre attention sur le fait qu'il s'agit de fiches qui me sont personnelles : j'y ai noté tel renseignement qui me paraissait important ou simplement intéressant, ou encore tel détail que je craignais d'oublier, voire un renseignement d'ordre bibliographique; et de tels éléments peuvent largement varier d'un individu à l'autre, d'une mémoire à l'autre : les fiches ci-dessous ne sont donc pas des modèles, mais des façons de procéder, susceptibles de bien des adaptations personnelles -et de bien des critiques.

ante 'tante' < ÁMITA.

Phon.: le proparox. devient parox. par l'effacement du I. Il se produit donc une entrave (ce qui ôte toute possibilité de dipht. au Á) où se rencontrent une labiale, M, et une dentale, T : la première s'accommode à la seconde, [amita > anta > anta]. Ensuite : décoloration en [*] du -A final atone, et nasalisation du A tonique.

Phonétiquement, il est évidemment impossible de passer régulièrement de l'anc. fr. ante à son successeur mod. tante, qui est pourtant le même mot. Pour en expliquer le t-, on a donc invoqué un phénomène d'agglutination, et supposé que, dans le discours, le syntagme t'ante 'ta tante' était si fréquent que l'adj. possessif a fini par faire corps avec le substantif (comme c'est le cas dans lierre < l'ierre < ILLA HÉDERA et dans lendemain < l'en-demain < ILLU IN DE MANS). Naturellement, il est parfaitement invraisemblable que t'ante ait été plus fréquent que m'ante ou s'ante, tout au moins au point de provoquer l'agglutination! L'explication la plus simple consiste donc à faire intervenir un phénomène de prononciation enfantine, l'anticipation à l'initiale du T de ÁMITA; toutefois, comme quelques philologues pratiquent encore la théorie du possessif agglutiné, il faut connaître aussi cette étymologie bizarre. Au demeurant, les étymologies erronées font intégralement partie de l'histoire de la linguistique : il ne faut pas les négliger!

Morpho.: si le C.S. est ante, le C.R. est antain, ce qui d'abord pose un certain problème, puisque cette forme est rigoureusement anti-étymologique (le lat. *ANTA(M) aurait dû aboutir à une forme identique à celle du C.S.). Il faut

donc supposer ici une influence analogique de la déclinaison imparisyllabique des féminins, bien représentée au Moyen Age par des noms communs (none-nonain; taie-taien 'grand-mère'; pute-putain ...) et par pas mal de noms propres (Berte-Bertain; Marie-Mariaïn ...).

Sémantique : le lat. distinguait entre MATERTERA 'tante' = 'sœur de la mère' et AMITA 'tante' = 'sœur du père', de même qu'entre PATRUUS 'oncle' = 'frère du père' et AUUNCULUS 'oncle' = 'frère de la mère'. Comme souvent, la solution de ce problème sémantique est à chercher du côté de l'ethnologie : l'état latin reflète un système, probablement ancien, de mariages entre cousins croisés. Mais pour ne pas trop quitter la simple linguistique, on peut remarquer

1) que seule la couple AMITA-AUUNCULUS a eu des successeurs dans les langues romanes, ce qui laisse supposer que le système de mariages entre cousins croisés était tombé en désuétude depuis belle lurette au moment de la romanisation.

2) Qu'AUUNCULUS est ostensiblement un diminutif d'AUUS 'grand-père', et que parallèlement NEPOS signifie à la fois 'neveu' et 'petit-fils' : on trouvera la solution -ethnologique, bien sûr- de ce problème dans le remarquable ouvrage d'E. Benveniste, Le vocabulaire des institutions indo-européennes, vol. 1, pp. 223 ssq.

compainz C.S. < COMPANĪO, tandis qu'au C.R. compaignon < COMPANĪONE.

C'est l'un des rares cas (avec chantre-chanteur, pastre-pasteur, sire-seigneur, cf. aussi none-nonain et pute-putain) où la langue moderne atteste la survivance des deux cas de la déclinaison médiévale, au lieu d'un seul; au demeurant, copain et compaignon ont aujourd'hui des signifiés un peu différents.

L'étymon est d'ailleurs d'un latin tardif et populaire : il représenterait un composé CUM 'avec' + PANE 'pain' calquant un germanisme des mercenaires du Bas Empire (cf. gotique GAHLAIFS 'compagnon' = GA 'avec' + HLAIKS 'miche, pain', comp. all. Laib, angl. loaf).

Phon. : le C.S. ayant une désinence casuelle sifflante, il faut -plutôt que de supposer une forme *COMPANIUS- invoquer l'influence analogique de la première déclinaison masculine. La première syllabe se conserve ([k] + voyelle vélaire ne saurait subir de palatalisation), ainsi que le P, qui est appuyé. Le [a] ne saurait diphtonguer spontanément, entravé qu'il est par la séquence [ny];

aussi tablera-t-on sur une diphtongue [ay] par anticipation du yod : ce que reflète d'ailleurs la graphie -ai-, qui conserve le souvenir de cette prononciation. Du N au contact d'un yod, on attendrait qu'il se palatalise en [ɲ] : mais comme devant -s de flexion il se dépalataliserait automatiquement en [n], le problème n'est pas très grave. Quant au -z final, notant une affriquée [-ts], il est normal dans la rencontre d'une -s flexionnelle avec une nasale dentale finale : l'élément dental de [n], associé à [-s], "sonne" effectivement comme l'affriquée sifflante [ts]. Le phénomène illustre la phonologisation d'un fait phonétique : le [-ts] de compainz est en effet originellement bien distinct du phonème /-ts/; mais il a fini par se confondre avec lui, puisque [-ts] a survécu à la disparition du [n], qui nasalise le [ay] plus tard monophtongué en [é]. En résumé, pour la séquence qui évolue : [-panyo + s] > -payns > -paynts > -pāyts > -pēts].

Quant au C.R., il offre un ō tonique et libre, mais dont la diphtongaison est empêchée par la présence de la nasale devenue finale; le yod, qui cette fois ne s'anticipe pas, s'y combine avec le premier N pour donner [ɲ].

Morpho. : ce mot appartient à la petite série des imparisyllabiques qu'il faut absolument retenir en mémoire, au même titre que quelques adjectifs (mieldre-meillour < MELĪOR-MELĪŌRE; pire-peïour < PĒIOR-PEĪŌRE...) ou noms (sire-sieur / sendra-seignour < SĒ(N)ĪOR-SE(N)ĪŌRE; pastre-pastour < PĀSTOR-PĀSTŌRE; pechiere-pecheour < PECCĀTOR-PECCĀTŌRE...).

Sémantique : les deux formes ont un peu divergé dans leurs dénnotations (copain met l'accent sur une affectivité que ne signale pas forcément compaignon), et surtout dans leurs connotations : copain est marqué de familiarité (ce trait, qui risque d'échapper aux très jeunes générations, est peut-être plus sensible lorsqu'on oppose des formes dérivées, par exemple copinage et compagnonage).

Quant au féminin qu'on a tardivement dérivé de copain, il manifeste la captation de l'alternance [ē - èn] (type Pétain-pétainiste) par l'alternance plus fréquente [ē - in] (type coquin-coquine), qui marque la totale oblitération du sentiment étymologique dans copain : car si c'est son pain que l'on partage avec un copain, je vous laisse à deviner ce qu'on est susceptible de partager avec une copine.

enclises :

Les articles contractés (ou enclises) représentent l'amalgame d'une préposition et d'un article défini, toujours au Gas Régime. Il faut retenir les enclises les plus fréquentes :

PREPOSITION	ARTICLE			
	masc.		fém.	
	singul.	plur.	singul.	plur.
À	al, au	as,aux	∅	as
EN	el, ol, on	es	∅	es
DE	del,du	des	∅	des

*

On notera que d'autres types d'enclises se rencontrent au hasard des textes; on ne se laissera pas déconcerter, donc, par la contraction d'un pronom relatif et d'un pr. pers. (kil = qui le), d'un adverbe et d'un pr. pers. (sis < SIC ILLOS; nel < NON ILLU), d'un nom et d'un article (con-trel mur) ou d'un pr. pers. (en terrel metent)...

On notera que notre article partitif, qui n'émerge clairement que sur la fin du Moyen Age, représente étymologiquement une forme d'enclise. Par ailleurs, nous conservons quelques formes fossiles : ès dans Licence ès lettres est facilement reconnaissable, mais grande est parfois la duplicité des mots : il fallut attendre l'œil pointu d'A. Dauzat pour déceler que, dans la locution En mon nom et au sien, l'apparemment très innocent au ne représentait absolument pas l'enclise de à + le, mais bien celle, sous un astucieux camouflage, de en + le...

(h)uis' < * ŪSTĪŪ (class. OSTIU) 'porte'.

La phonétique est sans duplicité : le yod s'anticipe et vient au contact du Ū, produisant un groupe [uy-] qui va subir un glissement d'accent tonique; ou, si l'on préfère, la voyelle va devenir semi-voyelle correspondante, tandis que la semi-voyelle passe à la voyelle correspondante, [uy > ūi], ce

qui constitue le traitement attendu dans ce groupe. Quant au -ST devenu final, il se simplifie.

Le mystère est ailleurs. Il est en effet facile de constater que les quatre seuls mots à offrir en français le groupe [wi] à l'initiale (je ne compte pas leurs dérivés) sont

- huile, qui vient du lat. OLEU;
- huis, qui vient du lat. USTIU;
- huit, qui vient du lat. OCTO, et
- huître, qui vient du lat. OSTREA.

Or, tous ces mots présentent à l'initiale une h, tantôt muette (l'huile, l'huis, l'huître) et tantôt aspirée (le huit septembre), et cette h n'est présente dans aucun des étymons latins!... L'énigme de la h intempestive s'éclaire toutefois lorsqu'on se souvient que ce n'est que depuis la Renaissance que l'on tenta de faire représenter des sons différents aux lettres i et j, resp. u et v : longtemps, par ex., la lettre v nota le son [v] et le son [u] à l'initiale de mot, tandis que la lettre u les notait à l'intérieur du mot (à l'époque classique encore on écrivait : vn vers, aduenu). Au Moyen Age, on aurait ainsi confondu -ou pu confondre- à la lecture uile et vile, uis et vis etc. Avec un total mépris de l'étymologie, mais avec beaucoup de bon sens (ce n'est pas incompatible), nos ancêtres ont donc décidé de pourvoir d'une lettre supplémentaire, fort utile de leur temps, les quatre mots litigieux : c'est qu'ils ne possédaient pas encore d'Académie qui pût leur interdire de tels tripatouillages.

- * N.B. : dans huit, ce n'est pas la h- qui empêche l'élision; le phénomène s'observe en effet dans tous les noms de nombre à initiale vocalique ("5 colonnes à la une", "la onzième heure") qui subissent la pression analogique des noms de nombre -bien plus nombreux- qui possèdent une initiale consonantique.

De futurs professeurs de français doivent en effet réfléchir sur l'orthographe avant de l'enseigner à leurs élèves. Les simples exemples ci-dessus montrent deux traits dont ils doivent se pénétrer :

1. Le français a hérité du latin un alphabet qui était parfaitement adéquat à noter un certain état du patois de Rome, mais qui ne note qu'assez malaisément celui de Paris; en vingt siècles, nous ne lui avons fait su-

bir que de bien modestes modifications (les accents, la cédille...), ce qui fait que certains sons inconnus du latin reçoivent chez nous une graphie très embarrassée; et réciproquement, des signes hérités du latin se sont révélés sans objet en français : c'est le cas de la h, à qui sa vacuité -et donc sa disponibilité- valut de jouer un rôle privilégié de diacritique en français et dans plusieurs langues romanes.

2. Plus important sans doute, le fait que l'orthographe, contrairement à ce qu'assurent trop vite de naïfs réformateurs, n'a pas pour seul rôle de représenter les sons du langage. Elle assume encore d'autres fonctions très importantes,

- morphologique (on écrit faim avec un a et un m à cause de famine, famélique);
- diacritique (au prix d'une horreur étymologique -on avait cru le mot provenu de PONDUS, alors qu'il vient de PENSUM-, nous distinguons graphiquement poids de pois, poix);
- étymologique (on a dit que si l'on prononçait toutes les lettres du français moderne, on aurait une assez bonne idée de sa prononciation au XIII^e s. !... Ce n'est pas tout à fait exact, mais nous écrivons aux le pluriel de ail : les lettres u, i et x y notent trois fois la prononciation médiévale en [w] : [aws]);
- ornementale (le cas est flagrant avec les emprunts au grec : rhythme n'a perdu qu'hier sa première h, aussi superflue que la seconde; mais c'est aussi le cas avec les anglicismes : le restaurateur se sent légitimé à faire payer un beefsteak plus cher qu'un biftèque).

Il me semble que plusieurs des méfaits de l'orthographe du français pourraient être évités si l'on convenait, une fois pour toutes, qu'il ne s'agit pas de faire assumer toutes ces fonctions à chacun des mots d'une part, et d'autre part qu'il s'agit d'établir entre elles un ordre hiérarchique : par exemple, les deux premières fonctions (phonétique et morphologique) seraient prioritaires sur les deux dernières (étymologique et ornementale), pour la bonne raison que celles-là relèvent du dénotatif, et celles-ci simplement du connotatif...

(je) puis, IP1 de poir < *POTĒRE<(class.) POSSE 'pouvoir'.

Il faut connaître pour ce verbe un maximum de paradigmes : la présente forme nous sera prétexte à traiter de l'IP et du SP.

IP : le lat. conjugait POSSUM, POTES, POTEST, POSSUMUS, POSSITIS, POSSUNT, mais seule la pers. 2, PŎTES, peut rendre compte de la forme a.fr. correspondante, (tu) puéz ou (tu) pues. Il faut en effet supposer que le roman aligna sur le radical (refait) de l'Infinitif les pers 3 à 6 : l'a.fr. puet, poons, poez, puent s'explique commodément à partir de *PŎTET, *PŎTEMUS, *PŎTETIS et *PŎTENT. Quant à la pers. 1, on suppose qu'elle a subi l'influence analogique de *SUYO, *AYO (class. SUM, HABEO) et sera devenue *PŎSSYO, où une dipht. cond. suffit à expliquer (je) puis.

Quelques détails encore sur ce verbe compliqué : on attribue ordinairement à l'influence analogique des verbes avoir, devoir, savoir l'insertion d'un v non-étymologique dans le radical pouv-. Par ailleurs, depuis le moyen fr., l'IP1 (je) puis se double d'une forme analogique des IP2 et 3, (je) peus ou (je) peux; nous conservons toutefois la forme ancienne dans l'inversion : puis-je, et non *peux-je. Par contre, nous conservons en totalité le radical [pwi] dans le paradigme du

SP, où le lat. class. POSSIM etc. a été remplacé en roman par *PŎSSIAM (de la même façon qu'au SP du verbe 'être', le class. SIM, SIS, SIT... était devenu *SIAM, *SIAS, *SIAT > seie, seies, seit > soie, soies, soit). Une dipht. cond. permet de passer de *PŎSSIAM à puoisse, d'où puisse, radical qui s'est généralisé au paradigme.

TEXTE I : PERCEVAL, VERS 401-456

- La mere se pasme a cest mot
qant chevalier nomer li ot.
Et quant ele fu redreciee,
si dist com fame correciee :
- 105 "Ha!lasse, com sui mal baillie!
Biax dolz filz, de chevalerie
vos cuidole si bien garder
que ja n'an oïssiez parler
ne que ja nul n'an veïssiez!
- 10 Chevaliers estre deüssiez,
biax filz, se Damedeu pleüst
que vostre pere vos eüst
gardé, et voz autres amis.
N'ot chevalier de si haut pris,
- 15 tant redoté ne tant cremu,
biax filz, com vostre peres fu
an totes les Isles de mer.
De ce vos poez bien vanter
que vos ne decehez de rien
- 20 de son linage ne del mien,
que je fui de chevaliers nee,
des mellors de ceste contree.
Es Isles de mer n'ot linage
meillor del mien an mon aage;
- 25 mes li mellor sont deceü,
s'est bien an plusors leus seü
que les mescheances avient
as prodomes qui se maintient
a grant enor et an proesce.
- 30 Malvestiez, honte ne peresce
- ne chiet pas, car ele ne puet,
mes les bons decheoir estuet.
Vostre peres, si nel savez,
Fu par mi les janbes navrez
435 si que il mahaigna del cors.
Sa granz terre, ses granz tresors,
que il avoit come prodom,
ala tot a perdicion,
si cheï an grant povreté.
- 440 Apovri et deserité
et essillié furent a tort
li prodomé après la mort
Utherpandragon, qui rois fu
et peres le bon roi Artu.
- 445 Les terres furent essilliees
et les povres genz avilliees,
si s'an foï qui foïr pot.
Vostre peres cest manoir ot
ici en ceste forest gaste;
- 450 ne pot foïr, mes a grant haste
an litiere apoter se fist,
qu'aillors ne sot ou il foïst.
Et vos, qui petiz esteiez,
.ii. mout biax freres aveiez.
Petiz esteiez, aleitanz,
po aveiez plus de .ii. anz.
- (éd. Félix Lecoy, CFMA 100)

PERCEVAL

COMMENTAIRE DES VERS 401-456

- 401-402 "Sa mère s'évanouit lorsqu'elle lui entend prononcer le mot de chevalier".
Construction moderne dans la principale : le sujet est féminin, et seule sa position en tête de phrase permet de l'identifier comme tel. Dans la sub., construction plus libre : (Subordonnant)+(COD) +(Infinitif)+ (pronom Régime Indirect = compl. d'attribution, atone)+(Verbe à l'IP3). Le sujet est amalgamé dans la forme verbale (ot < AUDIT), et l'afr. ne juge pas utile de l'exprimer ici plus explicitement; la place des mots dans la Subord. n'est pas contraignante, chacun d'eux portant la marque de sa fonction.
- Vocab.: se pasmer, avec s amuï mais servant de diacritique (il note un [ã]); une var. dialectale vélarise ce [ã] en [â] qui deviendra [o], d'où "tomber dans les pasmes" > "tomber dans les pommes", sans rapport étymologique avec le fruit. Se pâmer < SPASMARE 'avoir un spasme', où le S- a fini par se confondre avec le réfléchi se. Quant < QUANDO, autrefois non distingué graphiquement de quant < QUANTU(M). Nomer < NOM(I)NARE, avec accommodement du N au M (cf. HOMINE(M) > homme, FEM(I)NA(M) > femme).
- 403-404 "et lorsqu'elle put à nouveau se tenir debout, elle déclara avec le ton d'une femme bouleversée". Si 'alors, à ce moment là'; parfois le sens de ce mot-outil est si faible qu'on ne peut guère lui attribuer d'autre rôle que de marquer que la prop. qu'il introduit est à la forme affirmative. Dist < DIXIT, le s diacritique permettant de distinguer le PS3 de l'IP3 dit. Redreciee = préf. re- et rad. D(I)RECTIARE, de D(I)RECTU > droit. Correciee, Part. de courroucier < CORRUPTIARE 'endommager, maltraiter; aigrir, mettre en colère'.
- 405 LASSA > lasse, qui s'accorde donc encore, mais qui se figera (hélas). Malbaillie, loc. construite sur le Part. de baillier < BAJULARE 'porter; avoir en charge, en possession; donner'.
- 406-409 Chevalier représenté, avec suff. ie < -IA dans Chevalerie; cavalier, cavalerie sont des mots ital. de même origine que nous avons empruntés. Garder < germ. WARDON (cf. all. warten 'attendre; soigner' et angl. to ward 'protéger'). Les suffixes d'Infinitif germaniques -AN et -ON ont généralement été transcodés en roman par -er, tandis que -JAN a généralement été remplacé par -ir (cf. WARJAN > guérir; KAUSJAN > choisir). Oïssiez, veïssiez sont des Subj. Imparf. en valeur d'irréel (irréel du Futur, par rapport à un pivot temporel au passé, ici). Au v. 409, on pourrait croire que nul est une inadvertance, puisqu'il renvoie au chevaliers de la phrase suiv. et non à chevalerie. Il n'en est rien : en afr. "classique", nul est le second élément privilégié de

textes commentés

la négation discontinue, et ne...nul équivaut, suivant la phrase, à ne...pas, ne...rien, ne...personne. Quant à ne, il a valeur de et ne... ou ni.

410-413 Encore des Subj. Imp. en valeur d'irréel, mais du Passé : deüssiez, pleüst, eüst. Au v. 413, voz est une var. de vostres (CRp). Construction de la phrase : (Attribut du Sujet)+(est^{re})+(amalgame Sujet-Verbe)+(Apostrophe)+(si conditionnel)+(COI)+(amalgame Sujet-Verbe)+(Sub.)+(COD)+(C. attrib.)+(amalgame Sujet-Verbe)+(coord.)+(COD). Le verbe plaire (v. 411) avait un autre infinitif, plaisir (il subsiste comme substantif). Tous deux viennent de PLACERE, mais différemment accentué : plaire < PLÁC(E)RE, paroxyton devenu paroxyton PLÁCRE = [playré > plèrə], tandis que plaisir < PLACÉRE où le [k+e] > [ts] en dégageant un yod vers l'arrière et un yod vers l'avant, en même temps que Ē dipht. spont., d'où [playtsyéyr > playdzyéyr > pledzir > plezir].

414-417 Encore une phrase sans sujet exprimé; ou plutôt, le Sujet apparent est amalgamé à la forme verbale ot (qui est ici le PS3 de avoir, et non l'IP3 de oir comme au v. 402!); curieusement pour nous, ce que nous appellerions Sujet réel, chevalier, est ici au CR. En afr., on hésite d'ailleurs entre CS et CR après une loc. verbale comprenant un attribut, et "Je m'appelle Charles" se dira aussi bien "Jo ai non Charles" que "Jo ai non Charlon". De plus apparaît dans cette phrase l'une des tendances syntaxiques de l'afr. : la juxtaposition un peu hasardeuse des syntagmes autonomes.

Vocabulaire : haut < lat. ÁLTU, mais avec un h- qui proviendrait de l'adj. germ. de même sens HOH. Pris (auj. prix) < PRĒTIU avec dipht. cond., d'où une triphth. [yey > i], cependant que [-ty(u) > -ts] qui, devenu final, se simplifie. Redoter < RE+DUB(I)TÁRE, douter ayant aussi le sens de 'craindre'. Creму = Part. de criembre < CRĒMERE (class. TREMERE 'trembler, craindre'), soit CREMŪTU; le radical criem- est aligné sur les pers. où E est tonique (p. ex. CRĒMO > (je) criem); dans le groupe -MR devenu final, un [b] de transition aussi bien qu'un [-ə] de soutien sont nécessaires. La forme craindre représente CRĒMERE avec délabialisation du M en N : dans le groupe NR, la consonne de transition est forcément [d]. L'auteur, en somme, grâce à redoté et cremu, exprime deux fois la même idée, et cette redondance constitue un trait caractéristique du style ancien de la langue. Peres (v. 416) est un CS avec -s non étymologique, mais analogique de la 1^{re} déclinaison masc. Mer < MÁRE; les isles dont il est question ne sont pas une réalité géographique bien précise : l'action se situe au Pays de Gales, et ces îles sont celles de l'épopée celtique à qui Chrétien de Troyes a emprunté le sujet du Conte du Graal.

418-422 Vos poez vanter = "vous pouvez vous vanter", la désinence -ez suffisant à nos ancêtres à identifier la personne; poez est l'IP5 de pooir < POTĒRE (class. POSSE); au stade [pu wər], un v résout l'hiatus. (Se) vanter < VAN(I)-

TÁRE. Decheez, IP5 de decheoir < DECADĒRE 'tomber'. Rien < RÉM : exceptionnellement, dans ce monosyllabe, le -M d'Accusatif s'est maintenu et a nasalisé la diphtongue spontanée. Linage : suff. -age < -ÁTICU, où les cons. intervoc. se sonorisent avant la réduction du proparoxyton : [adigu > adgu > adjə]. Née < NÁTA. Contrée < CONTRÁTA 'le pays d'en face'.

423-429 Aage : lat. AETÁTE > très anc. fr. eé, mot trop bref qu'on a allongé grâce au suff. : AETÁTICU > eage puis [adjə] où le a long est graphié aa. Si est la forme élidée de si, qui représente ici un lien logique vague. Plusors < PLUS(I)ÓRES, compar. de PLUS. Leu < LÓCU; après dipht. [lwəgu > lwəw], où ordinairement les deux w se différencient, le premier passant à yod, d'où [lyəw > lyəw > lyə]; la graphie leu est ambiguë : on peut penser que l- y note [l] (ici confondu avec [ly]), ou bien qu'au lieu de se différencier, le premier w aura disparu, comme dans feu < FÓCU et jeu < JÓCU. Seü, Part. de savoir, soit SAPŪTU. Mescheance < MĪS+CADĒNTĪA. Prodomes = homme, augmenté de la racine issue de PRŌD (cf. PRODESSE) 'utile'; cette même racine aboutit à preux 'ce, ou celui, qui est utile, ou profitable'; suivant contexte, le prodome médiéval sera donc le 'vaillant' ou le 'sage' ou le 'pieux' etc. Maintenir < MANU+TENĪRE (class. TENERE); le Part. Présent maintenant a d'abord signifié 'aussitôt'. Enor < HONŌRE, sans trace apparente de diphtongaison; outre le sens moderne, l'afr. employait ce mot pour désigner le 'domaine d'un noble'. Proesce < PRODĪTĪA, même radical que prodome.

430-432 Malvestiez : dérivé en -tié (var. : -té) de mauvais. Honte < germ. HAUNIPĀ, où la sifflante interdente P, inconnue du roman, a été rendue par t. Peresce < PIGRĪTĪA (le s est postiche); le fr. mod. pareisse doit son a à l'hésitation entre [ə] et [a] devant r, phonème ouvrant. Pas < PÁSSU 'un pas', pris comme référence de l'objet de taille négligeable, et devenu renfort de la négation ne, puis négation à part entière.

433-435 Nel : enclise ne+le. Par < PER, avec ouverture en a du ě devant r. Mi < MĒDIU : dipht. cond. et déplacement du yod formant triphthongue [yèy > i]. Jambe < GÁMBA 'paturon'. Navrer < très anc. fr. nafrer 'blesser avec effusion de sang' (orig. germ.). Si que 'si bien que'. Mahaigné (var. mes-, me-) 'mutilé, blessé'. Cors < CORPUS. La tournure "mahaigné del cors" n'est pas tout à fait un pléonisme : outre que l'esprit n'est pas atteint, cors en afr. est souvent simple équivalent du pronom personnel soi, se.

436-439 Granz CS fém. < GRÁNDIS, adj. épïcène. Tresor < THESAURUS (le tr- est obscur). Comme à la phrase préc., accumulation de sujets juxtaposés, mais verbe au sing. Perdition < PERDITĪONE (mot du vocab. religieux, mais ici dérivé de perdre). Cheï PS1 de choir. Notre forme actuelle (?) vient de CADŪI, où par dilation le Ū devient Ū, d'où (je) cheü. C'est qu'à côté de l'Inf. cheoir existait en afr. l'Inf. cheir < CADĪRE, dont le PS était CADĪVI, d'où cheï.

Les PS de ce type remontent aux désinences lat. -ĪVI, -IVĪSTI, -ĪVIT, -ĪVIMUS -IVISTIS, -IVERUNT devenues en roman, par effacement du V : -Ī, -ISTI, -IT, -IMUS, -ISTIS, -ĪRUNT; d'où afr. -i (qui s'adjoindra plus tard un -s), -is, it, -imes, -istes, -irent. Povreté = adj. PĀUPER > pauvre + suff. -té < (I)TĀTE(M).

- 440-444 Deseriter < DIS+HEREDITĀRE : on attendrait en afr. hereter et non heriter : l'Inf. a été refait sur herité < HEREDITĀTE 'héritage'. Essilié, verbe formé sur eissil < EXĪLIU(M); outre 'exil', ce mot signifie souvent 'ruine, destruction' en afr. Tort < TŌRTUS 'tordu', symétrique et inverse sémantique de droit < D(I)RECTU. Prodomé : le tréma, dans les textes d'afr., surmonte conventionnellement une voyelle à pleine valeur syllabique; ici, pour la mesure du vers, on n'élide donc pas le -e de prodomé. Aprés < AD+PRĒSSU 'auprès', devenu 'ensuite'. Mort < MŌRTE. "pere le bon roi Artu" : complément de nom sans préposition.
- 445-447 Genz < GĒNTES (mot fém.). Avilliées, sur le rad. vil < VĪLIS 'à bas prix', d'où 'méprisable'. Foī < FŪGIT, de FŪGIRE > foīr, var. FŪGIRE > fuir. Pot PS3 de pouvoir, soit POTUIT devenu *PŌWIT (cf. ot PS3 de avoir).
- 448-449 Ot PS là où nous attendrions un Imparf.: fait très commun en afr.; lorsqu'on y distingue ces deux temps du Passé, c'est plutôt la valeur de discontinu qui est attribuée à l'Imparf. et la val. de continu qui est attribuée au PS, répartition bien différente aujourd'hui. Manoir, Inf. subst. < MANĒRE 'rester, séjourner'; Part. Prés.: manant 'celui qui demeure sur un territoire'. Ici < HĪC ECCE HĪC. Forest < FORESTIS, adj. abrégant la formule SILVA FORESTIS 'forêt soumise à la juridiction seigneuriale', où c'est évidemment SILVA qui avait le sens de 'forêt' : on reconnaît dans FORESTIS le rad. de FORUM, cf. for intérieur 'tribunal de soi-même'. Gaste 'déserte, dévastée', dérivé de gâter < VASTĀRE.
- 450-452 Syntaxe caractéristique de l'anc. langue, où l'on compte sur l'intelligence du lecteur pour pallier le manque de lien logique explicite entre les propositions : l'outil à tout faire que ne peut guère avoir ici qu'un sens causal ('car, parce que'); quant à foīst, c'est un Subj. Imparf. à valeur d'Irréel ou de Potentiel.
- Vocabulaire : haste < germ. HAIST. Litière, dérivé en -ĀRIA de lit < LĒCTU = [lĕȳtu] où une dipht. cond. produit la triphth. [ȳȳ > i]. Aporter < à+porter < PORTĀRE. Fist PS3 de faire < FĀC(E)RE, soit FĒCĪT, avec dilation FĪCĪT (le s de fist garde la trace de l'anc. palatalisation de [k+i > ts], le groupe devenu final -tst s'étant réduit à -st. Paradigme : (je) fis (au lieu de fiz attendu) < FĒCĪ; (tu) fesis < FĒCĪSTI; (il) fist; (nous) fesimes < FĒCĪMUS (var.: (nous) feimes, analogique de voir); (vous) fesistes < FĒCĪSTIS (var.: (vous) feites); (ils) fistrent. Aillors < ALĪŌRE (LOCO) + -s adverbiale. Sot, PS3 de savoir, aligné sur celui de avoir :

(je) soī, (tu) soīs, (il) sot, (nous) soīmes, (vous) soīstes, (ils) sorent.
453-456 Petiz : étym. peu sûre. Aveiez < (H)ABĒ(B)ĀTIS : [aveyades > (Bartsch) aveyygts], stade noté dans le texte, et le e prétonique s'accommode au yod : aviez. Aleitanz, adj. verbal, non distingué encore du Part. Prés.; radical LĀCTE > lait; cette forme s'accorde et possède ici une valeur passive (il existe encore quelques tournures avec cette valeur fossile : cf. une couleur voyante). Po 'peu' < PĀUCU, avec [k] absorbé par son entourage vélaire; la forme peu < [pœw < pow]. Anz < ANNOS, où le a entravé est nasalisé, tandis que le caractère dental de n se combine avec -s pour donner l'affriquée.

Ce commentaire rapide d'une partie du texte du grand Chrétien de Troyes est simplement destiné à vous montrer par l'exemple de quelle façon vous devez travailler un texte : il va de soi que les questions qui vous seront posées concerneront **toujours** la Phonétique Historique, la Morphologie, la Syntaxe et la Sémantique. Mais si chacun des mots du texte pose sans doute un problème, il ne les pose pas tous...

TEXTE **II** : LA QUESTE DEL SAINT GRAAL, p. 211

Or dit li contes dou Saint Graal ci endroit que quant il avint chose que Eve la pecheresse, qui la premiere fame fu, ot pris conseil au mortel anemi, ce fu au deable, qui des lors comença a engignier l'humain lignage par decevoir, et il tant l'ot enortee de pechié mortel, ce fu de couvoitise, par quoi il avoit esté gitez fors de paradis et trebuchiez de la grant gloire des cielx, il li fist son desloial talent mener a ce qu'il li fist coillir dou fruit mortel de l'arbre et de l'arbre meismes un rainsel avec le fruit, si oome il avient sovent que li rains remaint o le fruit que len quielt. Et si tost come ele l'ot aporté a son espous Adam, a qui ele l'ot conseillié et enorté, si le prist as mains en tel maniere qu'il l'esracha dou rainsel, si le menja a nostre paine et a la soie et a son grant destruiement et au nostre. Et quant il l'ot esracié dou rainsel ein-si com vos avez oï, si avint que li rains remest en la main sa fame, si com il avient aucune foiz que len tient aucune chose en sa main et si n'i cuide len riens tenir. Et si tost com ils orent mengié dou mortel fruit, qui bien doit estre apelez mortieus, car par lui vint primes la mors a ces deus puis as autres, si changierent toutes lor qualitez qu'il avoient devant eues et virent qu'il estoient charnel et nu, qui devant ce n'estoient se chose espiritiex non, ja soit ce qu'il eussent cors. Et neporquant ce n'aferme mie li contes que il del tout fuissent esperitel; car chose formee de si vil matiere come limon ne puet estre de tres grant neteé. Mais ils erent ausi come esperitel quant a ce qu'il estoient formé por toz jorz vivre, se ce avenist qu'il se tenissent toz jorz de pechier. Et quant il se resgarderent, il se virent nu et il conurent les hontieus membres; si fu li uns de l'autre vergondeus : de tant se sentirent il ja de lor meffet. Lors couvri chascun d'aus les plus ledes parties de sus lui de ses deus paumes. Eve tint en sa main toutes voies le rainsel qui li estoit remés dou fruit, ne onques cel rainsel ne lessa ne avant ne après.

(éd. A. Pauphilet, CFMA 33)

le commentaire ici tâchera d'être plus détaillé, se bornant toutefois à ce qu'il est indispensable que vous reteniez à propos des mots et des formes de ce texte. Il n'a guère besoin de traduction : les rares archaïsmes seront expliqués au fil du commentaire. Nous rejetons in fine quelques considérations sur la syntaxe.

or adv. 'maintenant', f. réduite de ore (var. avec -s adv.: ores) < AD HORAM. La non dipht. s'explique par l'emploi proclitique du terme; toutefois en a.fr. or sera souvent considéré comme suffisamment accentuable pour que la phrase, qui ne commence pas volontiers par une forme atone, s'ouvre par or.

dit IP3 de dire < DICERE. Contrairement au f. mod., où l'IP3 ne se distingue pas formellement du PS3, l'a.fr. distingue (il) dit < DÍCIT de (il) dist < DIXIT. Problème : du C terminant le rad., on attendrait qu'il se palatalise et aboutisse à une sifflante, comme dans PLÁCET > (il) plaiſt : mais c'est qu'ici l'évolution est capricieuse...

L'IP de dire est remarquable par sa pers. 5, qui a résisté à la généralisation de la désin. -ez < -ÁTIS : de même que (vous) faites < [faytis] < FÁCITIS, la f. est ici étymologique, (vous) dites < [diytis] < DÍCITIS. Pour la pers. 4, l'a.fr. pratiquait aussi la f. étym., faines et dimes < FÁCIMUS et DÍCIMUS, mais sans fanatisme, puisqu'il acceptait très bien encore les ff. alignées faiens, faienz; dions, diez (cette tolérance ne doit pas nous étonner, nous qui avons officialisé disez à tous les composés de dire, sauf redire!). Enfin, la pers. 6 (ils) dissent est refaite sur la pers. 4 (nous) disons selon P. Fouché, qui se débarrasse volontiers de la sorte des problèmes; l'a.fr. pratiquait plutôt (ils) dient, conformément au DÍCUNT étymologique.

li : comme pour un certain nombre de mots déjà examinés, nous renvoyons aux pp. 33-54 ou antér., de suffisantes notices y figurant.

contes CSs, dérivé régressif de conter, doublet de compter < COMPUTARE.

saint < SÁNCITU : la dipht. dont la graphie garde la trace n'est pas spontanée, mais résulte d'une anticipation du yod issu du C implosif.

graal : on ne parlera guère ici de l'objet désigné par ce mot assez mystérieux, coupe ou vase où fut recueilli le sang du Christ -notamment; ni des interférences entre la légende de Joseph d'Arimathie et le chaudron magique (équivalent de la corne d'abondance) de folklore breton... L'étymon de graal n'est pas évident; l'hiatus des deux a, joint aux formes occitanes (grazal, gardala 'terrine, jatte') indique la présence anc. d'une dentale effacée : on a proposé de voir dans graal un dérivé de GRADUS 'degré'. Quant au suff. -al, il est demi-savant; une f. plus pop., graël, est attestée.

endroit = en droit 'véritablement' < IN DIRECTU.

quant < QUANDO, avec assourdissement du D devenu final : f. indiscernable formellement, en a. fr., de quant < QUANTU.

avint PS3 de avenir < ADVENIRE. Type de PS fort (= pers. 1, 3, 6 rhizotoniques -càd. accentuées sur le radical-; les PS faibles sont au contraire téléo-toniques, càd. accentués sur la désinence) :

1. VĒNĪ > (je) vin (dilatation positive exercée par le -Ī sur le Ē)
 2. VENISTĪ > (tu) venis (d°)
 3. VĒNIT > (il) vint au lieu de *veint attendu: par analogie de la pers. 1
 4. VENIMUS > VENĪMUS (accentuation analog. de pers. 5) > (nous) venimes
 5. VENISTIS > (vous) venistes, par anal. de la pers. 2
 6. VĒNERUNT > (ils) vindrent au lieu de *vendrent attendu, par anal. pers. 1
- Le paradigme sera réaligné postérieurement sur la pers. 1.

chose < CAUSA : le C+A se palatalise avant que AU monophtongue en [o]. On sait que le fr. méridional prononce [ɛðz-] et non [ɛóz] comme le "bon" fr. (et de même : rose, il ose etc.). C'est que la loi qui régit le timbre des voyelles ("à syllabe ouverte, voyelle fermée; à syllabe fermée, voyelle ouverte") connaît en fr. normatif une importante exception, du fait de l'influence fermante exercée par un /z/ sur la voyelle qui précède; or les Méridionaux ont retenu du fr., lors de son introduction en Occitanie, les grandes lois plutôt que les exceptions; aussi ont-ils parfois généralisé à tort -un autre ex. en est fourni par le oi fr., prononcé [wa] en règle générale, mais resté [wè] devant nasale : les Toulousains de la précédente génération prononçaient ordinairement, par généralisation induite, [lwañ, kwañ, pwañ] les mots loin, coin, point (ou poing) que les franchimands disent [lwè, kwè, pwè].

pecheresse s'analyse en masc. PECCÁTOR, -ÓRE > pechiere, pecheour + suff. féminisant -esse < -ISSA (cf. abbé-abbesse, diable-diablesse), l'un des rares en fr. à assumer cette fonction : on sait dans quelle détresse lexicale nous laisse l'accession des femmes aux professions traditionnellement viriles, l'épicénat (la censeur), le -e banal ni les suffixes exhumés (la ministre) n'apportant de réelle satisfaction aux intéressées : on a même vu une écrivaine jouer aux substitutions lexicales et remplacer systématiquement par mère toutes les syllabes [pèr]; le moins qu'on puisse dire, c'est que sa solution, ce n'était pas le mérou.

qui par rapport au lat., l'a. fr. était remarquable sur le chapitre des relatifs-interrogatifs (1) pour avoir amalgamé masc. et fém. (2) pour avoir distingué (suite à la position sous l'accent ou non dans la phrase) entre ff. toniques et ff. atones. D'où les paradigmes :

CS	<u>qui</u>	<u>que</u>
CR	<u>cui</u>	<u>quoi</u> < QUID
M-F	TONIQUES	NEUTRE

CS	<u>qui</u>	<u>que</u> < QUID et QUOD
CR	<u>que</u>	<u>que</u> < QUID ou QUEM
M-F	ATONES	NEUTRE

premiere < *PRĪMÁRIA (class. PRĪ-).

fame < FĒMINA, propaex. devenu parox.: *FĒMNA. Le groupe MN voit tantôt son premier élément s'accommoder au second (dan(z) < DOM(I)NU(S), *DAMNU(S)), et tantôt le second s'accommoder au premier (sommeil < SOMNICULU, allumer < ADLUM(I)NARE, homme < HOM(I)NE).

pris Part. de 'prendre', soit PRĒ(N)SU, dont on attendrait qu'il aboutisse à *prois. La f. pris s'explique par l'influence anal. du PS -Part. et PS s'influençant réciproquement avec constance. Détail de cette affaire embrouillée : le Parf. lat. class. PREHENDI > rom. *PREHENSI sous l'influence du Part. PREHENSUS. Le PS1, PREHE(N)SĪ, subit une haplologie : [pré̄sĪ], qui par dilatation positive du [-Ī] sur le [é̄], aboutit à pris; cette f. influence les pers. 3 et 6 de son paradigme (prist et pristent au lieu de *preist et *presdrent attendus), ainsi que le Part., qui devient pris.

conseil < CONSĪLIU, avec dipht. arrêtée au stade [əy] et monopht. par absorption du yod dans le [ɪ] résultant de L+Ī en hiatus; dialectalement toutefois, la dipht. a pu suivre son cours, et on note la f. consoil. Aux cas en -s, le [ɪ] devenu implosif se dépalatalise en [l], qui se vocalise en [w] : conseus. Plus mystérieuse est la conservation ici du groupe NS, dont on sait que dès le lat. il s'était réduit à S (cf. PE(N)SARE > peser, SPO(N)SA > épouse, CO(N)SUTURA > cousture, etc.). On constate cependant que dans les mots dont le premier élément était IN- ou CON-, le groupe NS a pu parfois se conserver : INSĪMUL > ensemble, CONSENTIRE > consentir.

mortel < MORTALE. On trouve plus loin mortieux C.S.s., qui montre une surévolution du résultat [e] de la dipht. spont. de A. Témoin auj. encore de cette surévol., le plur. pieux < [pyews < pels] < PÁLOS.

ce les démonstr. lat. ayant abouti en fr. aux articles, leur catégorie a dû être refaçonnée. On refit des démonstr. romans à partir de démonstr. lat., mais renforcés par des mots à valeur épideictique (càd. qui attirent l'attention sur l'objet), et tout spécialement le lat. ECCE : ce < ECCE HOC. La h est purement graphique et le second E, en hiatus, est un yod : [ekkyo(k)] donc, puis, après palatalisation et aphaèrese, [tso] (attesté : co), qui se décolore en ce.

deable mot demi-savant < lat. ecclés. DIABOLUS, du grec DIABOLOS 'calomnieur'.

des < DE EX.

lors < ILLA HORA + -s adverbiale.

comença : pour les désinences de PS faible en -AVI, cf. p. 42. Radical : com-
mencer < CUM ĪN(I)TIÁRE.

engignier, dér. de engin < INGENĪU, avec dipht. cond. et tript [yey > i] (le second yod provient du [ŋ] < N+I en histus). Engin signifie 'esprit, talent, invention', mais aussi 'ruse, tromperie' et, par un développement sémantique bien satisfaisant, 'machine de guerre'. Des mots comme ingéniosité et ingénieur, qui gravitent dans la même sphère de sens, sont à considérer comme des latinismes.

humain < HUMANE.

lignage < LINEA + suff. -ÁTICU > [-adegu > -adeyo > -adyə > -adjə].

par < PER, avec ouverture du E en [a] devant R.

decevoir 'tromper' < DECIPĒRE. La var. decoivre remonte à DECĪPĒRE : l'hésitation entre les deux désinences est assez courante dans les Inf. a. fr., cf. taire-taisir, plaire-plaisir, etc.

l' f. atone élidée de la, cf. p. 40.

enortee < INHORTÁTA, Part. de *INHORTARE (class. INHORTOR) 'pousser, exciter'.

pechié < PECCÁTU, avec dipht. bartschique de Á.

couvoitise dér. de covettier < *CUPIDIETÁRE. Le début du mot a subi l'attraction du préfixe issu de CUM-, et la fin a connu une substitution de suffixe : le fr. plus anc. disait covettié < *CUPIDIETÁTE, comme pitié < PIETÁTE, meitié < MEDIETÁTE etc.

Le suff. -ITIA > [-itsya > -idzya > -i(d)zə] ici; mais il peut aussi aboutir à -oise (*RIKKITIA > richoise), à -esse (PIGRITIA > perce > paresse), voire à -ice (JUSTITIA > justice). Evidemment, une telle variété de traitements ne laisse pas de plonger les étymologistes dans la consternation : ils s'en tirent ordinairement en considérant que les divers résultats de -ITIA analogiquement traitement populaire et conservation savante -la formule est à retenir, car elle est propre à tirer de bien des embarras.

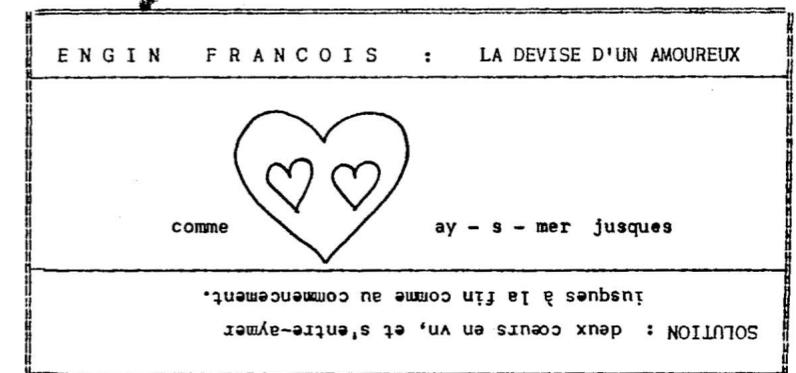
gitez < *JECTÁTUS, Part. C.S.s. de giter 'jeter' (cf. p. 45).

fors < FORIS. Le passage ultérieur de fors à hors (y compris dans le dér. dehors < DE FORIS) est généralement attribué à un phénomène de phonétique expressive, et c'est l'explication qu'il faut retenir. On peut toutefois entretenir quelques doutes sournois sur l'expressivité supérieure de l'hiatus, même en cas d'ordre brutal : après tout, l'injonction "la ferme!" ne montre aucun signe qui laisse

prévoir qu'elle puisse un jour devenir *"la herme!".

paradis latinisme < PARADISUS (empr. au grec). Une f. plus pop., pareis, se spécialisa tôt dans le sens de 'parvis' (le mot parvis vient d'ailleurs lui aussi de PARADISUS).

trebuchiez 'précipité' < préf. lat. TRA(N)S- + rad. germ. *BUKKARE, de BUK 'corps'. Le sens de 'achopper' viendrait du dér. trebuchet 'sorte de piège' (et aussi 'balance à peser les monnaies', cf. "monnaie sonnante et trébuchante").



grant (cf. p. 12) est épïcène, conformément au lat. GRANDIS. Notre fém. actuel est une réfection postérieure, mais nous avons conservé grand-mère, grand-route.

gloire < GLORIA; l'a.fr. disait plutôt glorie : le yod s'est anticipé.

cielx < CÆLOS. Très tôt ÆE = [è], qui dipht. spont. La disparition, plus tard, de la voy. atone rend implusif le L, qui se vocalise donc, formant tript. [yèw > yœ], d'où l'alternance ciel-cieux.

fist PS3 de faire < FACERE soit (c'est un type fort) :

1. FĒCĪ : on attendrait fiz, d'ailleurs attesté; par dilation fermant le Ē en i. La f. ordinaire est (je) fis, analog. de (je) mis < MĪSĪ. C'est sur cette pers. 1 que sera réaligné tout le paradigme.
2. FĒCĪSTĪ : on attendrait *feisis; la f. est (tu) fesiz, analog. de (tu) mesiz < MISISTI (où les deux I intérieurs se sont dissimilés).
3. FĒCĪT > (il) fist au lieu de feist (attesté), par anal. de la pers. 1.
4. *FĒCĪMUS > (nous) fesimes au lieu de *feisimes, par anal. pers. 5.
5. FĒCĪSTIS > (vous) fesistes au lieu de *feisistes, par anal. pers. 2.
6. FĒCĪRUNT > (ils) firent au lieu de *feirent, par anal. de la pers. 1. Mais on trouve aussi fistrent, fisdrent, ff. analogiques de misdrent < MISERUNT, distrent < DIXERUNT, etc.

son C.R. atone, poss. 3^e pers., cf. P. 51.

desloial < DĪS- + LEGĀLE, avec G passé à yod en entourage palatal, d'où une dipht. [ey > oy > wa], le yod actuel de [lwayal] étant d'hiattilgung.

talent < lat. TALENTU, empr. au grec où le mot désigne une balance, de là un poids, puis une unité monétaire de grande valeur. En lat., sous l'influence de l'Évangile, est à l'origine du développement sémantique l'idée de balance, et plus spécialement de balance qui penche d'un côté, d'où le sens de 'inclination à faire qqch.'. Le mot prit donc très tôt le sens de 'disposition, caractère, humeur'. Curieusement, le languedocien et l'italien ont restreint ce sens en 'désir de manger, faim', TALENTU étant allé jusqu'à faire disparaître le successeur de FĀME en ce cas.

mener < MINĀRE < lat. class. MINARI 'menacer'. L'évolution sémantique s'explique traditionnellement par le fait qu'en conduisant les troupeaux, on pousse de grands cris, des injures, des menaces...

meïsmes 'même' < MET, particule de renforcement (cf. EGOMET) + IPSE, et nouveau renforcement grâce au suff. de superlatif; d'où au total une f. assez horrible, *METĪPSIMUS, avec hésitation sur la quantité du Í : long, il donne meïsmes, tandis que bref il aboutit à meesmes, ancêtre de notre même.

rainseï 'rinseau'. Le dimin. lat. RAMUSCĒLLU, par *[ramessyello], eût dû aboutir à *ransel; mais le rad. a été remodelé sur celui du simple, rain < RĀMU. Pour le suff., cf. beau, p. 35.

avec < *AB HOC; c'est une f. déjà simplifiée du plus anc. avoec, avuec.

avient < AD VĒNIT (dipht. spont.).

sovent < SUB ĪNDE.

remain < REMĀNET (dipht. spont.), dér. de MANĒRE 'rester, séjourner' > manoir, Inf. et Inf. substantivé : le manoir est à l'origine simplement le 'séjour', et le manant (Part. Prés. subst.), celui qui habite un lieu.

o(t) 'avec' < APUD, avec P absorbé par l'entourage.

en, f. décolorée de on < HOMO.

quieit, var. cueut, IP3 de queudre ou coillir < COLLIGERE, soit COLLIGIT.

tost adv. tiré du Part. TOSTUS de TORRERE 'brûler' (cf. toast, anglicisme, mais d'origine fr. = 'rôtie'). Pour le curieux développement sémantique, comp. avec

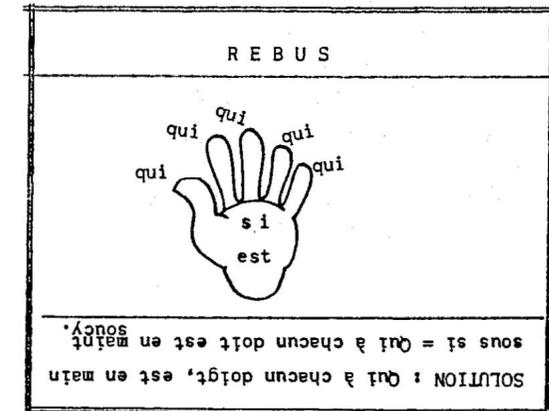
"brûler les étapes; griller un feu rouge".

espous < SPŌ(N)SUS. Ce mot et quelques autres (amour < AMŌRE, jaloux < ZELŌSU) présentent une anomalie phonétique : on attendrait ameur, jaleux, espeux (et espeuse), ff. certes attestées, mais qui n'ont pas été officialisées. Comme ces mots se situent dans un champ sémantique bien précis, on les a réputés empruntés à une lyrique courtoise non francienne (mais on n'est pas bien fixé : il pourrait s'agir de formes occitanes comme de formes champenoises!). Une hypothèse qui fait la part moins belle à la littérature consiste à voir dans ces mots des réfections sur amoureux, jalousie et épouser.

prist PS3 de type fort :

1. PRĒSĪ avec dilation > (je) pris
2. PRĒSĪSTĪ, id., > (tu) presis
3. PRĒSĪT aurait dû donner *preist : la f. est (il) prist, analog. de pers. 1
4. PRĒSĪMUS > presimes, anal. de pers. 5
5. PRĒSĪSTIS > (vous) presistes, anal. de 2
6. PRĒS(E)RUNT > pristrent, prisdrent, avec occlusive intercalée dans le groupe [sr]; on attendrait plutôt *presdrent, mais l'influence des pers. 1 et 3 a joué.

Vous devez maintenant commencer à comprendre le mécanisme de l'action analogique, telle qu'on l'invoque dans les PS forts : la pers. 1 influence la pers. 3 et la pers. 6; la pers. 2 influence la pers. 5, qui influence la pers. 4 : voilà l'essentiel de la dynamique des forces à l'intérieur du paradigme. Mais n'oubliez pas que des influences extérieures peuvent aussi jouer, soit en provenance d'un autre tiroir (p. ex. le Part.), soit en provenance d'un autre verbe. C'est ainsi que le fr., pour le verbe prendre, a connu le Part. prins, analogique du PS3 print, où il représente prist remodelé sous l'influence de (il) vint!



tel : ici épïcène, conformément au lat. TÁLIS.

maniere < MAN(U)ÁRIA, dér. de MANE > main. A la lumière de l'adj. ancien manier 'fait avec/pour la main', d'où 'souple, habile', on peut penser que MANUARIA a d'abord signifié 'tour de main'.

esracha PS3 (faible) de esrachier < *EXRADICÁRE (class. ERADICARE, que nous avons à nouveau emprunté dans éradiquer). On disait aussi desrachier, mais c'est un troisième préfixe qui prévalut, puisque nous disons arracher.

menja cf. p. 47.

nostre cf. p. 52.

paine : lat. PCENA (empr. au grec) > [péna > péyna]. Au Moyen Age on trouve peine/poine de la même façon que aveine/avoine : on ne sait pas très bien pourquoi ici le premier terme, et là le second, seuls s'officialisèrent.

soie var., avec yod d'hiattilgung, de soe, cf. toe p. 51.

destruement dér. de *DESTRŪGERE (class. DESTRUERE).

ainsi, auj. 'ainsi' < ensi = en + si, hybridé par eissi < occitan aissi < ACCE SIC (ACCE est une var. de ECCE).

oī < AUDĪTU (monopht. de AU, effacement de -D-).

remest PS3 de remanoir/remaindre < REMANĒRE/REMĀNĒRE. Type fort :

1. REMÁ(N)SI > (je) remes (dipht. spont.)
2. REMA(N)SĪSTĪ > (tu) remesia (dilatation)
3. REMÁ(N)SIT > (il) remest (dipht. spont.)
4. REMA(N)SĪMUS > (nous) remesimes (anal. de pers. 5)
5. REMA(N)SĪSTIS > (vous) remesistes (anal. de pers. 2)
6. REMÁ(N)SERUNT > (ils) remesdrent ou remestrent (dipht. spont. et épenthèse d'une occlusive dans le groupe SR).

aucune < *AL(I)CŪNUS = ALIQUIS + UNUS. Signifie d'abord 'quelque, quelqu'un' (nous avons conservé ce sens positif dans d'aucuns), puis prend un sens négatif par suite de son emploi en phrase négative.

foiz < VICE 'succession d'événements'. L' f initiale constitue une anomalie inexpliquée.

tient < TĒNET (dipht. spont.)

et si 'et pourtant'. C'est là l'une des deux grandes valeurs de si, sa valeur pleine peut-on dire (l'autre fait de si un quasi-synonyme de et, ou une marque de phrase affirmative, voire un simple lubrifiant phonique, destiné à éviter de commencer la phrase par une forme atone).

cuide IF3 de cuidier 'penser' < *CŪG(I)TĀRE (class. COGITARE : même transformation -vraisemblablement sous l'influence fermante du yod- que dans *ŪSTIU, class. OSTIU). Sur le modèle de (il) rest < RESTAT, (il) aint < AMAT, on attendrait plutôt que la pers. 3 fût (il) cuit.

riens offre une -s surprenante pour un C.R. : il faut en prendre son parti, ce mot contrariant se décline souvent à rebrousse-usage en a. fr. : C.S. rien, C.R. riens. Mais la déclinaison inverse existe aussi... Autre paradoxe, étymologique : rien provient évidemment de REM, mais on enseigne que tous les -M d'Accusatif avaient cessé de se faire entendre en latin ! Il faut croire qu'ici, où il faut bien expliquer la nasale du fr., les Romains avaient reculé devant l'amputation du malheureux monosyllabe. Enfin, ce mot signifiait 'chose' en lat. -et juste l'inverse en fr. ! Cette valeur est d'ailleurs moderne, et l'a.fr. est bien proche souvent encore de l'état lat., qui fait signifier à rien 'être, créature, chose quelconque'; la phrase du texte montre comment rien, allié à un mot négatif, a pu prendre lui-même ce sens négatif : 'et pourtant on pense n'y tenir quelque chose' = rien. En cette valeur, rien a évincé nient 'néant', dont l'a.fr. faisait grand usage : et le texte indique que le flottement de rien entre la valeur positive et la valeur négative peut remonter haut.

primes 'd'abord' < PRĪMA + -s adverbiale.

mors < Nominatif MORS; mort < Accusatif MORTE(M).

deus C.R. de dui < DUĪ, soit DŪOS.

devant < de + avant < AB ANTE.

virent PS6 de type fort :

1. VIDĪ > (je) vi
2. VIDĪSTĪ (tu) veīs (dilatation)
3. VIDIT (il) vit
4. VIDĪMUS (nous) veīmes (analogique de la pers. 5)
5. VIDĪSTIS (vous) veīstes (analogique de la pers. 2)
6. VIDERUNT (ils) virent

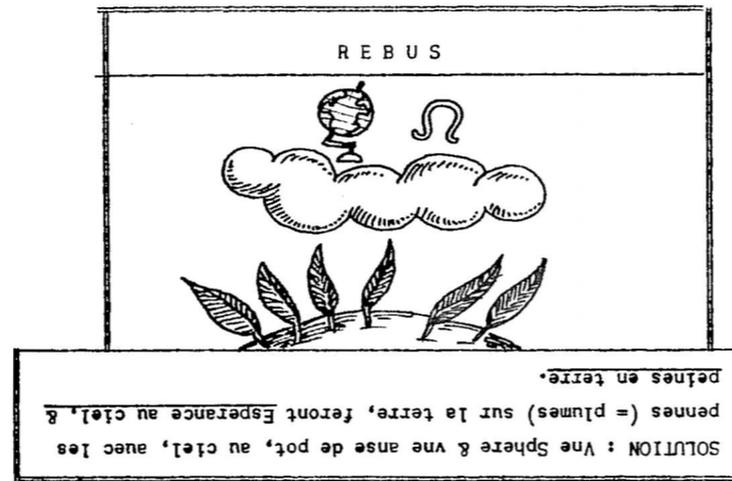
charnel francisation du lat. ecclés. CARNALIS.

nu C.S.pl. < NŪDI.

se... non, f. disjointe ancêtre de 'sinon'; mais ce signifiant discontinu exprime alors l'opposition, 'alors que', plutôt qu'une restriction.

espirituel, francisation du lat. ecclés. SPIRITUALIS (> latinisme mod. spirituel), avec indices de traitements pop.: prothèse d'un e devant s implosive, etc.

ja soit que 'bien que' < JAM *SIAT QUI(A). Contrairement à ce qui s'est passé pour REM, le monosyllabe JA(M) n'a pas conservé son -M; SIAT est le SP3 rom. de 'être' (class. SIT); QUIA > QUI, décoloré en que est la conj. qui en lat. vulg. avait supplanté UT.



eussent SIMP6 de avoir. Ce tiroir est généralement remarquable par son servile alignement sur le PS, (il chanta et (il dormit expliquant (il chantast et (il dormist autant que CANTA(VI)SSET et DORMI(VI)SSET. Le paradigme de avoir (1. oüsse, 2. oüsses, 3. oüst, 4. oüssons, 5. oüsses, 6. oüssent) s'explique toutefois à partir de HABUISSEM etc., où [wi > u], d'où *ABUSSE, avec vocalisation du -B- en [w], qui forme avec le A- diphtongue [aw] plus tard monoph. en [o] (plus tard cet [o] se décolorera en [ə] avant de s'amuir).

neporquant 'cependant' < NON PRO QUANTU, litt. 'non pour autant'.

aferme < ADFIRMAT (le mod. affirmer est une relatinisation).

mie < MĪCA 'mie de pain'. L'a.fr. utilisait volontiers comme second élément de négation des termes -métaphoriques à l'origine- exprimant la petite taille, la petite valeur, la petite quantité : goutte et mie sont encore connus; pas et point sont usuels; d'autres termes nous paraissent auj. exotiques, tel clou...

Le fait saillant est que ces renforts de la négation ont si bien assumé sa fonction qu'ils l'ont évincée : la forme normale du fr. (parlé) est Je sais pas, non Je ne sais pas.

fuissent SIMP6 de estre. Le tiroir avait deux formes en a.fr. : fusses-fusses-fust... d'une part, et d'autre part fuisse-fuisses-fuisse(t)... Une hypothèse économique consisterait à voir à l'origine de ces deux paradigmes, resp. le PS2-3 fus-fut, et le PS1 fui. Toutefois, en triturant convenablement FUISSEM, on arrive aussi à expliquer les deux séries de formes.

vil < VĪLIS 'à bas prix' (cf. encore "à vil prix"), d'où 'commun, méprisable'. L'influence de ce mot est sensible sur vilain, qui ne signifiait à l'origine que 'paysan' < VILLĀNUS 'habitant d'une VILLA ou ferme' (et également sur vilenie).

matiere < MATERIES 'bois de construction' (cf. esp. madera); la f. est semi-savante.

limon 'terre' < *LIMŌNE (class. LIMUS), sans rapport avec limon 'citron' (cf. limonade), d'origine arabe, ni avec limon 'brancard', d'origine incertaine.

puet IP3 de pooir 'pouvoir', soit POTET, cf. p. 69.

neteé < *NITIDATE, de NITIDUS 'brillant, pur' d'où 'propre'.

ausi < *ALE (class. ALIUD) + SIC.

toz : le lat. TOTUS avait subi un redoublement expressif : *TOTTUS, d'où la déclinaison suivante :

MASC.				FEM.				
<u>toz</u>	TOTTUS	<u>tuit</u>	TUTTI	(C.S.)	<u>tote</u>	TOTTA	<u>tote</u>	TOTTÆ
<u>tot</u>	TOTTU	<u>toz</u>	TOTTOS	(C.R.)			<u>totes</u>	TOTTAS
SING.		PLUR.			SING.		PLUR.	

iorz CRpl. < DĪURNOS; [dy- > dj-]; à la chute de la voy. atone, [-rn + s > -rts], graphié -rz.

avenist SIMP3 de avenir, remarquable en ce qu'il n'est pas encore aligné sur le PS3 (avint). Même observation pour tenissent, bien loin encore du PS6 (tindrent).

resgarderent PS6 de regarder < RE- + germ. WARDŌN; le s, postiche, montre ici l'influence de esgarder 'surveiller' et 'être d'avis'.

conurent PS6 de conoistre, cf. p. 38. Type fort :

1. CONŌVĪ avec [ōw > u], d'où (je) conui
2. CONOVISTI > (tu) coneūs (f. influencée par la f. corresp. de savoir)
3. CONŌVIT > (il) conut (cf. pers. 1)
4. CONOVIMUS > (nous) coneūmes (anal. de la pers. 5)
5. CONOVISTIS > (vous) coneūstes (anal. de la pers. 2)
6. CONŌVERUNT > (ils) conurent (cf. pers. 1)

membres < MEMBRA, pl. de MEMBRU et -s de flexion.

verqondeus adj. en-eux < -ŌSU dérivé de VERECUNDIA > vergoque, soit VER(E)-CUNDŌSU.

sentirent PS6 de sentir 'percevoir' (et, par spécialisation sém., 'percevoir une odeur; exhaler une odeur'). Le Parfait lat. était en -SI, mais le PS s'est aligné sur la conj. régulière des verbes en -ir, qui aboutit à un type faible :

1. *SENTĪ(V)Ī > (je) sentī
2. *SENTĪ(V)ISTĪ > (tu) sentis
3. *SENTĪ(V)IT > (il) sentit
4. *SENTĪ(V)IMUS > *SENTIMMUS > (nous) sentimes
5. *SENTĪ(V)ISTIS > (vous) sentistes
6. *SENTĪ(VE)RUNT > (ils) sentirent

leur < (IL)LŌRU(M)

meffet dér. du verbe mefaire < mesfaire = faire + préfixe péjo. germ. MIS-.

couvri PS3 (cf. sentirent ci-dessus) de couvrir < COOPERIRE, comp. de OPERIRE, aussi 'couvrir', mais qui confondu avec APERIRE 'ouvrir', en prit le sens.

chascun : le distributif grec KATA s'était joint au numéral ŪNU pour donner a.fr. chaūn, cheūn, lequel s'est sans doute croisé avec le successeur de QUISQUE dans chascun.

aus pour eus < ĪLLOS (f. dialectale, avec ouverture du e-).

ledes < germ. *LAIþ 'désagréable'.

sus < SU(R)SU(M).

paumes < PALMAS.

tint PS3 de tenir; type fort, lat. TENUI > TĒNĪ, où le Ī exerce sur le Ē une dilation positive qui le ferme en [i].

1. TĒNĪ > (je) tin
2. TENĪSTĪ > (tu) tenis (dilatation du Ī sur le Ī)
3. TĒNIT > (il) tint (f. analog. de la pers. 1)
4. TENĪMUS > (nous) tenimes

5. TENISTIS > (vous) tenistes

6. TENERUNT > (ils) tindrent (par anal. de la pers. 1)

toutes voies < TOTTAS VĪAS; pour une raison inconnue, le second élément est auj. représenté par fois < VĪCE.

remes < REMA(N)SU, de remaindre 'rester'.

onques 'jamais' < UNQUA(M) + -s adverbiale.

lessa PS3 (faible) de laisser < LAXARE.

après < AD PRESSU.

ne... ne : la f. ancienne de notre ni est en a.fr. homophone de la négation atone issue de NON, mais ne doit pas être confondue avec elle; en effet, le présent ne remonte à NEC. Quant à ni, il provient de l'élimination de ce ne, qu'on suppose fréquente devant des mots à i initial (p. ex. icelui), assez fréquente en tout cas pour que n' ait annexé ce phonème.

CONSIDÉRATIONS SUR LA SYNTAXE

1. La déclinaison est respectée, mais cette page de La Queste del s. Graal permet de comprendre pourquoi elle ne tardera pas à être abandonnée : c'est que l'information apportée par la déclinaison était redondante dans un si grand nombre de cas, qu'on pouvait en faire largement l'économie.

La déclinaison, posé que la phrase tendait dès lors à se fixer à l'ordre aujourd'hui canonique, ne montrait en effet quelque utilité que dans les cas où la phrase commençait par le verbe ("Or dit li contes dou Graal"), ou bien par un complément ("ce n'aferme mie li contes"). Le présent texte montre, malgré le très visible travail stylistique de l'auteur, que de tels cas devaient se présenter bien rarement dans la langue courante : sur une cinquantaine de propositions, à peine deux ou trois s'écartent ici de ce qui deviendra notre ordre des mots ordinaire. On remarquera en outre que si, dans ces deux ou trois constructions exceptionnelles, les marques de déclinaison sont effectivement utiles, elles ne sont pas vraiment indispensables pour autant : le contexte et la situation décrite suffisent largement à lever l'ambiguïté syntaxique possible.

2. Le lecteur aura peut-être éprouvé quelque peine à se retrouver dans le labyrinthe de la première phrase, longue et enchevêtrée comme si elle était tombée de la plume de Thomas Mann; nous en donnons le schéma plus bas. Il faut pourtant se persuader que dans ces subordonnées qui s'imbriquent et se télescopent résidaient pour nos ancêtres une grande beauté d'écriture et un réel plaisir de lire.

La longue période en effet avait ses partisans, à qui elle évoquait notamment la phrase latine dans toute son ampleur oratoire; sans jamais tout à fait disparaître de notre littérature, on peut constater toutefois qu'elle tendit au XVIII^e s. à être remplacée par une phrase bien plus courte, sèche et nerveuse -si courte, sèche et nerveuse que des grammairiens, indignés, proclamèrent bien haut que ce nouveau type de phrase qui évitait de dérouler d'interminables méandres était rigoureusement anti-française, et représentait en fait un authentique gasconisme... C'était la pire insulte!

Le linguiste ne peut prendre parti dans une querelle esthétique, même lorsqu'elle concerne le langage; mais il importe qu'il sache quel type de phrase se trouva valorisé à telle époque -et que la présente et si tarabiscotée première phrase de notre texte a pu enthousiasmer les lecteurs, autant qu'en d'autres temps put le faire la phrase, réduite à sa plus simple expression, d'un Voltaire. Au demeurant, tous ceux qui connaissent et admirent les parenthèses de Raymond Roussel dans les Nouvelles impressions d'Afrique peuvent mesurer que l'efficacité du message esthétique s'accommode aussi bien de la phrase interminable que de la phrase brève à la Marcel Aymé : Marcel Proust aussi bien que Jules Renard est digne d'enthousiasme; mais le lecteur jugerait-il supportable Marcel Proust, s'il était récrit par Jules Renard ?

3. Les tiroirs verbaux sont ici caractéristiques en plusieurs points de l'usage médiéval. Le récit impose le PS, qui se propage parfois là où nous ne l'attendions pas ("ce fu au deable", "ce fu de couvoitise" exigeraient plutôt aujourd'hui des IP omnitemporels : ils n'étaient pas inconnus au XIII^e s., ainsi que le montre "qui bien doit estre apelez mortieus"). Par contre, en quelques cas le Passé Antérieur (qui a ordinairement dans l'ancienne langue les valeurs que nous donnons aujourd'hui au Plus-que-Parfait) apparaît où nous attendrions plutôt un PS : "et il tant l'ot enortee", "a qui ele l'ot conseillié"; il semble que nous ayons affaire dans ces deux cas à une harmonisation de tiroirs : les deux formes verbales signalées, par l'emploi du Passé Antérieur, signalent que la proposition dont ils sont le noyau est parallèle à une autre proposition, où le verbe au Passé Antérieur est normal -respectivement : "ot pris conseil au mortel anemi" et "si tost come ele l'ot aporté a son espous".

Enfin on notera, tiroir simple où nous attendons un tiroir composé, le SIMP

exprimant l'irréel ("se ce avenist qu'il se tenissent de pechier").

4. Parmi les petits mots -subordonnants et articulations syntaxiques diverses-, beaucoup de ceux que nous offre ce texte nous sont familiers : or, qui, et... D'autres réclament un effort d'acquisition de vocabulaire, mais présentent une situation grammaticale claire, comme neporquant et ja soit que. Enfin, en certains cas, apparaissent de "faux amis" : dans "ne onques cel rainsel ne lessa", le premier ne constitue, fonctionnellement parlant, la forme négative de et -je veux dire qu'il coordonne à une proposition à la forme affirmative une proposition à la forme négative. Les quatre ne de la dernière proposition du texte, vous le voyez, ont donc des rôles et des origines bien différents! Il faut prendre garde aussi à se, ici équivalent de notre si conditionnel ("se ce avenist qu'il se tenissent de pechier"), alors que le si médiéval -il est commenté p. 85- est un outil à tout faire, ou peu s'en faut.

5. SCHEMA DE LA PREMIERE PHRASE :

Principale : Or dit li contes dou s. Graal ci endroit

← que (...) il li fist son desloial talent mener

← a ce qu'il li fist coillir ... avec le fruit

← si come il avient sovent

← que li rains remaint o le fruit

← que len quiett

← quant il avint chose

← que Eve la pecheresse (...) ot pris conseil au mortel anemi

← qui la premiere fame fu

← ce fu au deable

← qui des lors comença a engnïer l'humain lignage

← et il tant l'ot enortee de pechié mortel

← ce fu de couvoitise

← par quoi il avoit esté (gitez fors del paradis

(et trebuchiez de la grant gloire des cielx

le yod fou a
encore frappé!



devoirs

CÉLV(M)I



fff...



* KÁ TAKLÖP
> cheval?



On utilise ici, comme prétexte à devoirs (mais ils furent effectivement proposés aux étudiants de Licence en 1980-1981),

La quête del saint Graal

dans l'édition procurée par A. Pauphilet (collection des Classiques français du Moyen-Age). Ce texte en effet fut mis au programme des Agrégations de Lettres : on a donc de bonnes chances de pouvoir se le procurer à vil prix chez les bouquinistes dans les années qui viennent.

Il existe de cette œuvre une traduction propre à rendre service : aussi les devoirs proposés ne portent-ils pas sur cet aspect, pourtant bien évidemment nécessaire, du travail sur le texte.

Le Cours qui précède est à peu près complet pour la morphologie nominale et verbale : à vous de l'apprendre, mais il n'a pas paru utile de vous proposer dans les devoirs de refaire des paradigmes déjà expliqués. On a considéré ces devoirs comme de simples prétextes à établir de nouvelles fiches de mots -ce qui ne vous dispensera en rien de travailler traduction et syntaxe, par exemple!

DEVOIRS :

N° 1, p. 225, l. 7-17 : nuit (7)- jut (7)- nef (8)- hons (9)- eve (11)- saiel (12)- couchier (15)- lit (15)- esvanouissoit (16)- compagnie (17).

N° 2, p. 234, l. 10-23 : l'endemain, laienz, troi (10)- adés, suer (11)- merveilles, chief (16)- vraiment (17)- sache (18)- repere, sachons (22).

N° 3, p. 237, l. 30-fin, et 238, l. 1-10 : p. 237 : corre (30)- ainz (31)- glaives (32)- vont ociant (33)- p. 238 : vielx, merci (3)- seroit, damage (5)- preudome (6)- noiant (8)- volez (10).

N° 4, p. 242, l. 30-fin, et 243, l. 1-19 : p. 242 : franchise, damoisele (32)- estrange, païs (33)- p. 243 : maintenant (5)- voldrent (7) - pluie (9)- lez (10)- autresi (13)- moitié (15).



corrigés

CORRIGÉ 1



nuit, s.f. < ^lNOCTEM, Accusatif de NOX (les deux ff. ont été reprises directement au lat.: noctambule, équinoxe).

Nuit est l'illustration classique du phénomène de diphtongaison conditionnée, c.à.d. la dipht. d'un ^o et d'un ^e, qui n'ont pas besoin d'être libres, provoquée par un yod (dans le cas présent, le yod est le résultat du C implosif). La dipht. cond. se fait par l'avant -ce qui est normal pour des voy. brèves-, et consiste en somme dans l'anticipation, sinon toujours du yod lui-même, tout au moins de son caractère très fermé : devant E, voy. palatale, le yod, palatale lui-même, s'anticipe en effet tel quel; mais devant O, voy. vélaire, le yod subit une accommodation de point d'articulation et s'anticipe sous forme de [w]. Bien que les résultats de la dipht. cond. soient identiques à ceux de la dipht. spont., il importe -pour des raisons phonétiques, spatiales et temporelles- de distinguer les deux phénomènes. En effet la dipht. cond. concerne des voyelles entravées, alors que la dipht. spont. n'intéresse que les voy. libres; en outre, sur le territoire gallo-roman, la dipht. spont. ne concerne que les dialectes d'oïl, tandis que joue en occitan la dipht. cond.; enfin, on date généralement la dipht. cond. des alentours du IV^e ou du V^e s., alors que la dipht. spont. a dû se produire un siècle plus tôt.

On peut restituer les grandes étapes suivantes dans l'évolution du mot : class. [nōkte] > v. le II^e s. [nōkte] > v. le III^e s. [nōyte] > v. le IV^e s. [nwoyte > nwoyte] où la triphth. perdra son élément médian > [nuyt] > v. le VIII^e s. [nuyt] > v. le XIII^e s. [nwiit], un glissement d'accent frappant les diphtongues. Dans le courant du moyen français, le -t de nuit cessera de se faire entendre.

Le signifié n'a pas connu de grands bouleversements au cours de son histoire. On peut toutefois signaler le curieux résultat d'une homonymie. Nuit < NOCTE était homophone de (il) nuist < NOCET, tandis que l'adv. très usuel anuit < AD NOCTE était homophone de (il) anuit < INODIET. La double sphère sémantique de la nuit et de l'ennui ne fut pas sans influencer la forme du successeur de NEPTUNUS, nuiton 'lutin' (les dieux abandonnés deviennent des êtres fantastiques subalternes!)¹, le lutin étant à l'origine nocturne et nuisible : lutiner signifia 'tracasser' avant de se spécialiser de la façon que l'on sait.²

1. ORCU, dieu des Enfers, est à l'origine de notre ogre, et le Moyen Age a connu une sorte de fée Carabosse du nom de gene, qui représente DIANA.

2. L'évolution nuiton > luiton > lution > lutin ne pose guère de problème que pour l'initiale : on pourrait expliquer la substitution de l à n par une mécoupure, un nuiton étant compris *un uiton, d'où *l'uiton, qui agglutinera l'article.

jut PS3 de qésir < JACERE, soit JACUIT. Paradigme du latin vulgaire :

1. JĀCŪĪ	4. *JACŪĪMUS (class. JACŪĪMUS)
2. JACŪĪSTĪ	5. JACŪĪSTĪS
3. JĀCŪIT	6. *JĀCŪĪRUNT (class. JACŪĪRUNT)

Paradigme de l'ancien français¹ : 1. (je) jui 4. (nous) jeümes
2. (tu) jeüs 5. (vous) jeüstes
3. (il) jut 6. (ils) jurent

Passer de l'un à l'autre est relativement aisé pour les pers. 2-4-5. En effet [yakwistī] garde un [i] par dilation du -ī sur le ī, et le [k] tend à se sonoriser, puis à s'accommoder au [w], tandis que le yod initial commence l'évolution connue qui l'amènera à [dj-]. Dans la f. [djaw(w)is(t)(i)], [a] et [w] étant hétérosyllabiques ne sauraient former dipht.; évolution : d'une part le [a] prétonique précédé de palatale se décolore en [ə]. D'autre part une accommodation se produit à l'intérieur du groupe [wi-] : le [w] y labialise le [i] en [u], qui se palatalisera en [u], entraînant alors le passage de [w] à [w̄] avant son absorption : [djawis > djəwus > djəwus > djəwus djəus]. A partir de la pers. 2 ainsi justifiée, on se contente d'invoquer des évolutions semblables pour les pers. 5² et 4³.

Quant aux formes fortes, les autorités vacillent dans leurs explications, les deux suivantes pouvant se trouver chez un même spécialiste -mais c'est sans doute parce qu'elles sont moins contradictoires que complémentaires :

(a) il y a alignement sur le vocalisme tonique des personnes faibles;

(b) l'évolution est phonétique, et se reconstitue ainsi, p. ex. pour la pers. 3 lat. [yakwit] > v. le III^e s. [yakwet] > v. le IV^e s. [yagwet > djawwet] par évol. déjà notée de [y-] et de [g+w]. A ce stade on fait intervenir la loi de Bartsch : [djyew(we)t], et une accommodation des éléments de la triphth. les uns aux autres : [e] se ferme au contact du yod et le [i] qui en résulte se vélarise en [u] au contact du [w]; plus tard ce [u] > u suivant le processus connu, d'où (il) jut.

Le verbe qésir n'a plus guère d'existence : reste, dans les épitaphes, l'IP3 (ci) qit < JACET; le Part. Prés. subst. qisant, t. de sculpture; et quelques dérivés : qésine, qisement, qite (masc. et fém.); une réfection régularisant la conjug., qiter, a vu son sens se spécialiser, coucher prenant en charge l'essentiel de 'qésir'; jas est un emprunt à l'oc., et adjacent un pur latinisme.

1. Et aussi, analogiques : (je) qis, (tu) qeis... (ils) qirent ainsi que (je) qesi, (tu) qesis... (ils) qesirent. 2. -ISTIS eût dû aboutir à *[-ests > -ets], mais a gardé le [i] anal. de la pers. 2, et un [-ə] préservant la clarté de la désinence. 3. On attendrait *-uns : la désin. -mes est anal. des verbes des classes I et II, CANTAV(I)MUS > *CANTAMMOS > (nous) chantames.

nef < NAVE [nawe] 'navire'. Le [w > b] ([b] représente /b/ en réalisation relâchée, ou spirante, tel qu'on l'entend à l'intervoc. en esp. ou en oc.). Ce son se spirantise en [v] v. le III^e s. Au VII^e ou VIII^e s., les voy. atones finales autres que -a s'amouissent : le [v], devenu final, devient [f] car l'a.fr. ne tolère guère que des sourdes en cette position. Quant au A tonique et libre, il dipht. spont. en [ae], qui monopht. en [e] v. le VII^e s. Le timbre de cette voyelle est difficile à préciser, mais diffère de [è] comme de [é], ainsi que le montrent les assonances des anciens poètes¹, mais il tendra au cours de son histoire à se fermer, jusqu'à ce que l'actuelle loi de répartition des timbres vocaliques ventile entre [è] (en syllabe couverte : mer < MARE) et [é] (en syllabe ouverte : aimer < AMARE) les produits de Á.

Du même étymon proviennent, à des degrés divers d'éloignement : naval (pur latinisme), naviquer et navire; mais aussi nacelle (NAVICELLA), nauf (de NAVIS et FRANGERE) et même nausée et son doublet noise (NAUSEA 'mal de mer').

Nef 'navire' est tombé en désuétude vers le XVI^e s. (où l'on note toutefois un essai de revitalisation, sous la forme mi-occitane de nauf) : sans doute la forme, lorsqu'elle perdit sa consonne finale, fut-elle jugée trop brève pour survivre parmi trop d'autres [né] concurrents. Elle subsista cependant comme terme d'architecture, mais même là, en synonymie avec son remplaçant vaisseau.

L'idée de 'navire' et celle de 'réceptacle' sont liées au point que, un peu partout et depuis longtemps (le canot monoxyle, après tout, n'est qu'une auge!), les signifiants qui les désignent se montrent assez interchangeables : vaisseau (< VASCELLU 'petit vase', cf. vaisselle) réalise l'archi-signifié aujourd'hui comme nef le réalisait autrefois (cf. navette 'vase d'église'). Signalons enfin que les toponymistes paraissent avoir trouvé dans la base *NABA le correspondant gaulois du latin NAVIS (on sait que les deux langues étaient fort parentes), et qu'il est très productif de noms de lieux signifiant notamment 'dépression du sol'; son quasi-synonyme combe présente d'ailleurs les mêmes signes sémantiques dans les diverses langues où l'on peut l'observer (celt. cwm 'auge'; grec KYMBE 'canot; bassin; coupe' etc.).

1. Telle est du moins -monolithique parce que simplifiée- la vérité que vous devez retenir pour l'instant. Lorsque, délivrés de l'utilitarisme littéraire qu'imposent examens et concours, vous mettez pour le plaisir le nez dans nos vieux monuments, vous constaterez que, dès les plus anciens textes, on peut trouver dans la même laisse le successeur de A en assonance avec celui de E...

HOMO, HOMINIS connaît une multiplicité de successeurs, suivant les Cas et suivant l'utilisation grammaticale, voire phono-syntaxique du mot.

Substantif, le Nominatif (H)OMO aboutit légitimement à huem par dipht. spont., tandis que l'Accusatif (H)OM(I)NE(M)¹, proparoxyton devenu paroxyton, voit sa voyelle tonique entravée par le groupe -MN- (plus tard accommodé en -MM-²) qui empêche la diphtongaison d'une part, et nécessite d'autre part le soutien d'un [-ə] final : homme, mot où le digraphe -mm- n'est pas purement étymologique, mais commémore le souvenir d'une étape nasalisée transitoire.

Mais HOMO tendait aussi à être utilisé en fonction de pronom indéfini, forcément Sujet³ : son emploi dans la phrase étant alors généralement atone du fait des ff. proclitiques, la f. n'a pas subi de dipht., et l'a. fr. (h)om, (h)on est l'ancêtre de notre on; dans les textes, il se présente souvent avec l'article élidé l agglutiné, sous la forme délabialisée len⁴ (comp. avec le fr. mod. l'on), et cette persistance de l'article indique assez que le pronom indéfini on; loin d'être hérité du latin, constitue un sous-produit du substantif l(i) hom, var. de l'huem.

Car le substantif l'huem à son tour est susceptible d'emplois atones (proclitiques) dans la phrase, et sa f. diphtonguée est alors, soit captée par la f. atone étymologique, soit réduite à em, en : dans les deux cas, ces formes sont indiscernables de celles qui proviennent de HOMO atone, qui de (h)om, (h)on s'étaient délabialisées en en, plus tard an.

En somme : la forme d'un mot est certes largement conditionnée par celle de son étymon; mais on n'oubliera pas que peuvent aussi contribuer à refaçonner un signifiant, la sémantique (p. ex. en cas de remotivation, malace devenant bonace!), la syntaxe (p. ex. en cas d'agglutination et de déglutination, cf. le cas de niveau), et surtout la morphologie : sous l'influence de HOMO atone, le C.S. issu de HOMO tonique a parfaitement pu être refait en (li) hon, et cette forme au besoin peut très bien s'agrémenter d'une -s illégitime, par analogie avec la déclinaison du type (li) murs < MURUS.

1. Je rappelle que dès l'état lat., H et -M avaient cessé de se faire entendre.
2. Tel est le résultat le plus fréquent de ce groupe; toutefois, il peut aussi aboutir à [n] : cf. FEMINA > fame vs. dan < DOMINU.
3. On attribue assez souvent à une influence germanique le phénomène de dérivation impropre qui fait passer on de la catégorie des substantifs à celle des pronoms : cf. allemand man 'on' = (der) Mann '(l') homme'.
4. Cette délabialisation, qui est peut-être surtout décoloration d'un terme atone, s'observe de façon identique dans la négation NON > nen (prononcée [nã], cf. naie < NON EGO, et nenil > NON ILLI, que l'occitan empruntera à l'a. fr. pour en faire sa négation voussoyée, nani).

AQUA offre en français une appétissante collection de successeurs, le plus réjouissant étant la forme standard eau : nous n'y employons pas moins de trois voyelles pour en représenter une quatrième... Et ce signifiant réduit à sa plus simple expression, [ó], explique pourquoi le français a dû procéder, en cas de dérivation, à tant d'emprunts humides aux langues étrangères : grec hydrogène, latin aquatique, anglais water-polo, italien aquarel-le etc.

Vers la fin du IV^e s., le /k^w/ de AQUA s'était sonorisé en /g^w/ (s'agissant d'un phonème unique, il se comporte comme tel à l'intervocalique); vers le V^e s., [g^w] se spirantise en [g^w] avant de voir son élément [g] être absorbé par le [w]. Le résultat de cette évolution, *[awa] voit vers le VI ou VII^e s. son [a] diphtonguer spontanément en [ae], qui monophtongue en [e], d'où [ewa > ewə]. A partir de cette forme, deux évolutions principales et divergentes se manifestent : dans certains dialectes, le [w > v] sans problème quant à la voyelle tonique, d'où la forme, fréquente en a. fr., eve (nous la conservons dans le dérivé évier).

En d'autres parlers cependant se pose un problème : du résultat [e] de la diphtongaison spontanée de A tonique libre, on attend qu'il soit plutôt fermé, ou au moins tende à se fermer. Or, à Paris notamment, [ewə] se comporte comme si sa voyelle tonique était ouverte¹ : c'est-à-dire que la séquence [ew-] du successeur de AQUA va subir le traitement exact du suffixe -ÉLLUS : [ew-] v. le VII^e s., [əw-] v. le VIII ou IX^e et finalement [eaw-] v. le XII^e s. Après un stade [eawə] qui ne doit guère dépasser le XIII^e s., mais qui se commémorera dans la graphie eau jusqu'au XVI^e, le [-ə] s'amuit, tandis que le [e-], en hiatus, passe à yod : au XVI^e s. encore, les Parisiens prononçaient "un syo d'yo" pour un seau d'eau. La prononciation actuelle de eau serait, à l'origine, un fait de langue savante.

Enfin, on peut signaler que les dialectes d'oïl du Sud-Ouest, qu'un bénéfique contact avec le sage occitan empêche de montrer les signes d'évolution débridée du francien, offrent aigue comme successeur de AQUA : nous en avons le dérivé aiguière -à moins que ce mot, comme aigue-marine, ne soit un occitanisme.

1. Il faut en effet se souvenir que la voyelle de transition [a] n'apparaît que dans les successeurs du suffixe -ÉLLUS, et que les successeurs de -ILLUS ne la connaissent pas : c'est ce qui explique que diffèrent si fort les finales de chapeau et de cheveu, qui à l'origine n'étaient pas si dissemblables (respectivement : *CAPPÉLLUS et CAPÍLLUS).

saie < *SITÉLLU, masculinisation de SITELLA, diminutif de SITULA 'seau'¹. Dans *SITÉLLUS, le suffixe -ÉLLUS évolue de façon attendue : le double L crée une entrave qui empêche la diphtongaison; vers le VII^e s., les voyelles finales des paroxytons s'amouissent devant -s (et devant -t) : le LL, devenu implusif, se simplifie et entreprend le processus de vocalisation qui l'amènera à [w]. Dans la dipht. [əw] qui en résulte, la distance est apparemment trop grande entre les éléments constitutifs -son ouvert d'une part, son très fermé de l'autre; articulation palatale ici, labio-vélaire là-; apparaît donc un son de transition [á] entre ces éléments (au VIII^e ou IX^e s.); d'abord fugace, et purement phonétique, ce son se phonologisera et finira, vers le XII^e s., par capter l'accent tonique, formant la triphthongue [eaw] que nous commémorons encore dans la graphie -eau. A partir de là, le premier élément de la triphth. peut passer à yod (d'où la prononciation, aujourd'hui rurale, mais qui fut parisienne jusqu'à la Renaissance, "un syo d'yo"), ou bien se décolorer en [ə] qui disparaîtra; quant à la dipht. [aw] subsistante, elle monophtonguera en [ó] (d'où la prononciation [so] de seau).

Aux cas sans -s, le suffixe -ÉLLU > [-el], d'où l'a.fr. séel. La forme saie présente en outre un yod intérieur destiné à rompre l'hiatus (et peut-être analogue des cas en -s). Quant au a, il ne saurait être phonétique; il me semble qu'on pourrait l'interpréter ainsi : fin XII^e ou début XIII^e, le [a] en hiatus se décolore en [ə] (type MATŪRU > [maur > meur]); le purisme étymologique ne caractérisant pas nos ancêtres, il dut s'ensuivre une certaine confusion entre produit de [a] en hiatus et [ə] représentant le É de -ÉLLUS dans la triphth. [eaw], la graphie pouvant refléter un parti-pris de conservatisme, qui dans saie est évidemment à rebrousse-étymon.

Le couple *SITÉLLUS-SITELLA illustre un intéressant phénomène sémantique : souvent le genre d'un mot est utilisé pour marquer la taille de l'objet qu'il désigne; la vieille langue opposait ainsi un pré-une pré, un charret-une charrette et nous disons toujours un capot-une capotte, un roc-une roche; plus riche que le fr. standard, le fr. de Toulouse oppose encore un panier-une panière, un sac-une sache etc. Dans ces problèmes de sémantisation du genre, l'ambiguïté de la représentation sexuée fait que c'est tantôt le masc., et tantôt le fém. qui est appelé à indiquer la plus grande dimension de l'un des éléments du couple.

1. SITULA aboutit au fr. seille (d'où le couple un seau-une seille!) de la même façon que VETULA aboutit à vieille : la chute du U produit un groupe [tɪ] incongru dans la langue, et qui est capté par la séquence sonore la plus voisine, [kɪ], où le K implusif = yod, qui palatalise la latérale.

couchier < COLLOCARE 'placer'; la périphrase COLLOCARE ALIQUEM IN CUBILI 'mettre qqn au lit' est très classique, si bien que ce verbe régulier s'est présenté tout naturellement pour relayer gesir < JACERE, de conjugaison trop aberrante.

Dans COLLOCARE, le second O s'est effacé (et le double LL s'est donc simplifié) : il faut partir d'un étymon *COLCARE dont témoignent l'esp. et l'oc. colgar. Suivi d'une voyelle vélaire, le premier C reste intact, tandis que le L implosif se vocalise progressivement en [w], qui formera second élément de diphtongue avec le [o]; plus tard cette dipht. [ow] monophtonguera en [u] (v. le XIII^e s.). Quant au second C, il est en position forte (intérieur, mais appuyé sur une consonne) et suivi d'un [a] : il suit donc le processus de palatalisation attendu, tandis que le A, tonique, libre et précédé d'un élément palatal, va diphtonguer bartschiquement. Détail de l'évolution pour la seconde partie du mot : (COL)CARE > v. le V^e s. [-kare] > fin du V^e s. [-t̥aere] par dipht. spont. > [-t̥syaere] v. le VI^e s. par bartschisation > [-t̥syere] au VI ou VII^e s. par monopht. du produit de Á > [-t̥cyer] v. le VIII^e s. par amuïssement des voy. atones finales autres que [a]. Le yod bartschique ne sera guère absorbé par la palatale qui précède qu'au XII ou XIII^e s.; encore cette date subit-elle des fluctuations suivant les régions et même suivant les mots¹.

Enfin, bien qu'il ne s'agisse aucunement de vous initier à la dialectologie d'oïl médiévale, il est bon qu'à propos des palatalisations vous disposiez de quelques vues sommaires sur le picard : c'est l'un des grands dialectes littéraires du Moyen Age, dont l'influence se marque jusqu'aux portes de Paris; de nombreux textes nous ont été conservés dans des versions picardisantes, et il est indispensable de retenir au moins le schéma suivant :

PHONETIQUE	EXEMPLES LATINS	RESULTATS PICARDS	RESULTATS FRANCIENS
[k+e,i]	CAELU	[t̥ɛ] : <u>chiel</u>	[ts] : <u>ciel</u>
[k + a]	CAMERA	[k] : <u>cambre</u>	[t̥ɛ] : <u>chambre</u>

1. En effet, dialectalement, le yod bartschique a pu persister bien plus longtemps; en outre, à ne considérer que le cas du francien, ce yod a subsisté lorsque Á étymologique était suivi d'une nasale : CĀNE > chîen; et, bien qu'il ne s'agisse pas d'un mot convenable, il faut signaler le curieux cas de persistance du yod dans le verbe chier < CACĀRE, que peut-être justement sa situation socialement marginale a mis à l'abri de l'évolution commune reflétée par CAPRA > chievre > chèvre etc.

lit < LĒCTU, même sens. Suite à l'amuïssement du -M d'Accusatif d'une part; au bouleversement du système vocalique latin d'autre part¹; enfin (v. le III^e ou IV^e s.) au passage de [kt] à [yt], le classique [lɛktum] en était venu à se prononcer [lɛytu]. A noter qu'à ce stade, [t] n'est pas intervoc. et donc susceptible de se sonoriser, mais appuyé sur une consonne, le yod; il y a par conséquent deux consonnes après le [ɛ], ce qui crée une entrave qui empêche toute diphtongaison spont.

Mais v. la fin du IV^e s. ou le début du V^e, le yod provoque l'évolution de /è/ et de /ò/, même entravés : c'est le phénomène de diphtongaison conditionnée. On peut le décrire comme fermeture du premier élément de la voy. concernée, et alors [ɛ + y > yɛ + y] tandis que [ò + y > uo + y]; ou bien comme anticipation du yod, avec accommodation éventuelle, et alors [ɛ + y > yɛ+y] mais [ò + y > wo + y]. Dans les deux cas, [lɛytu] devient [lyɛytu], qu'au VII ou VIII^e s. la chute des voy. finales atones autres que [-ə < -a] transformera en [lyɛyt]. Entourée de deux éléments très fermés, la voy. tonique subit une accommodation d'aperture, et tend elle-même à se fermer, en même temps que la triphth. tend à s'alléger. Sur le territoire gallo-roman, tels parlers ont pu s'arrêter à ce stade et n'en plus guère bouger : il est des dialectes occitans où l'on dit [lyɛts]², d'autres où l'on dit [leyt] ou encore [lyet]. Mais en francien, l'évolution normale de la triphth. [yɛy > yɛy] est, sans doute par un stade [yiy], une monophtongaison en [i]³ : d'où [lit], qui perdra sa consonne finale dans le courant du moyen français.

1. Le lat. class. opposait des voy. longues à des voy. brèves; les langues romanes ont pour origine un état du lat. où l'on opposait au contraire les voyelles suivant leur aperture : on suppose donc que le lat. connut un stade où les voy. longues (trait pertinent) se réalisaient fermées (trait concomitant), et les voy. brèves (trait pertinent) se réalisaient ouvertes (trait concomitant); et qu'à un stade ultérieur, les traits concomitants devinrent pertinents, et vice-versa. 2. [-ts] résulte de la palatalisation de [-t] par le yod. 3. La triphth. [yay] aboutit en francien au même résultat, comme le montrent les ff. JECTAT qite/JACET qit, ou encore le spectaculaire géo-contraste gallo-roman des noms de lieux tirés du suff. -IACU : à l'occitan -ac (Cressat, dans la Creuse; Creyssac, en Dordogne) correspond en francien -y (Crécy-au-Mont, dans l'Aisne; Crécy-en-Ponthieu, dans la Somme). Une charte de 1107 offrant la forme Créci, on peut assurer que la monopht. francienne fut antérieure à l'an Mil; les slavissants pourraient faire observer qu'en tchèque (à la bataille de Crécy, en 1346, périt le roi Jean de Bohême) Crécy se dit Kresčak : la conservation du -ac ne s'est pas pour autant continuée jusqu'au XIV^e s.; le nom tchèque de Crécy vient tout simplement de sa latinisation...

esvanoissoit IIMP3 d'esvanoir (pour les désinences, cf. pp. 34-35), réfection de l'a.fr. esvanir, qui remonte à *EXVANĪRE (class. EVANESCERE, cf. le latinisme évanescent).

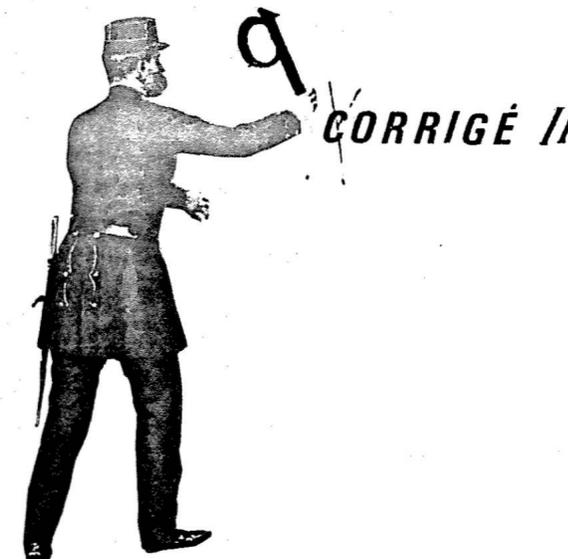
Les spécialistes ont cherché par quel mystère la finale -uir, fort rare, avait pu supplanter la désinence d'Infinitif -ir infiniment plus fréquente : ils ont fini par imputer le phénomène à l'influence de l'Evangile, un passage de Luc (XXI : 31) disant "et ipse evanuit ex oculis eorum", où le PS aura été pris pour un IP : bel exemple, si la théorie est juste, de l'influence du latin d'église sur le français!

La même substitution de finale s'observe dans a.fr. espanir, devenu épanouir; mais comme là on ne dispose d'aucune explication, même biblique, les étymologistes affirment qu'espanir devint espanouir sous l'influence analogique d'esvanir devenu esvanouir...

compagnie. Bien que ce mot soit attesté dès nos premiers monuments, il faut y voir une formation secondaire sur a.fr. compagne < *COMPĀNĪA.

Pour le radical, cf. pp. 64-65; le suff. -ie < -ĪA (cf. perfidie < PERFI-DĪA, infamie < INFAMĪA) semble avoir longtemps été doté d'une certaine indépendance, càd. d'un certain pouvoir combinatoire : un mot -secondaire- comme embellie ne paraît pas attesté avant le XVIII^e s. Il est vrai qu'une date d'attestation ne prouve pas grand chose quant à la date de création du mot...

Le trigraphe -ign- semble avoir noté à l'origine un yod réel, suivi de la nasale palatalisée; le yod toutefois était depuis longtemps absorbé que le trigraphe subsistait : pour ses contemporains, le nom de l'écrivain Montaigne se prononçait comme celui d'une montagne (cf. encore encoignure = [ãkõnur]); c'est l'habitude acquise du digraphe ai = [e] qui nous le fait prononcer autrement.



laienz adv. 'là dedans'. Les éléments de ce composé se laissent aisément deviner : il s'agit de là < (IL)LAC, même sens, avec aphérèse et chute, normale en lat. vulg., du -C; et de l'a.fr. enz 'dedans' < INTUS, même sens, où la disparition du U final atone suivi de S (v. le VII^e s.) a produit un groupe final [-ts], graphié -z. Le mot faisait couple avec çaiens (auj. céans) < çà (< (EC)CE HAC) + enz. Quant au yod qui apparaît dans laienz, çaienz, il serait d'hiattilung, et une mécoupure à partir de ces mots expliquerait les ff. a.fr. lai et çai, var. de la et ça.

Telle est du moins la doctrine des plus hautes autorités, P. Fouché notamment, qui assure que laienz et çaienz sont de formation française et ne sauraient remonter directement au latin, puisque ILLAC INTUS et ECCE HAC INTUS eussent abouti à *laisenz et *çaisenz suivant le modèle de la palatalisation de K + E/I (v. le III^e s.), qui fait que PLACERE p. ex. > plaisir. On ne peut s'empêcher toutefois de remarquer que l'occitan connaît aussi çai et lai var. de ça et la, pour lesquelles il est difficile d'invoquer une mécoupure; et que la même langue connaît encore lasens et laquens, ~~au sens de être~~ (ici avec -C- palatalisé et assibilé; là avec -C- sonorisé) qui supposent un indubitable ILLAC INTUS de formation latine : il serait invraisemblable que les ff. d'oïl soient bien plus jeunes!... Bref, tout se passe -mais il ne faut pas le dire, les mânes de Fouché, Bourciez & C^{ie} en seraient furibondes- comme si le -C lat., loin de disparaître commodément, s'était précocément transformé en yod; la théorie n'est pas à retenir, mais elle expliquerait sans les interminables détours habituels que (IL)LAC, (EC)CE HAC, NEC dans NEC ENTE, ainsi que les Impératifs FAC et DUC aboutissent en a.fr. à lai, çai, nei- dans neient (auj. néant), fai et dui...

troi 'trois' < TRĒS. Ce C.S. (pluriel : il est normal de n'y voir point d'-s) est peut-être influencé par dui, doi 'deux'; on notera toutefois que l'opposition C.S. troi ~ C.R. trois ne vaut qu'au masc., le fém. ayant partout trois.

Le E, devenu [é] v. le III^e s., dipht. spont. en [éy] v. le VI^e. Sauf devant nasale, où son évolution est plus ou moins bloquée, cette dipht. se différencie en [óy] v. le XII^e s.; ses éléments subissent rapidement l'évol. [óy > óe > qué] et à partir du XIII^e s. il se produit à la fois une ouverture du second élément et un glissement d'accent : [qué > uè > wè > wa]. Cette dernière prononciation toutefois est plébéienne : les "gens bien" conserveront longtemps [wè] : en fait, c'est la Révolution qui généralisa [wa]!... Mais l'évol. n'avait pas atteint tous les mots concernés : une monophth. avait frappé les IIMP au stade [wè]; elle a pu aussi atteindre, capricieusement, bien d'autres mots : l'a.fr. disait, non sans logique, li rois et la roine; et l'on ne comprend pas très bien pourquoi roi a suivi le sort du vulgarisme, tandis que reine a subi la monophthongaison...

adés 'aussitôt; sans interruption'. Les spécialistes proposent pour cet adv. un étymon AD DE IPSU ou AD ID IPSU dont la voy. tonique aurait été influencée par celle de après < AD PRĒSSU : origine bien tourmentée, et à laquelle on peut ne croire que sous réserve. Peu importe au demeurant : adés nous sera seulement prétexte à quelques mots sur les adverbes en général, et les adverbes de temps en particulier.

La catégorie grammaticale des adv. est extraordinairement hétéroclite en fr. mod.; en a.fr. -et même jusqu'au XVII^e s., les frontières qui la séparent de la catégorie des conjonctions sont parfois singulièrement floues. Aussi note-t-on des efforts précoces pour marquer formellement la catégorie de l'adverbe; trois marques sont à retenir :

1. le suffixe -ment, caractéristique des adv. de manière : c'est à l'origine l'ablatif MENTE de MENS, MENTIS 'disposition d'esprit', d'où 'façon de voir', et plus simplement 'façon, manière' : parfait ex. de lexème devenu morphème.

En a.fr., les adv. en -ment correspondent aux classes d'adjectifs d'où on les tire : sur le fém. BONA(M) > bone se construit bonement, mais sur l'épique FORTE(M) > fort on dérive fortement; mais par analogie avec le premier type, un fém. reconstruit se fait jour, et des formes comme fortement apparaissent précocément. Elles sont auj. pratiquement généralisées : seuls les adj. en -ANT et -ENT ont échappé à l'analogie féminisante, et l'on dit toujours prudemment, non *prudentement.

2. le suffixe, plus rare mais pittoresque -ons (on ne se prononce pas sur son origine), qui nous reste dans à califourchon, à reculons, à tâtons, à croupetons. Plus riche, l'anc. langue avait à chatons 'à quatre pattes', à ventrillons 'à plat ventre', à boucheton 'les mains aux genoux', à genouillons 'à genoux' etc.

3. Mais surtout, la fameuse -s adverbiale. Cette marque paraît s'être propagée à partir d'adverbes qui l'avaient héritée (MAGIS > mais; PLUS > plus; MINUS > moins etc.), et l'on n'admira jamais assez l'usage extraordinaire que l'a.fr. faisait de la marque -s : ici indice de pluriel (pers. 4 et 5 des verbes; C.R.pl. des noms), là indice de singulier (pers. 2 des verbes; C.S. sing. des noms), et même -comme dans le cas des adverbes- indice d'invariabilité!... Bref, -s adverbiale s'ajoute assez facilement là où l'étymologie ne le laissait pas prévoir : UNQUA(M) > onques; SEMPER > sempres; TEMPORE > tempres (resp. 'jamais'; 'toujours'; 'vite').

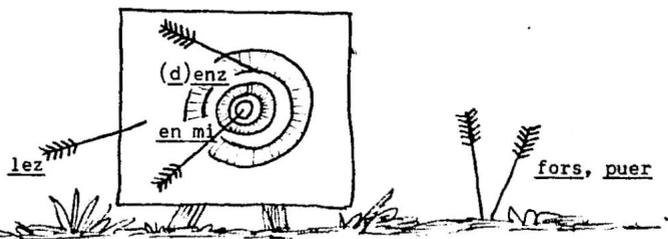
On notera par ailleurs que l'adverbe, placé en début de phrase (et donc concernant l'ensemble de la proposition) entraîne généralement l'inversion du sujet, contrairement à la conjonction; et que l'inversion provoque souvent l'omission du pronom sujet du verbe, ensemble de faits qui confère une allure très particulière à la phrase a.fr. commençant par un adv.

APPENDICE : L'ESPACE, LE TEMPS ET LES ADVERBES.

1. Adverbes de lieu :

- lieu où l'on est : ci < ECCE HIC (s'oppose à iluec 'là' < ILLOQUE); lieu d'où l'on vient : en < INDE; lieu où l'on va : i < IBI.

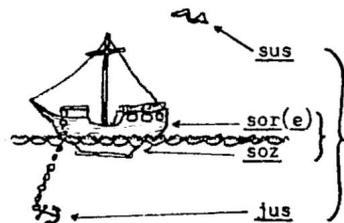
- types de relations spatiales :



Etymons : en mi < IN MEDIO.- enz < INTUS.- fors < FORIS.- lez < LATUS.- puer < PORRO.



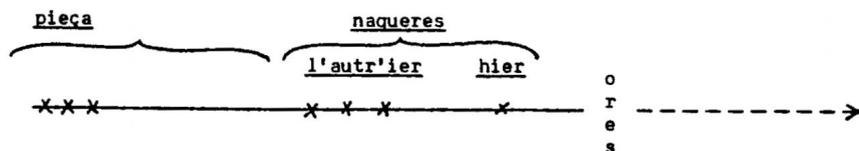
Etymons : devant < DE ABANTE.- riere < RETRO.- tr(i)és < TRANS.



Etymons : ius < DEORSU.- sor(e) < SUPER (SUPRA).- soz < SUBTUS.- sus < SURSU.

2. Adverbes de temps : riche floraison pour l'idée de 'alors' : donc < DUNC.- (a)dont < DE UNDE.- lors < ILLA HORA.- lues < LOCO etc.

Le moment présent recourt à hui < HODIE ou encui < HINC HODIE, parfois à anuit < HAC NOCTE et, plus largement, à oan 'cette année' < HOC ANNO. La proximité temporelle recourt au rad. or 'maintenant' (var. ore, ores): orendroit pour l'avenir, orains pour le passé. L'antériorité (ainz < ANTIUS) peut être précisée en hier < HERI, l'autr'ier et, en reculant : naquères = (il) n'(y) a guère (de temps) et pieça = (une bonne) pièce (de temps) (il y) a. L'omnitemporalité positive s'exprime par toz jorz, tos dis, sempres; négative, par onc, onques, ainc.



veraiement, f. anc. de notre vraiment, < VERĀCU + e féminin + suff. adverbial -ment < MENTE.

Evol. du rad.: [w- > b-] v. le II^e s. > [v-] v. le III^e s.

[-k- > -g-] début du V^e s. > [yy] courant du siècle.

[a] forme dipht. avec le yod > [əy] v. le XI^e s. qui monopt. en [è] v. le XIII^e. Le e de ver- disparaît au cours du moyen fr.

N.B.: ne pas confondre avec voire < VĒRA ni voir < VĒRU (ce dernier encore dans la fausse tautologie "voyons voir").

sache et sachons, resp. SP1 et SP4 de savoir SAPERE. Paradigmes lat. et a.fr.:

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| 1. SĀPIĀ(M) > <u>sache</u> | 4. SĀPIĀMUS > <u>sachiens</u> |
| 2. SĀPIĀS > <u>saches</u> | 5. SĀPIĀTIS > <u>sachiez</u> |
| 3. SĀPIĀT > <u>sache(t)</u> | 6. SĀPIĀNT > <u>sachent</u> |

Evolution : aux ff. rhizotoniques, Á est entravé par la séquence P + yod (lequel a pu dialectalement s'anticiper : saiche); ce yod, ne pouvant palataliser la consonne -labiale- qui le précède, se comporte comme à l'initiale de syllabe : il se consonifie en [dj], immédiatement désonorisé en [tɛ] au contact du [p], consonne sourde; d'où [saptɛə > satɛə]. Phonétiquement, le paradigme ne connaîtra guère de changement ultérieur qu'à la simplification des affriquées, au XIII^e s.; morphologiquement toutefois, sa pers. 4 sera victime d'une substitution de désinence : le -iens étymologique né du A bartschisé cède la place à -ens lors de l'absorption des yod bartschiques (et de même -iez > -ez), qui sera purement et simplement remplacé par la désinence -ons (propagée à partir de (nous) sons < SUMUS), jugée caractéristique de la pers. 4 et à peu près généralisée à l'ensemble de la conjugaison.

Ce sont ces ff. authentiques de SP, sachons et sachez, qui servent d'Impératif au verbe ¹; les ff. mod. de SP sachions et sachiez ont été munies d'un yod analogique. Signalons enfin que le SP1 sache, en loc. figée il est vrai, est utilisé comme var. noble de l'IP1 sais : je ne sache pas que..., dont l'origine s'explique à partir du SP que je sache.

1. Les verbes avoir, être, vouloir et savoir ont leur Impératif tiré du Subjonctif; pour tous les autres verbes, la pers. 2 d'Impératif remonte à l'Impér. 2 lat. (CANTA! > chante, que l'on écrit donc sans -s, sauf devant en et y), tandis que la pers. 5 d'Impér. est prise à l'Indicatif Présent. A signaler toutefois que si avoir et être ont un Impératif qui paraît solide, celui de vouloir et savoir paraît menacé par des formes régularisées en fr. parlé : on entend plus souvent voulons!, voulez! et sais! que veillons!, veillez! et sache!.

l'endemain, origine de notre f. agglutinée le lendemain, est subst. et adv. IN DE MANE. Ce dernier terme, qui signifie originellement 'au matin', a supplanté le lat. CRAS pour exprimer la notion de 'jour suivant', suivant un développement sémantique que connaissent encore d'autres langues (comp. all. morgen 'demain' = der Morgen 'le matin').

L'évol. phon. de MANE est sans difficulté : [maene] par dipht. spont. du A tonique libre v. le VI^e s.; au même siècle, cette diphtongue se ferme en [ay] au contact de la nasale. V. le VIII^e s., perte de la voy. finale atone. Il faut attendre le XI^e s. pour que commence la nasalisation de la dipht. : [māyn], et le XII^e pour que la nasale finale commence à s'affaiblir : elle ne subsistera plus qu'à titre de trait nasal de la dipht., qui elle-même monopht. v. le XIII^e s. : [mē].

suer, cf. p. 52 pour le schéma général. Détail :

C.S. : SOROR > v. III^e s. [sōror] à cause du bouleversement du syst. voc. > v. IV^e s. [suōror] par dipht. spont. > v. VIII^e s. [suōr(r)] par perte de la voy. finale atone et simplif. du [rr] devenu final > v. X ou XI^e s. [suèr], sans doute immédiatement labialisé en [suœr]. Le [-r] est pratiquement la seule consonne finale à ne pas s'amuir à partir du XIII^e s., époque qui voit le glissement d'accent dans la dipht. : [suœr > swœr], qui, par une probable étape [sŵœr], aboutit à notre f. monopht. [sœr]. - En fr. mod., le C.S. et non le C.R. (comme il est plus ordinaire) s'est conservé, vraisemblablement à cause de l'emploi vocatif du terme dans l'anc. langue : il n'était pas seulement titre de parenté, mais aussi terme de captatio benevolentiae.

C.R. : SORŌREM prononcé SORŌRE dès la conquête > v. III^e s. [sorōre] v. VI^e s. [sorōwre] par dipht. spont. > v. VIII^e s. [sorōwr]; la décoloration du premier [o] en [ə] doit être précoce : le timbre eût-il été maintenu qu'on eût pu attendre *sourour au lieu d'a.fr. serour, cf. CORONA > couronne. v. XII^e s. [sərēwr], sans doute imméd. labialisé en [sərœwr]; conservation du [-r] après 1200 et monopht. avant la disparition du mot.

reperer, suj. représenté par repaire aussi bien que par repère, est tiré du verbe repaier 'rentrer chez soi' < REPATRIARE. Quelques faits saillants dans l'évolution phonétique : le -P- s'est conservé à cause du sentiment de la composition dans ce mot (bien qu'a.fr. paier 'comparer' n'ait rien à voir avec le rad. de repaier!). - Le yod, responsable de la bartschisation du Á, s'est en outre propagé vers l'avant pour former dipht. avec le A atone. - Enfin il faut retenir l'évol. du groupe -TR- qui, étant homosyllabique, ne saurait constituer une entrave : sonorisé en [-dr] v. le IV ou V^e s., spirantisé en [-dr̥] v. le VI^e s., il ne se simplifiera en [-r] que v. le XI^e s.

chief 'tête' < *CÁPU(M) au lieu de class. CAPUT.

C'est l'un de ces mots qui, malgré leur brièveté, permettent de retenir commodément un maximum de géo-contrastes romans :

- conservation des occlusives sourdes intervocaliques (ital. capo) ~ leur sonorisation (esp. cabo);
- conservation des voyelles finales atones autres que A (ital., esp.) ~ leur amuïsement (occ. cap; fr. chef);
- conservation du Á libre (ital., esp., occ.) ~ sa diphtongaison (fr.);
- conservation du C + A (ital., esp., occ.) ~ sa palatalisation (fr.).

En ce qui concerne la chronologie de l'évolution francienne, on peut la schématiser ainsi :

lat.	Ier s.	Ile	Ile	Ile	Ile	V ^e	VI ^e	VII ^e	VIII ^e	IX ^e	X ^e	XI ^e	XII ^e	XIII ^e
[k]						k > t	ts							ɸ
[a]							ae > iae	ie					ye > e	
[p]						b > v			f				f/ɸ	
[u]									ɸ					
[m]	ɸ													

d'où le fr. mod. [ɛɛf] (à l'état simple et dans certains composés : chef-lieu) et [ɛɛ] (dans chef-d'œuvre).

Parmi les dérivés de ce mot, dont le sens de 'tête' a pu glisser facilement à celui de 'terme, fin' aussi bien qu'à celui de 'commandant', il faut signaler derechef, achever et, pour le pittoresque, le lat. vulg. CAPITANEUS, qui donnait en a.fr. chatain, chataigne, et surtout chevetain : ce dernier mot, exporté en Angleterre au moment de la conquête normande, y devint chieftain : il nous est revenu au début du siècle avec les boys-scouts, mais féminisé en cheftaine.

merveille 'chose étonnante' < MĪRABĪLĪA (pl. neutre de l'adj. MIRABILIS 'admirable'), devenu *MĪRĪBĪLĪA par double assimilation : du A aux I, du Ī aux Ī.

Prononcé [mĪrĪbĪlĪa] dès le II^e s., par relâchement du -B- d'une part, palatalisation de L au contact du yod d'autre part. V. le III^e s. devenu [mĕrévéla] par spirantisation du [-b-] et passage du syst. voc. à des oppositions d'aperture. Peut-être doit-on dater de la même époque ou du s. suiv. l'amuisement de la prétonique, d'où [mĕrvéla], où le [-a > -ə] v. le VI^e s. Peu de changement par la suite, sinon ceux-ci :

- dès le XIII^e s., le [ɥ], dans le parler vulgaire de Paris, commence à tendre vers yod. L'officialisation de cette prononciation plébéienne toutefois sera bien longue : à la fin du siècle dernier, Littré recommandait encore de bien dire [ɥ] et non [y]!

- la loi qui régit actuellement l'aperture des voyelles en fonction de la qualité de la syllabe dans laquelle elles se trouvent placées, fait que s'ouvrent les voyelles de merveille, [mĕrvɛɥ].

Remarque : puisque [ɛ] dans l'étymon est suivi de la seule consonne [ɥ], on pourrait s'attendre à ce qu'il diphtongue spontanément vers le VI^e s., et que le mot aboutisse à *mervoille. Comme il n'en est rien, les phonéticiens promulguent que [ɥ] fait entrave à lui seul; mais aussi -assez contradictoirement- qu'il reste suffisamment riche en yod pour provoquer une diphtongaison conditionnée (comparer en effet PĀLĒA > paille et FŌLĪA > fueille). Il serait plus raisonnable d'admettre que ce qui est traditionnellement noté [ɥ] représentait en réalité deux consonnes / l + y /, dont la première était réalisée [ɥ] dans ce contexte, sans que pour autant la seconde ait cessé d'exister.



* Paroles d'Emile Zola. Cui.

corre 'courir' < CŪRRĒRE.

Chronologie : [kŭrre] par syncope du Ē posttonique devant R dès le II^e s., d'où [kōrre] v. le III^e s. Au lieu de s'amuir au VIII^e s., la voy. finale se conserve, décolorée en [-ə], car elle est nécessaire à l'articulation de [rr] d'une part (raison phonétique et suffisante), et d'autre part parce qu'il faut bien qu'un Infinitif ait une terminaison d'Infinitif (raison morphologique et nécessaire). A vrai dire, le [rr] de ce verbe ne paraît justement bien solide qu'à l'Infinitif, où les textes anciens le notent toujours; ailleurs, des IP6 comme queurent, des SP1 comme queure etc., montrant une diphtongaison qui n'a pu se produire qu'en l'absence d'entrave, obligent à reconnaître que [rr > r] à certains tiroirs.- L'Infinitif régularisé courir ne date que du XIII^e s., et la concurrence fut longtemps rude entre les deux formes (nous disons encore "chasse à courre", non "chasse à courir").

ainz 'avant (que)' < ANTIUS, compar. de ANTE 'avant' : anticipation du yod, qui forme dipht. avec le Á entravé; à la chute des voy. finales atones autres que A (càd. au VII^e s., devant -s et -t), se crée un groupe final [-ts].

Ce mot, qui signifie aussi 'mais au contraire', s'est croisé avec onc pour donner ainc 'jamais'.

glaive. Si l'a.fr. gladie est un pur latinisme, il faut chercher dans un nom de fleur le successeur phonétiquement légitime de GLADIŪ : glai, dont nous pratiquons auj. la f. suffixée glaiëul < GLADIŪLU.

Quant à la finale de glaive, malgré d'astucieux recours au complaisant celtique, elle reste mal expliquée. Il y a d'ailleurs en fr. quelques [v] rigoureusement anti-étymologiques, à propos desquels s'entre-déchirent à coups de théories biscornues les spécialistes : celui de pouvoir, celui d'emblavure, celui d'avoutre < ADULTERU...

vont ociant, litt. 'vont tuant'. Le fr. mod. a malheureusement à peu près perdu depuis le XVII^e s. la vieille et utile périphrase aller + forme verbale en -ant (ici, controverse raffinée : aller est-il verbe ou auxiliaire ? la f. en -ant est-elle Gérondif ou Participe Présent ?); sa valeur à l'origine était d'une forme progressive; puis elle exprima le duratif, voire l'itératif.

vielx < VĒTULUS, dér. de VĒTUS 'vieux'. Jalons chronologiques : V. le II^e s. [w- > b-]. V. le III^e s., trois phénomènes très importants : [b- > v-] d'une part; [ǣ > è] d'autre part; et le premier [u] posttonique s'amuit. Ce dernier fait provoque l'apparition d'un groupe [tl] si rare dans la langue qu'il est aussitôt remplacé par la séquence plus fréquente la plus voisine, [kl], où le [k] implusif est à considérer comme un yod qui va palataliser le [l] en [ɫ]. V. le IV^e s. se produit la diphtongaison conditionnée,

qui fait que [è > iè]. Après tant de bouleversements, le mot s'accorde un repos bien mérité jusqu'au VII^e s., où s'amuisent les voy. atones finales devant -s et -t; la disparition du [-u] est lourde de conséquences, car elle met le [ɫ] en situation implusive : il va donc se dépalataliser et se vocaliser en [w]. Dès lors nous avons une triptongue [ièw] dont le second élément, au contact du [w], se labialisera en [œ], qui absorbera le [w] et finira par capter l'accent tonique. D'où le fr. mod. vieux.

Aux cas sans -s, l'évol. est plus simple : sauf bascule des dipht. au XIII^e s., elle est pratiquement arrêtée au IV^e s., suivant le schéma ci-dessus. D'où le fr. mod. viell.

merci < MERCĒDE. Le fait saillant de l'évol. de ce mot réside dans la palatalisation de C + E : on pense qu'elle était acquise dès le II^e s., et qu'au III^e avait déjà succédé au [k > t] une affriquée sifflante [ts]. Quant à la voy. tonique, elle dipht. v. le VI^e s. en [éy]; cette dipht. toutefois ne saurait expliquer le -i de merci, alors qu'une tript. [yéy] ferait parfaitement l'affaire : nous la supposons donc, donnant le premier yod, avec certaines Autorités, comme un sous-produit de la palatalisation; ou bien, avec d'autres, comme un effet, genre Bartsch, de la diphtongaison spontanée.

domage est un dér. en -ĀTICU de dam < DAMNU 'préjudice'. Le o qui a remplacé le a des formes médiévales (damage) ne saurait embarrasser un étymologiste un peu doué : il vient évidemment d'un croisement avec dongier < *DOMNIARIU, lui-même altéré en danger sous l'influence, justement, de dam... En fait, on constate que DOMINU possède bien des successeurs en a : l'a.fr. damedeu < DOMINE DEU, dam (danz) < DOMINU(S), et nous avons encore bien des toponymes du type Dampierre < DOMINU PETRU, où dam = 'saint'. Quel sociologue du langage résisterait dès lors à suggérer que le préjudice, damage, a été pris pour le fait du maître, dam, et que lorsque ce dernier radical a été relatinisé avec un o, damage a suivi le mouvement...

preudome < *PRODE 'utile' (cf. PRODESSE) + ome < HOMINE. Le composé signifie généralement 'homme de bien', mais suivant contexte et situation, il peut avoir d'autres sens valorisants : 'sage' (d'où prude, par spécialisation de la sagesse), 'homme pieux, saint homme', voire 'vaillant, fort' (d'où prouesse).

noiant, auj. néant, var. neient, nient < NEC ENTE ou bien NE GENTE. C'est par ce mot que s'exprimait au Moyen Âge le concept de 'rien' (au sens mod. : rien en a.fr. avait un sens positif); noiant a d'ailleurs légué à rien l'ensemble de son signifié.

FUTUR ET CONDITIONNEL

Ces temps sont de formation romane : le F lat. était tombé en désuétude (sauf pour le verbe être, cf. p. 51); quant au C, c'est une création romane. Les deux tiroirs sont formés selon un schéma simple :

F = Infinitif + Indicatif Présent de avoir (cf. p. 33)

C = Infinitif + désinences d'Indic. Imparfait (cf. p. 34)

Naturellement, ce schéma souffre quelques irrégularités et actions analogiques (p. ex., à la pers. 4, -ons s'est généralisé; et par ailleurs les F4-5 pratiquent des ff. allégées de avoir : chanterons, chanterez et non *chanteravons, *chanteravez). Quelques précisions, en fonction de l'Infinitif latin :

1. -ARE : aux F et C, le A devient atone et se décolore en [ə] : PORTARE + ÁT > (il) portera. Il est cependant quelques cas où ce [ə] s'amuit :

- après voyelle, en moyen-fr. : j'oublierai, je crierai.
- après diphtongue, moins régulièrement : je paierai ou je payerai.
- irrégulièrement en a.fr., après r simple ou appuyée et après n : je jurerai ou je jurerai; il portera ou il portera; je donnerai ou je donnerai.

2. -ERE et -ERE se confondent en ce qui concerne F et C, puisque de tonique leur Ē devient atone : en règle générale, il s'amuit, cf. DEBERE + ÁT > (il) devra. A noter qu'on note tôt des ré-alignements sur l'Infinitif (BIBERE + ÁT > (il) boira au lieu des ff. phon. (il) bevra ou buvra.

Les auxiliaires appartiennent à cette catégorie : le F (refait) et le C de être sont formés sur (ES)SERE (class. ESSE). Pour avoir, est notable un polymorphisme de F3 : AWER(E) + ÁT > (il) avra (le W s'est alors consonantisé avant la chute du E) ou (il) aura (le E s'est amui sans laisser au W le temps de devenir consonne) ou (il) ara (f. réduite de la préc., qui s'emploie surtout en position proclitique).

3. Dans -IRE, on attend normalement que le I, devenu atone, s'amuisse (cf. mourir → il mourra); mais, sous la pression de la conjugaison "inchoative" (càd. les verbes en -ir qui font -issant au Participe Présent), où le [i] faisait vraiment figure de marque de ce type de conjugaison, F et C conservent généralement le -i.

vouloir à l'IP.

Le let. class. VOLO, VIS etc. est totalement incapable de rendre compte des ff. d'a.fr. : on a donc tout lieu de supposer que le paradigme roman fut re-façonné :

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| 1. *VŎLĒO > (je) vueil | var.: vuel, vol |
| 2. *VŎLES > (tu) veus | vueus, viaus, veauz |
| 3. *VŎLET > (il) veut | vueut, viaut, veaut |
| 4. *VŎLEMUS > (nous) volons | |
| 5. *VŎLĒTIS > (vous) volez | |
| 6. *VŎLENT > (ils) vuelent | vulent |

La pers. 4 présente la désinence -ons non étymologique, mais analogique (on tire ordinairement son origine de (nous) sons < SUMUS) et à peu près généralisée à l'ensemble de la conjugaison; de même, la pers. 5 montre la généralisation de la désinence -ez < -ÁTIS des verbes en -ARE.

Les pers. rhizotoniques peuvent s'expliquer à partir de la diphtongaison conditionnée de la pers. 1 partout propagée aussi bien -pour les pers. 2, 3 et 6- que par une diphtongaison spontanée : les résultats sont les mêmes, en définitive. En cas de triptongue [wèw], le premier élément peut être absorbé par le [v-] (veus < vueus) ou au contraire passer à yod : viaus; quant au troisième élément, il provient bien sûr de la vocalisation en [w] d'un [i] implusif.

Quant à la désinence de 6^e pers., elle pose comme on sait un problème : -ent n'est légitimable phonétiquement que pour la désinence -ANT. Comme il s'agit d'un cas exceptionnel (nul autre mot latin n'étant terminé par la séquence voyelle + nasale implusive), on suppose qu'en francien -ANT aura été généralisé, évinçant -ENT, -UNT, -IUNT. Il est douteux que cette désinence ait jamais connu la nasalisation, malgré la graphie; mais par contre, le -t a longtemps été prononcé -et, dialectalement, il se conserve d'ailleurs.

A signaler enfin que l'influence analogique de l'IP de vouloir est responsable des SP4 et 5 du fr. mod., voulions et vouliez, qui ont supplanté les anc. formes veillions et veillez, lesquelles ne se conservent qu'à l'Impératif!

TIENS, ON DIRAIT QUE
L'EXAMEN APPROCHE...



CORRIGÉ IV

J'ARRIVE À
GRANDS PAS!



franchise 'libération; action noble'. Pour le suffixe, cf. p. 80.

Le radical -c'est le même que celui de France et de français- est le germ. frank, nom ethnique d'une de nos nombreuses tribus d'envahisseurs : s'étant emparé du pays et ayant volontiers réduit les indigènes à une condition servile, leur nom en vint tout naturellement à signifier 'homme libre' ; bien plus tard, la liberté de l'homme franc prit le sens de 'liberté dans les appréciations que l'on porte', d'où le sens moderne de franchise; le sens originel n'a toutefois pas disparu : il subsiste plus ou moins dans affranchir (y compris dans son acception postale) et dans franchir, qui est originellement 'se libérer d'un obstacle'. Quant au nom de notre monnaie, il vient de la devise FRANCORUM REX d'une pièce frappée au XIV^e s.

L'ethnique français et le prénom François sont des doublets < FRANCISCUS. Dans le nom de baptême, [oy] issu de la diphtongaison de [é < y] a abouti, à travers l'étape [wè], au [wa] actuel; dans l'adj. ethnique, il y a eu monophthongaison en [è] à partir du stade [wè], comme dans les désinences d'Imparfait. Les ethniques actuels se partagent d'ailleurs à peu près également entre -ais et -ois, et l'on a longtemps enseigné que les peuples proches avaient la forme -ais, tandis que les peuples lointains avaient le suffixe -ois, d'où l'opposition entre Anglais et Chinois, la frontière entre le proche et le lointain offrant bien entendu des solutions polymorphes : un Finnois ou un Finlandais... Cette jolie théorie est malheureusement fautive : le choix entre -ais et -ois est largement conditionné par la phonétique, un radical monosyllabique, ou finissant par une consonne labialisée, imposant de façon quasi automatique le suffixe -ois.

Du point de vue de la phonétique historique, l'évolution de FRANCISCUS ne laisse pas de poser quelques problèmes bien irritants. D'abord, on pourrait attendre du C + Ī qu'à travers l'étape [-tsyéy] il aboutisse à [i] (cf. CĒRA > cire); il faut donc, puisque nous avons un autre aboutissement, que le stade triphthongal ne se soit jamais produit, c.à.d. que le dérivé FRANCISCUS soit postérieur à la date d'apparition du premier yod. Autre question : le Ī de l'étymon est entravé par les deux consonnes SC; comment dans ces conditions a-t-il bien pu diphtonguer spontanément ? On pourrait, pour résoudre ce problème, être tenté d'invoquer une interversion [-sku > -ksu] dans FRANCISCU et autres ethniques, comme aussi dans bois < germ. BOSKU, marais/marais < germ. MARISKU et dans les ff. verbales du type conois < CONOSCO. Cette théorie commode ne fait cependant pas l'unanimité chez les spécialistes; on peut -provisoirement- se contenter de supposer amui à date précoce le C de -ĪSCU : c'est d'ailleurs ce que semble indiquer l'oc. frances.

damoiselle 'fille ou femme noble' < *DOM(I)NICĒLLA, diminutif de DOM(I)NA dame. L'évolution de O en [a] se constate dans la famille de DOMINUS, sans toutefois s'expliquer bien clairement : cf. dam, danz < DOM(I)NU, -US. -Le C + E se palatalise et aboutit à l'affriquée sifflante [ts] qui, d'une part se sonorise en [dz], et d'autre part dégage vers l'avant un yod qui fait dipht. [éy > oy] etc. avec le [é > ĩ]. - Entravée par le double L, la voy. tonique se conserve, d'où [damoydzelo > damwèzelo]. Par la suite, le [a] se décolore-ra en [ə], et le mot s'agglutinera un possessif : mademoiselle, qui connaît des formes suractivées mam'zel', moizel'.

Au Moyen Âge, le terme avait un correspondant masculin, damoiseau 'jeune gentilhomme non encore armé chevalier'; le mot est vite devenu péjoratif, voire facétieux.

estrange adj. masc. < EXTRĀNĒU (le X en lat. vulg. se rendait par [s]). Jus-qu'au XVII^e s., le mot signifiera 'étranger'; il ne pose guère de problème que pour sa paradoxale finale -ange : à la lumière de mots comme LĪNEA > ligne, on attendrait en effet du yod qu'il se contente de palataliser en [ŋ] la consonne nasale. Il n'en est rien, et pour un trio de mots, on est bien forcé de constater que ce yod s'est consonantisé comme après consonne labiale, et a abouti à la solution affriquée [dj]; il s'agit de LĪNĒU > linqe, LĀNĒU > lanqe, et bien sûr estrange. Encore pour les deux premiers pourrait-on au be-soin les réputer emprunts tardifs : c'est ce que semblent être en oc. leurs homologues lini et lani; mais le problème d'étrange reste entier.

païs [païs] (la prononciation actuelle [pè(y)i] est un orthographisme) < PAGĒ(N)SE, où le G + Ē aboutit à yod dès le III^e s., tandis que [é < ē] dipht. en [éy] v. le VI^e s., d'où une triptongue [yéy > i].

Le PAGENSE est l'habitant d'un PAGUS 'canton', mais le mot a dû désigner tôt le territoire de ce canton lui-même. Les deux valeurs coexistent encore : pays, payse 'compatriote', encore que d'attestation tardive, continuent peut-être di-rectement le sens originel. Quant à paysan, c'est un oérivé en -enc < germ. -INGO de pays.

maintenant, Part. Prés.-Gérondif de maintenir < *MANUTENĪRE (classique TENERE). Le -ant des Part. Prés. représente la désinence correspondante -ĀNTE des verbes en -ĀRE, qui s'est généralisée à tous les types de conjugaison; le -ant de Gé-rondif, si ce n'est pas le même, représente la désinence -ĀNDO du tiroir homo-logue, elle aussi généralisée (à cette généralisation, une seule exception : le Part. Prés.-Gér. tôt substantivé sergent < SERVIĒNTE).

L'a.fr. maintenant signifiait 'aussitôt', l'idée de 'en ce moment' s'expri-mant dans l'ancienne langue par or(e)(s), dont maintenant a pris le relais.

pluie < *PLŪĪA (class. PLUVIA), avec renforcement du yod intervocalique : [plŷyja] et fermeture du [ó] en [u] à son contact : [pluyya > pluyə], qui lors de la bascule des dipht. devient [plw̄iə].

lez 'près de' < LĀTUS. Le mot, qui a disparu du fr. mod., s'est toutefois conservé dans nombre de toponymes, où l'on le prend souvent pour un article : c'est le type Plessis-les-Tours.

autresi 'aussi' < ALTRU + SĪC.

moitié < MEDIĒTĀTE. Dès le I^{er} s., [-dy- > -yy-], et le second E > ø v. le IV^e s. V. le VI^e s., le [a] tonique, libre et précédé d'un yod subit les ef-fets de la loi de Bartsch après dipht. spont.: [ae > iae > ièè > iè], qui devra attendre le XIII^e s. et la bascule des dipht. pour > [ye]. Quant au [-t-] devenu final, il s'amuit v. le IX^e s.

vouloir au PS.

On suppose que le let. VOLUI [wolwi] s'était dissimilé, d'où les paradigmes :

1. *VŌLĪ > (je) voil (var. vols)
2. *VOLĪSTĪ > (tu) volis (var. volsis)
3. *VŌLIT > (il) volt (var. volst)
4. *VOLĪMUS > (nous) volimes
5. *VOLĪSTIS > (vous) volistes
6. *VŌLERUNT > (ils) voldrent (var. volrent, vorrent)

Pers. 1 : *VŌLĪ est bien embarrassant; on suppose (!) que son -Ī est devenu yod au contact de mots commençant par une voyelle, ce qui n'est déjà pas banal; à partir de là s'affrontent phonéticiens et morphologistes : pour ceux-là, [voly] aura subi une dipht. cond., d'où [vŷol > vol], le [v] étant absorbé par le [v]; pour ceux-ci, la forme [voly- > vol] s'est maintenu sans dipht. cond., à seule fin de ne pas rendre homophone le PS1, qui eût alors été *vueil, avec l'IP1, vueil < *VŌLĒO.

Pers. 2 : la dilation de Ī sur Ī maintient ce timbre; la pers. 5 manifeste sa solidarité avec la pers. 2 en conservant -istes au lieu de *-e(s)ts attendu; et la pers. 4 s'aligne bien sagement sur la pers. 5 en lui empruntant son [i]. Pers. 3 : elle est influencée par la pers. 1, VOLIT > [vŷoit > vŷwt].

Remarque : un paradigme aligné sur les ff. téléotoniques : je volis, tu volis... eut cours avant que fût officialisé celui, analogique du Part. Pas-sé voulu (lui-même analogique de valu) que nous pratiquons.

Le SIMP suit servilement ce foisonnement de PS : volsist/volust...

 PETITS INDEX MORPHOLOGIQUES

 (les formes expliquées dans les Corrigés ne sont pas recensées)

MORPHOLOGIE NOMINALE M. VERBALE

Article 12, 15, 46, 53
 Adjectif 12, 16
 Démonstratif 36, 79
 Enclises 66
 Personnel 40, 44, 45, 53
 Possessif 51-52
 Relatif 78
 Substantif 12, 15-16

SUFFIXES :

-ALE 79, 82, 85
 -AN 71
 -ARIU 50, 71, 74, 84
 -ATE 52, 74
 -ATICU 43, 73, 80
 -ATOR 46
 -ATU 73, 80
 -ELLU 35, 48, 82, 85, 86
 -ERE 72, 74
 -IA 71
 -ISCU 43
 -ISSA 78
 -ITIA 73, 80
 -ITOR 56
 -IVU 37
 -JAN 71
 -ON 71
 -ONE 35, 44, 64
 -ORE 51, 52, 53
 -OSU 88
 -UTU 73

IP : aimer 33- avoir 33- chanter 36- cui-
 dier 39, 85- dire 77- être 15, 52- faire
 42- gésir 43- jeter 45- laver 22, 46- le-
 ver 22, 46- manger 47- parler 49 - pou-
 voir 69- savoir 51- venir 53.

IIMP : généralités 18, 47.- avoir 34-35-
 être 18, 41.

PS faibles : -AVI 42. -IVI 73-74, 88.

forts : avoir 22, 49 - cheoir 73 -
 conoistre 88 - être 43 - faire 74, 81 -
 remanoir 84 - savoir 74-75 - tenir 88-89
 - venir 53, 78 - voir 85.

F : avoir 34- être 18, 51-faire 43.

SP : être 69 - pouvoir 69.

SIMP : avoir 86 - être 87.

IMPER : 53-54.

INFIN : cheoir 73 - être 42 et passim, ce
 tiroir étant considéré comme lexème.

PART : craindre 72 - être 42 -prendre 79.

Imprimé par l'Atelier de Reprographie de l'U.T.M.

Dépôt légal 4e trimestre 1983

I.S.B.N. 2 - 85816 - 034 - 1